

photo Denis Courville

Auf der Maur expulsé

■ Le conseiller Nick Auf der Maur, à gauche sur la photo, a été forcé de quitter l'assemblée du conseil municipal de Montréal, hier soir, après que le maire Drapeau lui eut expliqué que faute d'avoir annexé le rapport des vérificateurs au rapport financier de son parti, il ne pouvait légalement occuper un siège. Le maire a ajouté que lui-même risquait une condamnation de \$1,000 par jour s'il tolérait ou autorisait le conseiller Auf Der Maur à siéger. M. Auf Der Maur est donc sorti de la salle pour aller retrouver le président de son parti, M. Gaspard Fautoux.

page A 4

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75

MONTRÉAL, MARDI 17 JUIN 1980,
96e ANNÉE, no 143, 60 PAGES, 4 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MORIN À OTTAWA AUJOURD'HUI UNANIMITÉ SUR DEUX QUESTIONS

■ QUÉBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, estime que l'unanimité s'est faite, ces jours derniers, au sujet d'au moins deux points importants qui se trouveront au centre des négociations constitutionnelles avec Ottawa.

Selon lui, tous les partis politiques de l'Assemblée nationale sont d'accord pour que la formule de rapatriement de la constitution ne figure plus dans la liste des priorités des discussions, «à cause du symbole que cela représente et des conséquences que cela pourrait avoir sur l'ensemble de la révision constitu-

tionnelle, si on commençait par la queue». Le ministre Morin a fait part de cette conviction, hier, en Chambre, et il a annoncé qu'il le signalerait à la réunion à

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

laquelle il participe aujourd'hui à Ottawa. Personne n'ayant refusé son affirmation, il est donc permis d'en déduire que les partis d'opposition sont d'accord avec le PQ sur ce sujet.

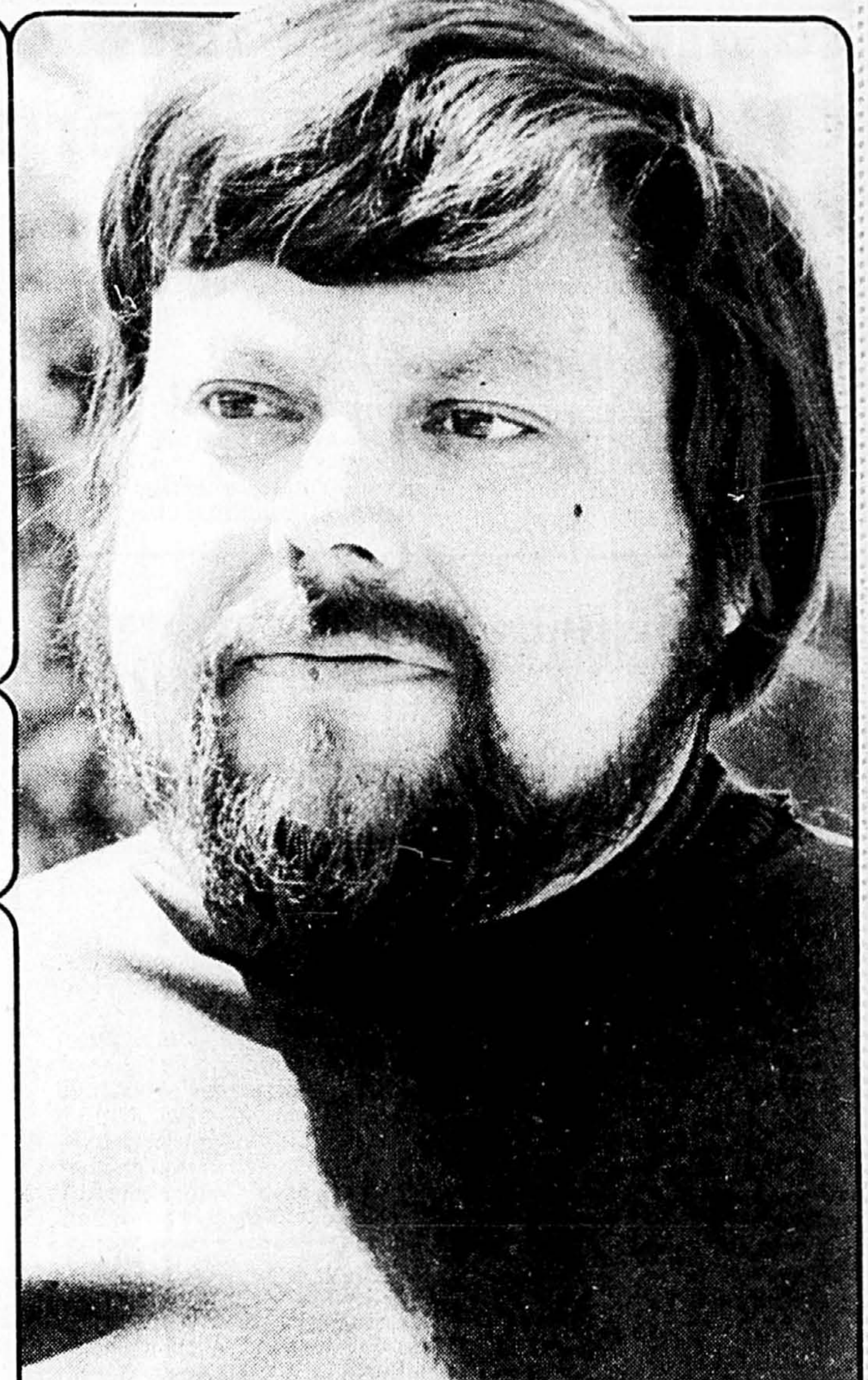
Personne ne l'a corrigé, non plus, quand il a interprété que les récentes déclarations des membres de l'opposition l'ame-

naient à croire que «personne, à l'Assemblée nationale du Québec, ne s'oppose au fait qu'il existe au Québec une société ou une communauté nationale distincte, qui a son droit à l'autodétermination».

M. Morin a également l'intention de signaler ce fait à ses collègues des autres provinces et à ses vis-à-vis fédéraux lors de la réunion d'aujourd'hui. «J'ai l'intention de leur dire qu'il s'agit là d'une priorité qui doit faire partie des corrections que M. Trudeau peut apporter à son brouillon.»

Enfin, en réponse à une question du chef intérimaire de l'Union nationale, M. Michel Le

Moignan, qui s'inquiète d'une récente déclaration de M. Pierre Trudeau, laissant entendre qu'il se servirait de la question du rapatriement pour créer un affrontement majeur entre les parties pour ensuite déclencher son référendum canadien, le ministre Morin a prudemment répondu: «S'il s'avérait que l'intention du gouvernement central est de provoquer un affrontement pour ensuite s'en servir pour prétendre que nous sommes de mauvaise foi et pour engager un processus d'action unilatérale, les citoyens vont vite découvrir la manœuvre et prendre des décisions en conséquence.»



Le chef Mohawk Huch Nicholas.

photo Jean Goupil

Les Mohawks d'Oka veulent leur réserve

■ Près de 1,000 Mohawks, qui habitent Oka depuis toujours, ont l'intention de durcir leurs relations avec les Blancs si Ottawa ne définit pas un territoire précis pour eux dans cette municipalité. Les Indiens réclament une réserve bien à eux et veulent empêcher que leurs terres ne soient vendues pour la construction de maisons pour des Blancs.

page A 3

\$24 millions d'Ottawa pour le Palais des congrès

page D 1

ÉDITO LA SAINT-JEAN D'UN EXTRÊME À L'AUTRE

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6



7,000 curieux pour voir Duran frapper

■ Près de 7,000 personnes se sont rendues hier voir Roberto Duran s'entraîner, Place Desjardins. Comme c'était son anniversaire on lui a offert un gâteau et Duran a pris le temps de dire bonjour aux visiteurs. Mais la fête s'est un peu gâtée quelques minutes plus tard quand, poussé au fond d'un ascenseur qui s'est soudain bloqué, Duran a dû traverser cette foule compacte pour changer d'ascenseur. Et c'est de peine et de misère qu'il a pu regagner sa chambre.

photo Pierre McCann

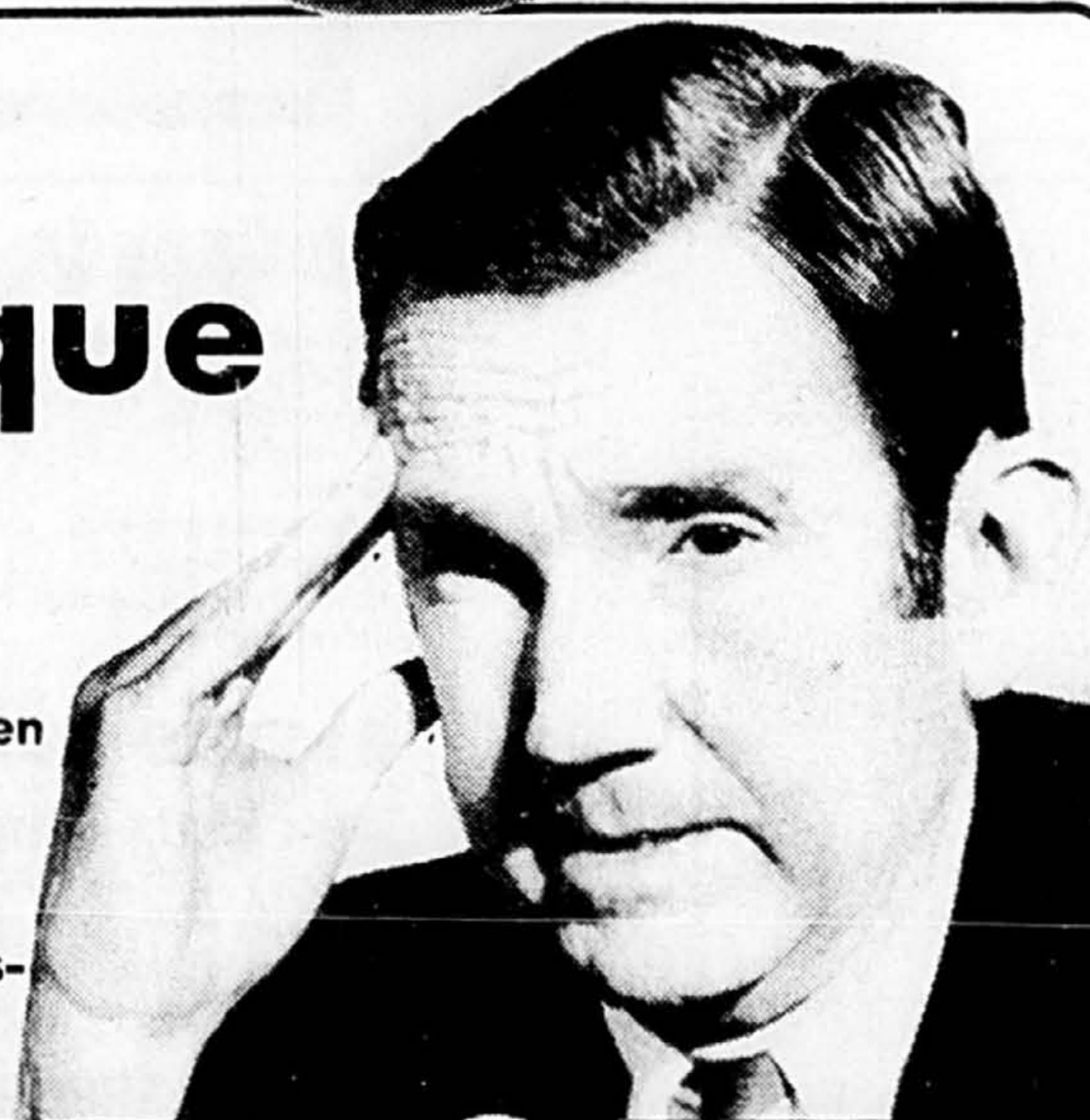
page B 4



La stratégie de Ramsey Clark risque d'isoler Carter

■ De retour d'Iran, où il a défié une interdiction présidentielle en participant à la conférence sur «Les crimes de l'Amérique», l'ancien secrétaire à la Justice Ramsey Clark, menacé de poursuites judiciaires, a défini pour régler la crise des otages une stratégie de «modération». De Washington, Jean PELLETIER écrit que si cette stratégie est de nature à encourager les alliés européens des États-Unis dans leurs réticences, elle risque par contre d'isoler le président Carter au sommet de Venise.

page A 10



SOMMAIRE

Annonces classées: C 6 à C 11
Arts et spectacles
— Informations: D 9 à D 12
— Horaires: D 11
Bandes dessinées: D 8
Carrières et professions: C 5
Décès, naissances, etc.: C 13
Économie: D 1 à D 7
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON:
Holocauste: C 7
Horoscope: D 8
L'auto: B 7 à B 13
Le monde: A 10, A 11
Météo: A 2
Mot mystère: D 8
Mots croisés: D 8
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: D 11
Radio et télévision: D 11, D 12
Sports: B 1 à B 6, B 14, B 15
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3

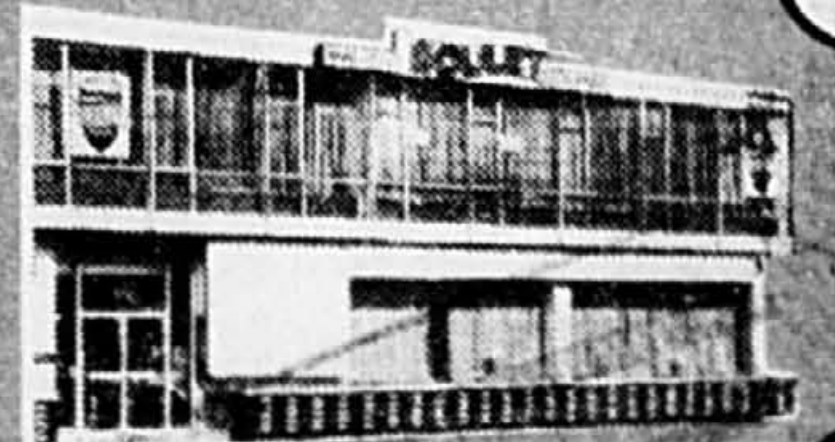
Consultez-nous
POUR LA VENTE
OU L'ACHAT
de votre
propriété

immuebles

GOULET

courtiers, inc.

angle
JEAN-TALON
et PIE IX
374-5744



CONTENTIEUX HYDRO-ÉLECTRIQUE

Ottawa ne s'interposera pas entre Québec et T.-Neuve

■ QUÉBEC. — Ottawa n'interviendra pas dans le contentieux hydro-électrique Québec-Terre-Neuve et n'a pas encore pris de décision au sujet de la taxe qu'il pourrait prélever sur les exportations d'électricité du Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre fédéral de l'Énergie, Marc Lalonde, lors d'une conférence de presse qu'il donnait avec son homologue québécois

Yves Bérubé à l'issue de leur rencontre, au cours de laquelle il a également été question de l'usine d'eau lourde LaPrade, de gaz naturel et d'isolation des maisons.

Au sujet du litige sur l'énergie hydro-électrique entre Terre-Neuve et le Québec, M. Lalonde a dit que ce dernier est prêt à discuter cette question sans y mettre de condition et le minis-

tre espère que Terre-Neuve saisira l'occasion d'entreprendre des pourparlers.

«Dans le passé, a-t-il poursuivi, ces différends ont été réglés par les provinces sans qu'il soit

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

nécessaire que le fédéral intervienne et ce serait encore la meilleure solution dans ce cas.»

Quant à l'éventuelle imposition d'une taxe sur les exportations d'électricité du Québec, M. Lalonde a dit que le conseil des ministres fédéral n'avait pas encore étudié cette question, qui a été soulevée par l'Ouest.

Non à la taxe

Au cours de la rencontre d'hier, qui se tenait à huis clos, M. Bérubé, qui s'oppose à cette

taxe, a fait valoir à son homologue que la marge de profit sur les exportations est faible, notamment par comparaison à celle qui découle de la vente du pétrole, et que la taxe réduirait les revenus d'Hydro-Québec ainsi que, par conséquent, le degré d'autofinancement des barrages.

En fin de compte, ce sont d'après lui les consommateurs d'électricité du Québec qui supporteraient le fardeau de cette taxe.

Au sujet du gaz naturel, les deux gouvernements se sont entendus pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de délais indus dans la réalisation du projet de gazoduc et, de préciser M. Bérubé, le conseil des ministres du Québec devrait pouvoir se pencher sur une recommandation qu'il lui fera en août, suite aux audiences de la Commission de protection du territoire agricole, qui se tiendront le mois précédent.

Pour ce qui est du programme d'isolation des maisons, qui est partagé entre les deux niveaux de gouvernement, MM. Bérubé et Lalonde ont discuté de la possibilité de le simplifier et de le rendre plus efficace et, à cette fin, le Québec soumettra au fédéral une proposition globale permettant de regrouper les deux plans. L'administration serait confiée à un organisme public qui recevrait une subvention globale pour en assurer le financement.

Pas question du pétrole

Le dossier LaPrade, que la succession des gouvernements à Ottawa a gardé en suspens, est revenu hier sur le tapis, et M. Lalonde s'est engagé à nommer quelqu'un qui donnera suite, d'une façon ou d'une autre, sur le plan technique, à la proposi-

tion que le Québec avait faite au conservateur Hnatyshyn. Ce qui permettra de donner une suite sur le plan politique à la promesse d'une compensation de \$200 millions. Aucun échéancier n'a été fixé.

La rencontre d'hier clôturait la tournée des capitales que M. Lalonde avait entreprise en mai pour recueillir les opinions au sujet de ses négociations avec l'Alberta sur le prix du pétrole, ainsi que les préoccupations de chacun sur l'ensemble des questions énergétiques.

Le pétrole fut, semble-t-il, mis de côté à cause de l'échec récent de la tentative fédérale de s'entendre avec M. Lougheed.

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Le processus de renouvellement constitutionnel démarre

■ Le ministre Jean Chrétien veut bien parler de constitution avec énergie, mais refuse de discuter de constitution et d'énergie. Il ne sera donc pas question, pour lui, de mélanger le prix du pétrole avec le renouvellement du fédéralisme lors de la première rencontre réunissant aujourd'hui, à Ottawa, les responsables fédéral et provinciaux des problèmes constitutionnels.

M. Chrétien considère cette réunion préliminaire comme purement «organisationnelle»: on a déjà douze priorités à s'occuper, il faut déterminer l'ordre de la discussion et disposer des problèmes pratiques, déclarait-il hier.

Pour lui, les semaines de discussions à venir peuvent être très satisfaisantes, puisqu'on aborde de vieux problèmes déjà bien connus et que chacun des participants possède à fond. Chaque gouvernement se préparera à des discussions intensives jusqu'au 7 juillet, alors que débiteront plusieurs semaines de travaux entre ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

Chargé du dossier constitutionnel pour le gouvernement central, le ministre Chrétien se déclare confiant quant à l'issue des pourparlers même s'il se promet d'y aborder la déclaration de principe déposée la semaine dernière par le premier ministre Trudeau, et unanimement rejetée par tous ses homologues des provinces à l'exception de celui de l'Ontario. «Moi, ça ne m'énerve pas tellement, d'affirmer hier le «p'tit gars de Shawinigan». «Il ne faut pas s'enfermer dans les fleurs du tapis.»

Les ailes d'un ange

Nul n'ignore l'intérêt passionné que nos politiciens portent à la religion, ni la fougue byzantine qu'ils déploient dès qu'il est question des choses de l'Église. Aussi pas moins de six d'entre eux se rendront au Vatican, du 22 au 24 juin, pour les cérémonies de béatification de Mgr de Montmorency-Laval, de Mère Marie de l'Incarnation et de Kateri Tekakwitha.

Sous la houlette du ministre fédéral de la Défense Gilles Lamontagne, des hommes publics québécois comme les ministres Camille Laurin et Denis Vaugeois ou le maire de Québec Jean Pelletier seront donc du pèlerinage, en compagnie notamment d'un chef indien et de deux énarques «gentilshommes de Sa Sainteté».

Le tout, évidemment, aux frais des contribuables. Mais ces mêmes contribuables débourseront-ils pour la béatification de bienheureux Canadiens ou Français? C'est en effet sous le régime colonial de la Nouvelle-France que les trois élus vivaient, et non sous l'actuelle administration.

Le train débouté

Les Pères de la confédération avaient le train à leur disposition pour unir les différentes régions canadiennes. Leurs petits-fils suivent la même voie: le député libéral de Cochrane, Keith Penner, a ainsi proposé hier aux Communes que le «train de la découverte» roule une année de plus, c'est-à-dire jusqu'en 1981.

Ce train sillonne déjà le Canada depuis quelques années, et sert en quelque sorte de musée ambulante à la gloire de la «canadienneté». Le train accuse un fort penchant pour le Québec, et risque d'y revenir à de nombreuses reprises si le gouvernement tient compte des suggestions du député Penner. «Étant donné que nous sommes entrés dans le processus du renouvellement de notre fédération, il est impératif que le peuple du Canada continue d'être conscient de son riche héritage», déclare-t-il. Tous les députés ne semblent pas, toutefois, partager cette profession de foi, puisque sa motion fut rejetée, n'ayant pu obtenir un consentement unanime de la Chambre.

Vive le MEDS!

Euphorie chez les siglomaniacs: un nouveau rejeton de la bureaucratie fédérale naîtra vraisemblablement aujourd'hui aux Communes sous le nom de MEDS ou, pour les non-initiés, le ministère d'État au Développement social.

Un ministère à la vocation cristalline, si on en croit son parrain, M. Jean Chrétien. Selon lui, le MEDS «permettra d'intégrer l'élaboration des politiques à la gestion des dépenses», et cela dans un secteur qui accapare actuellement environ la moitié du budget fédéral, soit \$26 milliards par année.

L'enfant est toutefois né avant terme, puisqu'il fait ce qu'on attend de lui depuis déjà deux mois, alors que ce n'est qu'hier que le ministre Chrétien recommandait sa création en Chambre. A peine sept heures de débat suffiront à le faire reconnaître légalement, ce qui permettra à ses 60 fonctionnaires de surveiller — maintenant sous couvert officiel — le fonctionnement des programmes ministériels dans le domaine des politiques sociales, juridiques et culturelles.

De fait, le MEDS deviendra une sorte de bureau central coordonnant les efforts de tous les ministères responsables des politiques sociales, un peu comme cela existait déjà dans le domaine du développement économique.

MARIO FONTAINE

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix.

Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.



Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 8 Maximum: 24
Généralement ensoleillé

DEMAIN Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	20	24	Ennuagement	Dégagement
Outaouais	24	24	Ensoleillé	Beau
Laurentides	18	18	Périodes nuageuses	Ciel variable
Cantons de l'Est	20	20	Ensoleillé	Beau
Mauricie	18	18	Périodes nuageuses	Ciel variable
Québec	20	20	Ensoleillé	Beau
Lac-Saint-Jean	20	20	Ensoleillé	Beau
Rimouski	18	18	Périodes nuageuses	Nuageux et venteux
Gaspésie	18	18	Périodes nuageuses	Nuageux et venteux
Saint-Jacques	14	14	Périodes nuageuses	Périodes nuageuses
Bas-Saint-Laurent	14	14	Périodes nuageuses	Périodes nuageuses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	10	18
Alberta	Averses	Edmonton	12	25
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	8	20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	10	20
Ontario	Ensoleillé	Toronto	6	22
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	6	18
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	8	18
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	6	15
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	9	12

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	20	Chicago	14	26	Nlle-Orléans	32	32
Washington	21	21	San Francisco	11	20	Miami	30	30
Boston	22	22						

vers les capitales

Amsterdam		Londres	15	Stockholm	
Athènes	29	Le Caire		Sydney	
Berlin		Lisbonne	26	Tokyo	
Bruxelles	18	Madrid	25	Tunis	
Casablanca		Moscou	16	Vienne	23
Genève		Paris	19	Varsovie	
Hong Kong	29	Rome	24		

vers les plages

Acapulco	26	33	Bermudes	22	28	Nassau	23	29
Mexico	9	28	Barbade	25	30	Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. • Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi \$1.75	REDACTION	285-7272
	Lundi au vendredi \$1.25	PROMOTION	285-7070
	Samedi seulement 0.75	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
		ANNONCES CLASSÉES	285-7383
		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
		Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
		GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Annonces classées	285-6901
		Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911	

La Garde côtière et les plaisanciers à couteaux tirés

La guerre est solidement «pognée» entre la Garde côtière et l'Association des plaisanciers du Québec.

Au cœur du litige: la décision de la Garde côtière d'enlever quelque 30 pour cent des 1,177 bouées de navigation installées sur l'Outaouais, la rivière des Prairies, le lac Saint-Pierre et le Richelieu, à l'intention des plaisanciers.

En toile de fond: le désir de la Garde côtière de réaliser des économies là où il est possible de le faire. Pour le payeur de taxes que je suis, c'est une perspective à ne pas repousser du revers de la main... en autant que la sécurité des plaisanciers n'est pas mise en cause.

Ce problème, comme tous les autres, comporte deux versions. Et les deux côtés de la médaille sont aussi différents que «pile» et «face»!

L'accusée, c'est la Garde côtière. Par la voie de son procureur, Jean-Louis Bibeau, elle présente un plaidoyer de non-culpabilité avec explications.

Bon an, mal an, depuis 1967, la Garde côtière installait 1,177 bouées sur les plans d'eau mentionnés précédemment. Cette année-là, la Garde côtière avait augmenté le nombre de bouées parce qu'elle s'attendait à un nombre très élevé de visiteurs au port de plaisance de Terre des Hommes.

Cette «surenchère au point de vue sécurité» — l'expression est de M. Bibeau — n'a jamais été corrigée par la suite si bien que l'Association des plaisanciers considérait le nombre des bouées comme un droit acquis.

Or, poursuit M. Bibeau, la région des Laurentides a commandé une étude pour voir si, par souci d'économies, il ne serait pas possible de réduire les frais imputables à la pose et à l'entretien des bouées en réduisant leur nombre, sans que la sécurité des plaisanciers ne soit affectée.

L'étude devait prouver à la satisfaction de la défenderesse qu'on pouvait retirer 201 bouées lumineuses et 141 bouées non lumineuses sans nuire à la sécurité. Les responsables de l'étude concluaient que l'eau étant assez profonde à certains endroits et la circulation de nuit étant assez limitée, ces bouées étaient superflues.

Avec la bénédiction du ministère des Transports à Ottawa, l'initiative à caractère économique de la région des Laurentides était donc mise en vigueur dès cette année.

Sur l'Outaouais, on a donc enlevé 93 bouées lumineuses. Les suggestions proposées avant la date limite du 15 mai ont permis d'en sauver neuf.

Sur les trois autres plans d'eau, on prévoit enlever 240 bouées, une opération que les plaisanciers pourront tout au moins ralentir s'ils font connaître leur avis d'ici le 15 juillet.

M. Bibeau est catégorique: les chenaux de navigation commerciale ou de plaisance sont tout à fait sûrs. «Nous sommes très soucieux des sous, mais pas au prix de créer des dangers», dit M. Bibeau à ce sujet.

Ça bouillonne dans la marmite

La requérante, soit l'Association des plaisanciers, est représentée par Pierre Martel, ven-

deur d'enveloppes de son métier et comptant pas moins de 31 ans d'expérience comme plaisancier. Il assure que sa feuille de route est vierge à bord de son yacht de \$80,000 et il ne veut pas la souiller (lire endommager son yacht ou risquer la vie des membres de sa famille), à cause de ce qu'il appelle «l'incompétence et l'arrogance des capitaines popcorn de la Garde côtière».

Car, vous l'avez deviné, les chenaux ne sont plus sécuritaires selon M. Martel. La liste des accidents et des échouages est là pour en témoigner, dit M. Martel. Nul doute dans son esprit que les bouées ne devraient pas disparaître. «Nous revendiquons seulement les services auxquels nous avons droit», dit-il, en précisant que les plaisanciers paient plus que leur part de taxes au gouvernement fédéral, tant sur l'essence que sur l'importation des embarcations.

Sur la rivière des Prairies, même les bouées en place suscitent le mécontentement des plaisanciers, puisque l'entrepreneur chargé de leur pose est nouveau de cette année, alors qu'il a succédé à une autre entreprise responsable de cette opération depuis 25 ans. Et, ajoute M. Martel, les bouées sont mal placées, tandis que les poteaux de repaire sont mal positionnés.

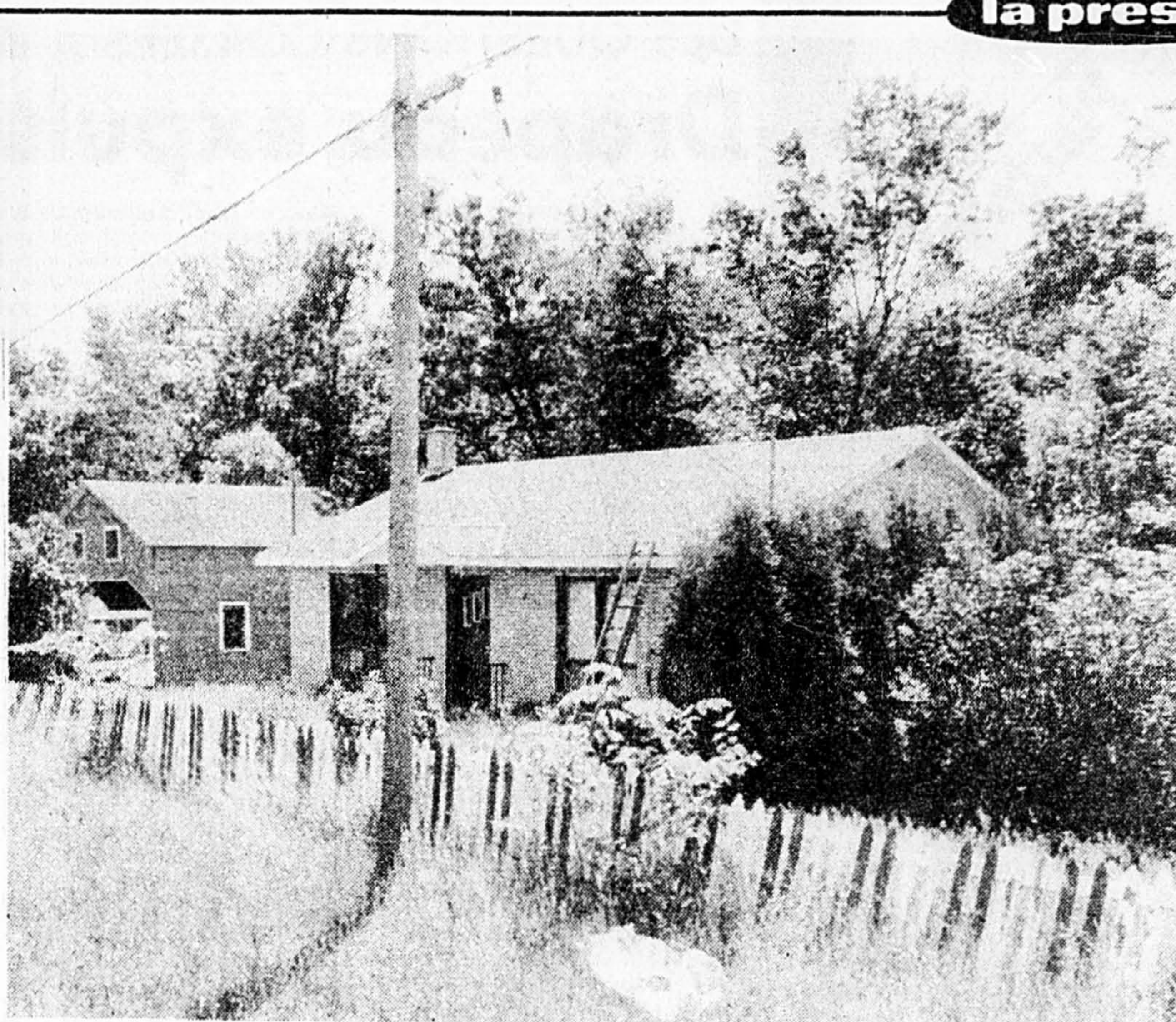
Le procureur de la défense reconnaît le fait: l'entrepreneur a changé, à la suite d'un appel d'offres, ainsi que le veulent les règlements du ministère. Si, dit M. Bibeau, la preuve est faite que le nouvel entrepreneur ne peut faire l'ouvrage d'une manière satisfaisante, la Garde côtière procédera à un nouvel appel d'offres. M. Martel rétorque que pour \$340 de plus, on aurait dû conserver l'entrepreneur précédent. Malheureusement, sur ce point, le juge Public ne peut lui donner raison. Les appels d'offres existent justement pour stopper l'hémorragie de fonds publics et il faut respecter les règles du jeu... à moins qu'on ne prouve l'incompétence de l'adjudicataire du contrat.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, les revendications des plaisanciers ne se limitent pas aux seules bouées de navigation.

Ils rencontrent également des problèmes au niveau de l'éclairage. Alors qu'au Québec, Pares-Canada a écourté d'une heure la période d'éclairage aux écluses du canal de Chambly, la période a été prolongée de quatre heures en Ontario.

Quand les relations sont pourries à ce point, il devient impérial que les deux parties annoncent une trêve et mettent un peu d'eau dans leur vin pour reprendre un lieu commun. Et qu'ils atténuent aussi leurs propos. L'arrogance des uns est souventes fois à l'égale de la violence verbale des autres. Chose certaine, tant la Garde côtière que l'Association des plaisanciers auraient intérêt à se rencontrer dans les délais les plus brefs et de chercher en toute sérénité, une solution au problème avant qu'il ne s'envenime.

Comme le disait si bien un de mes bons amis Jean Drapeau: «Il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions...»



Les Mohawks d'Oka ne veulent plus que le Blanc vienne s'installer sur ce qu'ils croyaient être leur territoire.

Les Mohawks d'Oka veulent une réserve

Près de 1,000 Amérindiens de la tribu Mohawk installée à Oka depuis toujours, se révolteront bientôt si le gouvernement canadien ne définit pas un territoire précis pour eux dans cette municipalité.

Dès cette année, des négociations seront entreprises par le chef Huch Nicholas qui réclamera du ministère fédéral des Affaires indiennes la reconnaissance

ANDRÉ PEPIN

ce d'une réserve à Oka. Déjà, l'atmosphère est tendue sur le territoire où les Blancs peuvent acheter des terrains et construire de superbes résidences: «Notre famille iroquoise est traditionnelle et nous croyons avoir le droit de revendiquer nos terres. Le gouvernement canadien ne nous a jamais dédommagés pour l'expropriation des terres de Mirabel, alors il devra nous concéder un territoire étendu, ici à Oka, où le Blanc ne pourra venir s'installer. Sinon, il pourrait y avoir un vaste mouvement de contestation de notre part», a expliqué hier le chef Nicholas au cours d'une entrevue à LA PRESSE.

La municipalité rurale d'Oka est la seule responsable des terrains de son territoire, aucune zone n'est administrée par le gouvernement central: en un

mot, la réserve d'Oka n'existe pas.

«Nous ne pouvons plus vivre dans une telle atmosphère, alors nous devons agir immédiatement», poursuit le chef de bande. Le mouvement politique qui ne fait que s'amorcer intervient au moment où bon nombre de Blancs ont déjà acquis des propriétés sur le territoire.

«Nous sommes une population hétérogène. Nulle part au Canada, Blancs et Amérindiens ne sont aussi près les uns des autres. Il faut comprendre les Amérindiens qui revendiquent leurs terres, mais nous qui sommes propriétaires avons tout de même le droit de disposer de nos propriétés si le gouvernement n'intervient pas», déclare M. Noël Raymond, un Blanc qui a vendu plusieurs terrains sur le territoire occupé par les Mohawks.

Les négociations

Au moment où le chef Nicholas entend entreprendre de sérieuses négociations avec le gouvernement central, ce dernier ne montre aucun signe apparent démontrant une intention de décréter qu'un territoire sera réservé aux Mohawks, même si le ministère a contribué à la construction d'une école et d'un centre administratif.

«Nous préparons actuellement des dossiers élaborés pour entre-

prendre les pourparlers avec le fédéral. Tout est calme pour l'instant, à l'exception de quelques altercations entre voisins, mais si rien n'intervient bientôt, on peut prévoir des affrontements majeurs entre Mohawks et Blancs qui vivent ici», conclut le chef Nicholas.

Le territoire Mohawk n'existe que dans l'esprit des gens du milieu et ce, depuis l'époque de la Nouvelle-France. A l'époque, le gouvernement français avait concédé des terres aux Sulpiciens installés dans la région; ces derniers ont vendu des terres aux Amérindiens qui, tout naturellement, ont formé un noyau de population à Oka. Par ailleurs, la communauté a aussi vendu des terres aux Blancs qui, au cours des siècles, ont toujours habité le même secteur. L'attrait de la région attire maintenant de plus en plus les citoyens vers le territoire Mohawk, ce qui déplaît à la famille iroquoise qui croyait pouvoir compter sur des droits acquis.

La cour permet de breveter les inventions génétiques

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a décidé hier que les inventions dans le domaine de la manipulation génétique pourront désormais être brevetées.

Cette importante décision votée par seulement une voix de majorité (cinq voix contre quatre), va obliger l'Office national des brevets «US Patent and Trademark Office» à accorder un brevet à un chercheur de la firme General Electric qui avait créé une bactérie, appelée pseudomonas, se nourrissant de pétrole brut.

Ananda Chakrabarty, l'auteur de cette invention, particulièrement utile en cas de marée noire, avait déposé en 1972 une demande de brevet qui avait été rejetée.

Le gouvernement américain s'est en effet opposé jusqu'à présent à accorder des brevets d'invention dans le domaine de la manipulation génétique en raison des implications économiques que cela comporterait.

Le juge Warren Burger, président de la Cour suprême, a indiqué que le Congrès était libre de faire modifier la loi existante sur les brevets pour en faire exclure le domaine génétique. Sous sa forme actuelle, cette loi, a précisé le juge Burger, n'empêche pas qu'une invention portant sur la découverte de nouvelles formes de vie soit brevetée.

Toutefois, le juge a tenu à souligner que cela ne signifiait pas que la loi n'avait aucune limite et qu'elle s'appliquait à toutes les découvertes. Les lois de la nature, les phénomènes physiques et les idées abstraites ne peuvent être brevetées.

De son côté, Richard N. Goldstein, de l'École de médecine de Harvard, a prédit que cette décision nuira à la recherche scientifique. «Cela va pousser la science de plus en plus dans la direction des projets monétaires, dit-il, et il y aura des questions qui ne seront pas posées parce qu'il n'y aura aucun profit à faire en les posant.»

Jeremy Rifkin, de la Commission des affaires de la population, a accusé la cour d'avoir jeté les bases juridiques pour que les sociétés deviennent propriétaires du processus vital.

Évadez-vous du quotidien.



Offrez-vous une Escapade à Québec.

Une Escapade à Québec, c'est l'occasion idéale pour explorer une ville merveilleuse. Québec, c'est d'abord un rendez-vous avec le passé. Québec, c'est aussi une multitude de bons petits restaurants où vous aurez plaisir à vous délecter. Québec, c'est également la Citadelle, l'historique Place Royale et la célèbre rue du Trésor.

Le forfait Escapade à Québec est offert en semaine et durant le week-end. Il comprend l'aller-retour Montréal/Québec (Sainte-Foy) en voiture-coach, l'hébergement au Château Frontenac, au Québec Hilton ou à l'Auberge des Gouverneurs. Par exemple, il n'en coûte que \$84.00 par personne pour un forfait avec séjour de deux nuits en week-end à l'hôtel Hilton, à raison de deux adultes par chambre.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA, au 871-1331. Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Fiducie du Québec

Connaissez-vous le PPDB?

Le PPDB ou Plan de participation différée aux bénéfices est un mécanisme de redistribution d'une partie des profits annuels de l'entreprise au nom de l'employeur ou de certains employés. C'est aussi un excellent complément à l'épargne-retraite.

La Fiducie du Québec offre deux types de PPDB. Le Plan à Gestion de la Fiducie du Québec: les contributions sont investies dans les Fonds Desjardins ou dans les Dépôts garantis. Le Plan à Gestion autonome: l'employeur choisit lui-même ses véhicules de placement.

Pour en savoir plus long sur nos PPDB, venez nous rencontrer ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840
Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne



Le CLUB de CONVERSATION FRANÇAISE et ANGLAISE de Montréal

Pour ceux qui désirent perfectionner leur anglais et acquérir la possibilité de le parler en affaires et en société.

- SÉANCES DE PRATIQUE D'ANGLAIS
- PETITS GROUPES
- PROGRAMMES D'ÉCHANGE AVEC MEMBRES ANGLOPHONES
- ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (sorties, cinéma, théâtre, etc.)

Pour une SÉANCE D'ESSAI ou pour renseignements, téléphoner au

861-8341

— Social — Culturel — Éducationnel — Apolitique —

Chronique agricole

Pierre Foglia

J'ai retrouvé une autre maison de campagne. Mais comme je suis superstitieux, je ne vous en parlerai pas. En tout cas, je vous en parlerai beaucoup moins que l'autre, celle qui a passé au feu...

Je vais éviter les grands épanchements bucoliques, promis. Mais comme je passe la moitié de la semaine en plein champ, vous n'échapperez pas à quelques chroniques agricoles. Ce ne sont d'ailleurs pas les sujets de conversation qui manquent dans le coin... Je n'ai jamais compris d'ailleurs pourquoi les journaux des grandes villes avaient des correspondants à Paris, à Kaboul, et aucun à Notre-Dame-des-Bois ou à Saint-Prospère. Pourquoi toujours témoigner des grands drames qui font l'histoire, et jamais des toutes petites histoires qui font les saisons...

Il est vrai qu'on ne va pas aux champs comme on va au cœur du débat constitutionnel, avec des «nonobstant», des «d'une part et d'autre part», des «eh bien voici», des «considérant que»... par ici, il y a du lousse dans la conjoncture et du slaque dans les mécanismes de participation.

Mais ce ne sont pas les sujets de conversation qui manquent, je vous le répète. Le magasin Métro est en rénovation, les pompiers ont eu bien froid ces derniers jours et on est passé tout près d'un désastre, les pompiers préparent leur barbecue annuel, à la balle molle, les Panthères du Pinnacle ont battu les Gaulois 8-2, ou le contraire, je ne me souviens pas très bien... Au Vermont, à côté, la pêche à la truite brune vient d'ouvrir, et quand on repasse la frontière, le soir, (bredouille bien sûr), le douanier de service placote à l'infini des qu'on fait mine de se demander s'il fera beau demain dimanche: «Vaut mieux pas y penser, il a fait mauvais à la Sainte Trinité, on en a pour 13 dimanches à se les geler...»

Ça n'a pas été facile de retrouver une maison dans la région. Tout est loué depuis l'hiver. Mais j'aime tellement le coin que j'étais prêt à passer l'été à la «Vallée Rustique», un club de camping pour nudistes. Je suis allé voir de quoi ça avait l'air...

Un sentier sur le chemin des Bouleaux, au bout du sentier une barrière qu'on franchit sans façon, la réception est à droite. À gauche, posé dans le gazon, un rocher sur lequel on a peint en grandes lettres blanches: «Ah c'qu'on est ben, les p'tites fougues à l'air». Je pense que c'est du Lamartine. Je n'en suis pas sûr, et de toute façon ce n'est pas toujours vrai. Ce jour-là entre autres, il faisait trop froid pour se promener nu.

Le terrain est beau, même avec ses tables à pique-nique d'un jaune orange criard, avec ses unités style motel, même avec ses roulottes en bordure du bois, même avec sa piscine bleue javel. La salle communautaire à presque du style, elle abrite salle de danse, sauna... les prix sont raisonnables, \$175 pour devenir membre, autant pour y passer la saison dans une roulotte. Pour les visiteurs occasionnels, \$15 par jour, \$60 par semaine. Seuls les couples sont acceptés bien sûr.

Tout cela avec un p'tit côté pepsi qui a son charme. Rien d'agressif, rien de trop vulgaire.

Trois prisonniers détiennent deux otages

CHICOUTIMI (PC) — Dans une tentative désespérée d'obtenir leur remise en liberté, trois détenus originaires de Montréal gardaient toujours en otage, tard hier soir, un gardien de la prison de Chicoutimi et leur propre avocat.

La police a identifié les trois hommes comme étant Roger Scott, 24 ans, Jean-Claude Lavoie, 20 ans, et Yvan Brouillard, 30 ans.

Ceux-ci ont tout d'abord maîtrisé le gardien Eugene Roberge, âgé de 63 ans vers 1 h 30 dans la nuit de dimanche à lundi.

Armés d'un pic rudimentaire et de couteaux de fabrication artisanale, les mutins ont par la suite exigé la présence de leur avocat, Me Louis-Charles Fournier, pour leur servir d'intermédiaire.

Ils réclamaient leur liberté contre la vie de leur otage, a indiqué M. Antoine Duchesne, directeur de cette maison de détention provinciale. Par la suite, ils devaient refuser de libérer l'avocat.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le détenu Brouillard a déclaré: «Nous savons très bien qu'une telle tentative n'a jamais réussi. Nous sommes tout sim-

Pour le commun des tout-nus, si j'ose dire. À la bonne franquette.

On devine que le propriétaire, Normand Côté, n'a pas fait ses classes dans les clubs Méd. Sa Vallée Rustique lui ressemble, pas compliquée, sans mauvaises surprises:

— J'étais contracteur à Farnham avant d'investir ici il y a sept ans. Ça fait 15 ans que je pratique le nudisme surtout aux États. Le nudisme, c'est la liberté. Tu ne veux plus rien savoir d'autre quand t'as commencé...

Il a su que je n'avais jamais mis les pieds dans un club du genre, il a cherché à me rassurer: «Les deux premières heures, tu as le droit de rester habillé, après tu décides si tu restes ou si tu pars. En sept ans, un seul couple a décidé de repartir...» Il m'a rassuré aussi sur la moralité de la place: «Je n'ai jamais vu un couple se taper sur le gazon depuis que je suis ici... c'est quand tu es habillé que les mauvaises idées te viennent...»

Plus il me rassurait, plus il me confirmait dans mes soupçons: «Ce n'est pas drôle d'être tout-nu... J'ai compté 25 interdits dans les règlements du club, certains qui vont de soi, mais d'autres franchement rébarbatifs, comme par exemple l'interdiction de se renseigner sur l'identité des autres membres, l'interdiction de changer de partenaire (ou même de se présenter au club avec une personne différente de la fois précédente), interdiction du contact physique, aussi léger soit-il... Evidemment, le nudisme est obligatoire pour tous sur le terrain du club quand le temps le permet.

Au fond, j'ai très bien fait de chercher ailleurs... Là où je suis maintenant, je peux me livrer à toutes les fantaisies vestimentaires qui m'excitent. Pas plus tard que ce matin, j'ai mis des bretelles bleu-blanc-rouge pour aller aux fraises, ensuite j'ai mis une cravate pour prendre ma douche, et j'ose à peine le dire, hier soir, je me suis endormi tout habillé!... Vous devriez essayer ça... C'est ben cochon...

Ramon le racoon

Rien à voir avec ce qui précède. Au cours d'une promenade j'ai trouvé un raton-laveur assez mal en point. Je l'ai ramené à la maison après des péripéties trop longues à raconter ici. Je l'ai baptisé Ramon. Sans trop savoir pourquoi, il n'a pas l'air mexicain du tout. Je n'ai aucune idée de ce que mangent les ratons-laveurs. Celui-ci refuse toute nourriture. J'ai essayé la crème glacée au chocolat, le couscous, des foies de poulet aux champignons, rien à faire, il n'a pas desserré les dents.

Est-ce que quelqu'un pourrait me renseigner sur les habitudes alimentaires de ce curieux animal?

Pourriez-vous me dire aussi si les ratons-laveurs font de la bicyclette? Enfermé dans le réduit où je range la mienne, celui-là fait des gros efforts pour grimper sur la selle. Est-ce normal?

DES QUESTIONS CORSÉES À DRAPEAU

Drapeau expulsé Auf Der Maur

C'est pour ne pas risquer d'être lui-même poursuivi en justice et se voir condamner à des amendes pouvant atteindre \$1,000 par jour que le maire Drapeau s'est dit contraint d'ex-

FLORIAN BERNARD

pulser le conseiller Nick Auf Der Maur du conseil, hier soir, après avoir expliqué que «celui qui tolère ou autorise» un conseiller à siéger dans l'illégalité se place lui-même en situation d'illégalité.

Et c'est pour ne pas placer le maire de Montréal ni aucun membre du conseil dans une situation difficile au plan légal que le conseiller Auf Der Maur a finalement décidé de quitter son siège, sous les applaudissements nourris des visiteurs qui avaient envahi les galeries, en soulignant qu'il contestera cette expulsion devant les tribunaux. «Je pars sous réserve de défendre mes droits et libertés en temps et lieu», a déclaré le conseiller Auf Der Maur. Avant de quitter la salle, toutefois, M. Auf Der Maur avait eu le temps de jeter le «pavé Malouf» en plein dans la marre, suscitant un débat animé.

M. Auf Der Maur venait de passer la journée au Palais de justice, avec les avocats de son parti, dans le but de faire accepter une «requête d'excuse» par le juge Réginald Tormey de la Cour provinciale. La requête fut toutefois reportée sine die parce qu'elle n'a pas été présentée

dans un délai minimum de trois jours prévu par la loi. En siégeant au conseil, hier soir, le conseiller Auf Der Maur risquait une amende de \$500 par jour, tout ceci parce que le rapport trimestriel de son parti ne comportait pas un certificat des vérificateurs.

Des questions corsées

Comme il fallait s'y attendre, le maire Drapeau a systématiquement refusé de répondre à toutes les questions qui lui ont posées concernant le rapport Malouf. Il a cependant promis qu'il répondra aux questions des conseillers lors de l'assemblée statutaire du 27 juillet prochain, alors qu'il déposera sa propre version des faits, agrémentée de «chiffres, de croquis, de documents et d'analyses».

Sans aller jusqu'à promettre un débat public, le maire a donné l'assurance qu'il prendra en

délibéré toutes les questions et toutes les demandes de renseignements que les conseillers lui adresseront. Ces questions risquent d'être fort nombreuses. Déjà le conseiller Michael Fainstat du Rassemblement des citoyens de Montréal a publié une série de questions pertinentes touchant non seulement les coûts des Jeux, mais également les sommes offertes du Parti civique par la firme Régis Trudeau.

Pour sa part — respectant la consigne du maire — le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre a refusé de répondre à une question qui lui demandait de préciser le rôle «préventif» qu'il a joué, il y a deux ans, lorsque l'affaire Niding a éclaté dans le public. «M. Niding a démissionné de son poste. Il n'est pas ici pour se défendre ce soir. Je n'ai rien à dire à

ce sujet» devait préciser M. Lamarre.

Pas d'élections hâtives

Le projet de résolution du RCM réclamant une élection générale dans les plus brefs délais a rapidement été écarté par le maire Drapeau. En effet, le conseiller Michael Fainstat n'a pas réussi à rallier un seul membre du conseil à sa cause pour appuyer sa résolution. Normalement, il aurait pu compter sur l'appui du conseiller Auf Der Maur, mais ce dernier venait d'être expulsé. Faut-il dire que la résolution a été jugée irrecevable par le maire Drapeau.

L'assemblée s'est terminée dans une atmosphère de déception pour les nombreux contributeurs qui remplissaient les galeries des visiteurs et qui auraient bien souhaité un débat de fond sur l'affaire Malouf.

Manifestation devant l'hôtel de ville

Quelque 350 personnes ont manifesté hier soir devant l'hôtel de ville de Montréal pour protester contre les règlements 80 et 81 interdisant le raccollage et la consommation de boissons alcooliques dans des lieux publics tels que la rue, le trottoir, les parcs, etc. Cette manifestation était organisée par le grou-

pe de pression 80-81 qui comprend notamment des syndicats, la Ligue des droits et libertés, des mouvements féministes. Des gais, des lesbiennes ainsi que des prostituées se sont joints à cette protestation contre l'administration municipale en soulignant que les persécutions ont

déjà commencé «à la discrétion des policiers.»

Par ailleurs, de nombreuses personnes manifestaient aussi contre l'une des conséquences de ces fameux règlements sur la Fête nationale, soit aucune consommation d'alcool en public après minuit et extinction des feux et de la Fête à minuit.



HOMMAGE AUX GENS AVISÉS!

LE COMPTE RENDEMENT

Le compte rendement de la Banque Continentale est digne d'intérêt: il vous permet de jouir des avantages d'un compte-chèque et de profiter du taux d'intérêt élevé d'un compte d'épargne véritable. Émettez autant de chèques que vous le désirez. Accumulez

des intérêts calculés quotidiennement sur le solde de votre compte à la fermeture. Profitez d'un intérêt boni sur le solde mensuel minimal.

C'est simple et avantageux! Le compte rendement de la Banque Continentale est certainement le type de compte qui correspond le mieux à vos besoins: c'est un compte-chèque

qui vous rapporte l'intérêt élevé d'un compte d'épargne. Le compte rendement est un autre exemple du service bancaire personnalisé de la Banque Continentale. Un nombre sans cesse croissant de ses succursales tous services vous offrent ce compte.



BANQUE CONTINENTALE
DU CANADA

SYMBOLE D'ACTION

Il y a une succursale tous services de la Banque Continentale du Canada située au:

600, boul. Dorchester ouest, Montréal Téléphone 866-2841

1707 ouest, boul. St-Martin, Chomedey Téléphone 687-6920

LE 24 JUIN À MONTRÉAL

La Corporation attendra jusqu'à jeudi

La Corporation de la fête du 24 juin, région de Montréal, ne peut considérer comme réponse officielle à sa requête du 6 juin les déclarations «évasives et publiques» du président du comité exécutif de Montréal qui, le 9 juin, invitait les Montréalais à respecter le règlement municipal interdisant la consommation d'alcool dans les endroits publics et à s'abstenir de toute activité bruyante après minuit, le jour de la fête nationale.

ANDRÉ CHÉNIER

La Corporation, qui estime que l'ambiguïté persistante à ce sujet est préjudiciable à l'organisation des fêtes dans la métropole, attendra donc jusqu'à jeudi midi pour savoir si, à sa réunion de la veille, le comité exécutif aura jugé bon de donner suite ou non à la lettre que M. Jean-Paul Champagne adressait le six juin au maire Jean Drapeau, afin que la fête nationale soit dispensée de la réglementation relative à la non-consommation d'alcool, conformément à l'article «c» de la section 2aa du règlement 5465.

Le problème, a expliqué hier M. Champagne, président de la Corporation, c'est que la stricte application du règlement menace l'autofinancement d'une dizaine au moins de grands projets de célébration. Les organisateurs de ces fêtes de rues et de quartiers, engagés par contrat à s'autofinancer dans une proportion de 25 pour cent et qui comptent sur la vente de boissons alcooliques comme source de revenus, se voient acculés à des déficits importants et songent maintenant à tout contremander. Dans le Vieux Montréal, par exemple, le déficit envisagé serait de l'ordre de \$30,000.

«Si nous ne recevons pas de réponse de la ville d'ici à jeudi midi, a ajouté un conseiller juridique (qui est également directeur) de la Corporation, M. René Paquette, il nous faudra considérer que la ville maintient son règlement. Dans ce cas, nous avons mandat de nous adresser aux tribunaux». M. Paquette a reconnu que la forme d'intervention judiciaire la plus expéditive serait une demande d'injonction, qui suspendrait l'application du règlement.

Présentement, les conseillers juridiques de la Corporation tentent de déterminer si le règlement est constitutionnel, dans quelle mesure il peut l'être, et quels préjudices son application pourrait porter à l'organisation des fêtes ou aux citoyens (sous l'aspect financier, ou sous celui des droits acquis individuels ou collectifs).

Ainsi, des organisateurs locaux pourraient perdre des sous le 20 juin mais la ville, elle, en perdra le moins possible. C'est pourquoi, selon certains organisateurs, la ville a interdit la fête en des lieux qui lui permettent de toucher des revenus, comme par exemple des terrains de stationnement municipaux (Vieux Montréal) et le marché Maison-neuve (rouvert cette année sous la pression populaire, et où les locataires payent, dit-on, jusqu'à \$750 l'emplacement pour six mois).

Enfin, la Régie des alcools du Québec, région de Montréal, a opposé une fin de non-recevoir à toutes les demandes de permis concernant la vente de boissons alcooliques à l'occasion des fêtes de rues à Montréal le 24 juin. Les autres demandes de permis relatives à des emplacements de vente privés sont toujours à l'étude.

Lessard n'envie pas les Montréalais

«C'est ridicule et ça ressemble beaucoup à de la provocation. Je n'envie pas les Montréalais.

Telle a été la première réaction du ministre responsable des Fêtes de la Saint-Jean au niveau du gouvernement du Québec, M. Lucien Lessard, en découvrant, vendredi dernier, que la ville de Montréal ne paraissait pas disposée à laisser ces citoyens pro-

fitier à fond de la fête nationale, le 24 juin.

M. Lessard, qui entend suivre de près l'évolution de la situation, s'offusque surtout de voir que la plus grande ville francophone du Canada, et l'une des plus grandes de par le monde, fait bande à part en ce qui concerne le traditionnel «il faut mouiller ça» et pour ce qui est de l'interruption des festivités à une heure relativement hâtive.

La Carte en Or d'American Express® Maintenant offerte par la Banque de Montréal.

Lorsque vous emportez la Carte en Or, vous emportez l'un des outils financiers les plus prestigieux du monde. Car seule la Carte en Or combine les services financiers de la Banque de Montréal au réseau international d'American Express.

à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal au Canada, à plus de 9,000 institutions financières à travers l'Amérique du Nord et à plus de 1,000 agences de voyages American Express, ses filiales et ses représentants autour du monde.

La Carte en Or est à la fois un symbole de réussite et un outil financier efficace qui servira à la favoriser. Grâce à la Carte en Or, vous disposez d'un crédit personnel non garanti appréciable à la Banque de Montréal et d'un taux d'intérêt avantageux. Vous avez accès immédiatement à des sommes importantes que vous pouvez utiliser en tout temps, pour n'importe quelle raison, sans avoir à en refaire la demande. Vous jouissez ainsi d'une grande liberté qui vous permet de profiter des occasions lorsqu'elles se présentent.

A coup sûr, la Carte en Or vous offre l'indépendance et la flexibilité. Vous avez accès à votre réserve de crédit presque partout au monde. Vous pouvez vous procurer des fonds

À titre de détenteur de la Carte en Or d'American Express, vous avez droit à des possibilités de crédit et à une foule d'autres avantages à travers le monde, qui répondront à vos besoins personnels. Bien entendu, la Carte en Or s'adresse avant tout aux personnes qui ont déjà atteint un certain niveau de succès personnel et financier.

La Carte en Or: la carte exclusive qui offre pouvoir financier et prestige.

La Carte en Or.
La couleur du succès.

Procurez-vous un formulaire de demande d'adhésion à toute succursale.

La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal



Êtes-vous inquiétés par la hausse du prix de l'huile et sa disponibilité?

Alors appelez-nous pour estimation gratuite, sans aucune obligation.

Nous nous spécialisons dans le remplacement de votre fournaise à air forcé à l'huile contre une fournaise électrique.

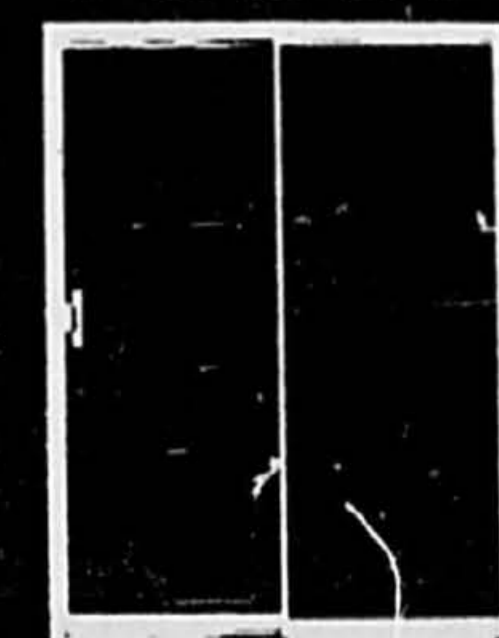
Venez voir un système en fonction dans notre salle de montre.

Electro Aid Inc.

5225, avenue de Gaspé, Montréal
274-8391 ou 274-2441

SOLARISEZ-VOUS!

Les portes et fenêtres qui conservent l'énergie



- SOLARIS II - Fenêtre équilibrée
- SOLARIS ISOLE MIEUX
- SOLARIS PRÉVIENT LES INFILTRATIONS D'AIR
- SOLARIS AVEC L'OPTION SOLATEL G35 RÉDUIT DE 23% LES PERTES D'ÉNERGIE
- SOLARIS VOUS ASSURE UNE VUE CLAIRE
- SOLARIS DONNE DU CACHET
- SOLARIS ÉLIMINE LES COURBES DE CHANGEMENT - FRAGILITÉ L'IN-TÉRIEUR

Exigez toujours le Sceau de qualité SOLARIS

Seuls les distributeurs autorisés peuvent afficher le sceau de qualité SOLARIS

Remarque: nous intervenons sur les portes et fenêtres SOLARIS. Chez le distributeur autorisé.

L'ÉNERGIE... CONSERVEZ-LA AVEC SOLARIS!

354-2022

VITRERIE Schinkel

1355, avenue St-Jacques

J'investis avec la COMMUNAUTÉ URBAINE de MONTRÉAL



- L'Office de l'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal offre les services de ses spécialistes à tous les chefs d'entreprise qui veulent développer leur industrie, créer de nouveaux emplois, investir.
 - Vous voulez améliorer vos installations? Vous recherchez une main-d'œuvre spécialisée de qualité? Vous voulez tenter de percer de nouveaux marchés manufacturiers? Vous désirez établir des contacts avec des industriels étrangers afin de négocier des échanges technologiques? Alors les spécialistes de l'Office de l'expansion économique peuvent vous rendre des services inestimables.
 - N'hésitez pas à nous consulter. Nos services sont gratuits et diversifiés et vous êtes toujours bienvenus car nous savons que le développement économique de notre communauté nous concerne tous.
- Composez le 872-6996 ou écrivez à C.P. 55, Montréal, Qué., H4Z 1A8

Je planifie l'avenir

«On a agrandi notre entrepôt d'au-delà de 100 000 pieds carrés. On a toutes les installations voulues pour plusieurs années à venir. Quand des dirigeants d'entreprise font des investissements aussi importants, ça prouve qu'ils sont heureux. Personnellement, j'ai confiance en l'avenir de la Communauté et j'invite les investisseurs à faire comme nous: investir chez nous.»

Jean-Guy Deaudelin, président
Hudon et Deaudelin

J'étudie des projets d'expansion

«Je vois beaucoup de possibilités d'expansion pour notre entreprise. Par exemple, un représentant de l'Office de l'expansion économique nous a dernièrement rendu visite. Il propose de nous aider à approcher des compagnies étrangères pour pouvoir négocier des accords industriels. On étudie sérieusement le projet.»

Denis Vigeant, président
Les Instruments Pitanco (1978) Inc

J'encourage les autres investisseurs

«Au cours des quatre dernières années, on a investi près de quatre millions de dollars pour l'expansion de notre compagnie sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Lorsque ce sera terminé, on aura doublé notre superficie. Montréal a beaucoup de potentiel et j'encourage d'autres investisseurs à faire comme nous.»

Maher Ishak, président
Les systèmes de circuits Neeco

Office de l'expansion économique

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



Un lien essentiel

La Saint-Jean d'un extrême à l'autre

■ On dirait qu'il est impossible de fêter la Saint-Jean raisonnablement. On dirait qu'on a décidé de nous pousser d'un extrême à l'autre et de nous faire connaître les excès les plus absolus. Chaque année, c'est la Saint-Jean qui y perd, et le Québec avec elle.

On a fait bien des reproches au défilé d'autrefois, au banquet du chalet de la montagne et de la messe à Notre-Dame. On a décidé de faire la fête soi-même, de monter sur la montagne et de se donner un nouveau culte. Ce fut une drôle de fête.

La Saint-Jean est devenue politique: il fallait s'y attendre, étant donné le regain du nationalisme. On s'en est servi, chez les artistes comme chez les petits politiciens, pour susciter la propagande, la discrimination, l'intolérance. La Saint-Jean ne s'appelait plus la Saint-Jean mais la fête nationale, elle ne se

célébrait plus le 24 juin mais pendant une semaine, elle n'était plus une fête de joie mais d'affrontement: il fallait faire plus qu'au 1er juillet.

Les organisateurs ont parlé de grands succès populaires: des centaines de milliers de personnes ont envahi la montagne, ont chanté et dansé, ont applaudi leurs héros. Mais on sait que les lieux de rencontre étaient rapidement devenus d'immenses papiers à déchets, que le public intéressé se composait surtout de très jeunes et que le reste du monde se faisait encore plus spectateur qu'autrefois.

À l'époque, il fallait presque du courage pour oser faire un reproche à la fête. On avait le droit de ne pas être fier, mais en silence seulement. Il fallait appeler l'excès un succès.

Petit à petit, les organisateurs ont reconnu certaines faiblesses. Il s'en est même trouvé qui

ont eu honte de ce qu'ils avaient vu. La fête a changé, elle s'est régionalisée, elle s'est adoucie: on a même suggéré, récemment, de revenir au bon vieux défilé...

Mais à Montréal, on s'est plus qu'assagi. On dirait que nos dirigeants font tout pour nous empêcher de fêter.

Le gouvernement de Québec a commencé par décider de fêter la Saint-Jean le jour même du 24 juin, plutôt que de devancer le congé d'un jour et d'offrir ainsi un week-end aux travailleurs. Pour la Saint-Jean, les Québécois auraient pu se visiter, venir participer à de grandes célébrations à Montréal ou à Québec, par exemple, où le tourisme n'a pas à se contenter uniquement d'Américains. Il n'y a pas si longtemps, la fête durait sept jours; maintenant, une seule journée, au milieu de la semaine. Il ne faut vraiment pas

aimer une fête pour la traiter comme ça.

C'est probablement parce qu'elle a perdu son air festif que l'administration de Montréal a décidé de ne pas considérer la Saint-Jean comme une vraie fête: elle ne mérite pas d'exception au règlement sur la consommation de boissons alcooliques. Plus que cela, elle ne pourra s'étendre après minuit, heure à laquelle toute activité bruyante sera considérée illégale «par respect des citoyens», dit le Comité exécutif.

C'est vrai que certains secteurs de la rue Saint-Denis et du Vieux Montréal avaient besoin de protection contre ceux qui abusent de la bonne volonté des résidents. Des gens qui traînent avec eux leur caisse de bière qu'ils vont boire dans les marches d'un restaurant, qui décident de s'installer sur les trottoirs pour se soûler, qui éloi-

gnent des établissements commerciaux la clientèle normale et qui repoussent loin du quartier tous ceux qui ne leur ressemblent pas, ces gens-là ont besoin d'un règlement sévère. De cela, tout le monde convient facilement.

Mais le règlement municipal est absolu et son application ne veut tenir compte d'aucune exception. Ce qui signifie que la population d'un quartier qui veut danser ou chanter dans une rue ou dans un parc n'aura droit à aucune goutte d'alcool. Imaginez: il y a peu de temps, on laissait tout faire et maintenant, on ne permet rien.

C'est vraiment un affront au jugement, même au bon sens.

Résultats: des organisateurs démunis, des groupements en colère, des manifestations et des supplications qui vont jusqu'à la menace d'une demande d'injonction. La fête de la Saint-

Jean y perd encore. Car au lieu d'unir des Québécois qui devraient pouvoir trouver quelques raisons de se réjouir ensemble, la fête risque de manifester plus cruellement notre incapacité de célébrer convenablement ce que nous sommes, ce que nous avons été et ce que nous sommes devenus.

Québec a fait l'erreur de minimiser la fête. Montréal a suivi l'exemple en lui refusant tout droit à l'exception. Il serait vraiment dommage que les autorités en restent là. Avant qu'il soit trop tard, avant d'attiser inutilement les feux de l'agressivité, on devrait pouvoir espérer de nouveaux efforts de bonne volonté, par respect pour les citoyens et pour une fête qui les a déjà unis: c'était au temps jadis où la politique des politiciens n'avait pas l'audace de flétrir ce que l'on croyait sacré.

JEAN-GUY DUBUC

Ici commence la ronde des sondages

■ Après trois douzaines de «primaires» et un nombre égal de «caucus», en vue des élections présidentielles américaines de novembre prochain, commence, avec le magazine *Newsweek* de cette semaine, la ronde des sondages. Le sondage publié par cette revue hebdomadaire donne Reagan en avance sur Carter, ce qui ne surprendra personne. Sans doute, verrons-nous, dans les semaines et les mois qui viennent, d'autres sondages qui se confirmeront ou se contrediront les uns les autres. Pourvu que n'arrive pas à ces spécialistes de l'opinion publique la mésaventure de l'Institut québécois de l'opinion publique qui, deux jours avant le référendum du 20 mai, accordait l'avantage au camp du «Oui»!

Les sondages relaient donc les élections préliminaires dans différents États de l'Union pour tenir l'univers en haleine.

Aux États-Unis même, on se demande s'il ne faut pas réformer un système électoral conçu pour un autre âge. Pourquoi faut-il que le monde entier suspende son souffle parce que le poste de Président des États-Unis est en jeu? Il n'est pas en jeu pendant deux semaines ou un mois, mais pendant 14 à 15 mois. Le Président entrera officiellement en fonctions en janvier 1981. Mais il n'est pas exagéré de dire que la campagne a commencé en septembre 1979.

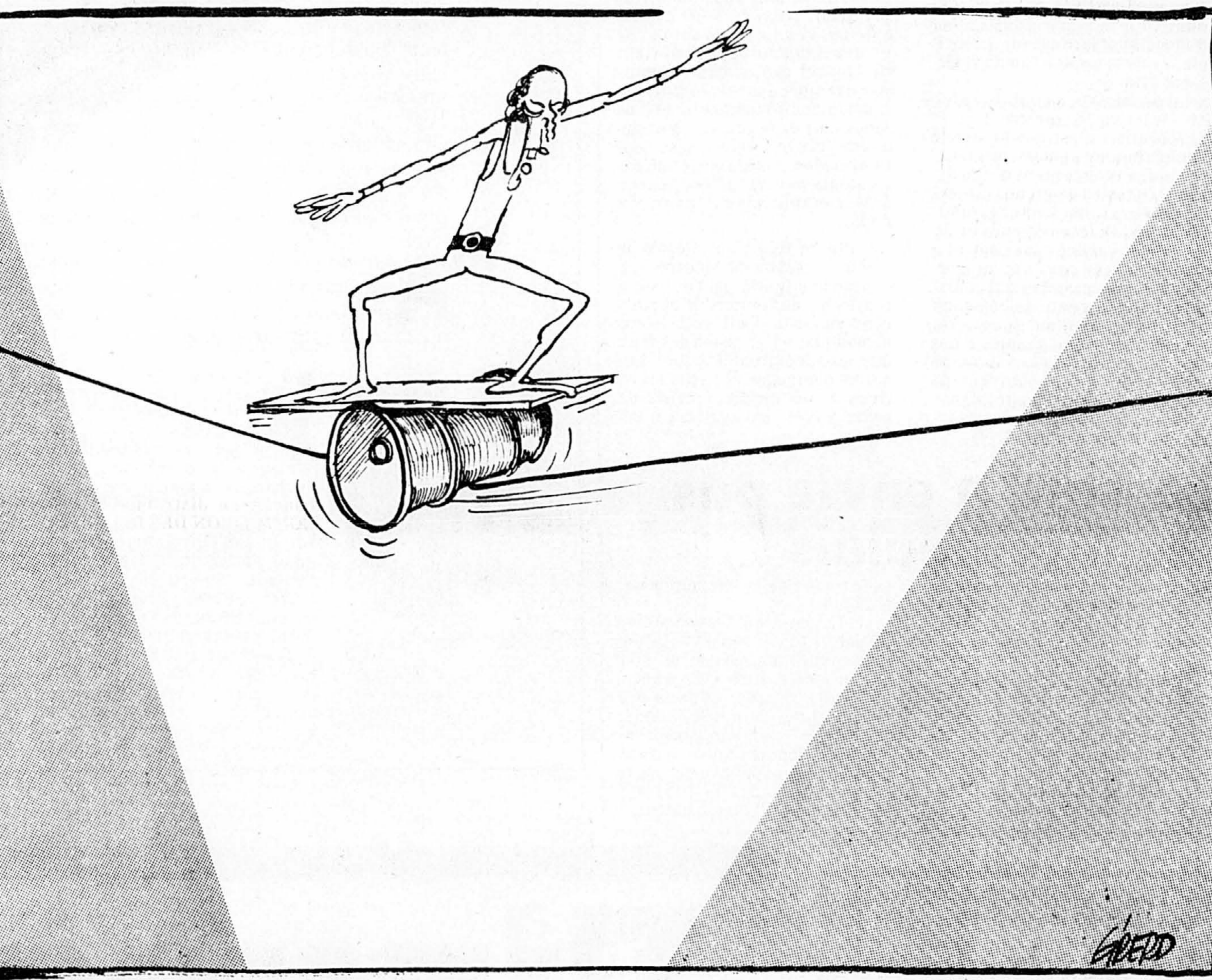
Rois de la vitesse sur terre, dans l'air et sur les eaux, les Américains sont d'une lenteur désespérante quand il s'agit pour eux de choisir un gouvernement. On veut bien supposer que la désignation d'un président exige mûre réflexion, mais tout de même! Surtout que tout ce battage n'arrive à mobiliser, le jour du vote, que la moitié des électeurs (53 p. cent en 1976).

M. Ronald Reagan, pour l'heure, détient une certaine avance sur Jimmy Carter. De qui M. Reagan est-il l'élu, le choix, le préféré? On a assez dit que des présidents ont été fabriqués par les médias dans le passé, ou construits par des groupes très discrets, comme la fameuse commission «trilatérale», qu'on est bien forcé de se poser la question.

Les lobbies continuent à jouer un rôle capital dans la vie politique américaine. Ils sont très actifs en cette saison précédant les conventions de juillet et d'août. Leur action s'exerce assez discrètement. Mais les preuves de leur existence et de leur influence abondent.

On ne saurait enlever aux sociétés politiques le droit de se définir comme elles l'entendent. Mais, ceci dit, il ne faut pas être aveugle. Les affaires sont les affaires et le gouvernement des États-Unis est un gouvernement d'affaires.

GUY CORMIER



Reprise — Girerd est en vacances

Droits réservés

La déclaration de Venise n'engage pas à grand-chose

■ À l'instigation de Londres, et avec la bénédiction de Paris, la Communauté économique européenne (CEE) a visiblement tenté — tant à ses assises de Naples qu'à celles de Venise — de s'attirer les bonnes grâces des pays arabes producteurs de pétrole. Pour y parvenir, elle a fait la cour à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

L'initiative a piteusement échoué, quoi qu'en disent ses instigateurs. La déclaration de Venise, non seulement n'a pas comblé d'aise les États-Unis, l'Égypte et Israël, mais elle a souverainement indigné la Syrie, le Koweït et, bien entendu, l'OLP. Les Neuf ont contrarié leurs amis sans parvenir, loin de là, à amadouer l'ennemi. Comment expliquer pareille déconvenue? Car enfin, en dépit d'une déclaration qui sauve à peine la face, il s'agit bel et bien d'une initiative dont on a fait grandement état et qui, en définitive, a fait long feu.

Il y a plusieurs explications. Qu'il suffise de signaler les plus évidentes. Tout d'abord, notons que l'initiative des Neuf s'est trouvée passablement désamorcée du fait de l'avertissement non équivoque lancé par le Président Carter à la suite de la rencontre de Naples. À la même époque, le Président Sadate d'Égypte eut, à son tour, une saute d'humeur. Certes, il prit

soin de ne pas trop contrarier les Européens, mais il a tenu à bien préciser que tout ce qu'il attendait d'eux, pour le moment, c'est qu'ils n'aillent pas gâcher les dispositions des accords de Camp David.

Et c'est ainsi que, petit à petit, la déclaration de Venise perdit ses dents. Cette perte explique l'aménité avec laquelle Washington et Le Caire en acceptent la phraséologie, alors que l'OLP et la Syrie en dénoncent les lacunes. Quant à l'URSS, elle fait contre mauvaise fortune bon cœur. Elle transforme en victoire diplomatique ce qui n'est en somme qu'une dérobade.

La CEE reconnaît aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, mais elle refuse, bien sûr, de reconnaître l'OLP comme seul et légitime représentant du peuple palestinien, car en ce faisant, elle se trouverait à désavouer une thèse soutenue conjointement par Israël et les États-Unis. D'ailleurs, serait-il possible pour le peuple palestinien de s'autodéterminer sans que ceux de ses ressortissants qui font partie de l'OLP n'aient part au processus? Bien sûr que non. Or, si l'OLP a part au processus de l'autodétermination, comment imaginer que le choix qui en résulterait comporterait «le droit à l'existence et à la sécurité de tous les États de la région, y compris Israël»?

Dès lors, à quoi peut bien rimer la déclaration de Venise?

À fort peu de chose, mais elle perpétue une fiction, puisque enfin, il semble évident que les accords de Camp David ont donné tout ce qu'ils pouvaient donner. Ils ont permis à l'Égypte de récupérer une bonne partie du Sinai, mais c'est s'illusionner que de croire qu'ils pourraient mener éventuellement à «un accord global» comportant une forme d'autonomie acceptable à l'OLP — le seul représentant des Palestiniens aux yeux du monde arabe. Certes, les négociations sur l'autonomie se poursuivent, mais elles ne visent qu'à gagner du temps d'ici les élections américaines...

C'est dans cette perspective que l'OLP analyse la situation. Aussi, ne voit-elle de solution que dans «la libération armée de la Palestine» — libération qui ne surviendra qu'après «la liquidation de l'État sioniste» et «le renforcement de l'alliance stratégique des mouvements de libération avec l'Union soviétique». Que les rêveurs se le tiennent pour dit.

En résumé: Begin et surtout Sadate aiment mieux Carter que Reagan. Aussi, font-ils semblant de croire encore aux accords de Camp David, unique et précieux atout du Président américain.

JEAN PELLERIN

REVUE DE PRESSE

Les «Neuf» et le Proche-Orient

■ (AFP) — La déclaration des «Neuf» sur le Proche-Orient, les critiques adressées par le Président Carter à M. Begin et les réactions de ce dernier faisaient l'objet de plusieurs commentaires hier dans la presse mondiale.

En Allemagne

En Allemagne de l'Ouest, le «Frankfurter Rundschau» (libéral de gauche) juge que la déclaration «va trop loin pour les Israéliens comme pour Jimmy Carter parce qu'elle ne condamne pas seulement la politique de peuplement israélienne dans les territoires arabes, mais veut également «associer» l'OLP à des négociations de paix. Pour les Arabes, poursuit le journal, la déclaration ne va pas assez loin parce qu'elle évite la pleine reconnaissance de l'organisation palestinienne.

«Les Neuf européens», écrit de son côté le «Koelnische Rundschau» (indépendant de tendance chrétienne-démocrate), ne disposent pas de la puissance militaire ou économique nécessaire pour imposer leur conception de la paix. L'autorité morale leur fait également défaut.

Pour le «General Anzeiger» (libéral de Bonn), «une paix durable ne peut être établie au Proche-Orient que si Arabes et Palestiniens se garantissent mutuellement le droit à l'existence et à l'autodétermination». Enfin, le «Frankfurter Allgemeine Zeitung» constate que

«l'escalade de la terreur et de la contre-terreur ne sert certainement pas les intérêts d'Israël. L'avenir de l'État juif réside dans le compromis avec les Arabes.»

La Pravda

Par ailleurs, à Moscou, la «Pravda» émet des doutes sur la portée de la déclaration adoptée par les «Neuf» à l'issue du Conseil européen à Venise.

L'organe du PC soviétique, tout en relevant «la reconnaissance formelle de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) par les pays de la Communauté européenne», souligne que «la déclaration, en aucun cas, ne va à l'encontre du marché séparé de Camp David».

Pour la «Pravda», la position des alliés ouest-européens a satisfait Washington qui, cette fois-ci, «a réussi à éviter que ses partenaires prennent des décisions sérieuses que la Maison-Blanche n'aurait pas approuvées».

«La conférence a confirmé une nouvelle fois la vérité selon laquelle les tentatives de pays occidentaux de manifester leur autonomie dans des problèmes extrêmement importants sont réduites à néant par les diktats de Washington guidé par ses intérêts égoïstes», conclut le quotidien.

En France

Enfin, à Paris, «Les Echos»

(informations économiques) soulignent l'importance croissante de la confédération européenne dans le monde occidental: «Sans doute serait-il «naïf» de croire, comme le dit Jean François-Poncet, que le poids des États-Unis dans un règlement au Proche-Orient ne sera pas déterminant. Il reste que, pour la première fois depuis le Conseil européen de Copenhague, il y a sept ans, et l'adoption de textes sur «l'identité européenne», l'Europe a parlé d'une seule voix sur une affaire majeure. Et que sa thèse, même s'il n'existe pas une unanimité dans les arrières-pensées, s'écarte sensiblement de la thèse américaine. Lorsque Mme Thatcher dit que la déclaration européenne «complète» les dispositions de Camp David, sa bienveillance pour les États-Unis l'égaré. On en reparlera à la fin de la semaine à Venise, cette fois à l'occasion d'un nouveau sommet des principaux pays industrialisés. Pour l'instant, on en reste aux sourires un peu figés, à la conviction exprimée outre-Atlantique que la déclaration européenne aurait pu être pire, à une certaine condescendance des responsables américains à l'égard de cette impertinente Europe. Et pourtant, l'affaire confirme plus d'un analyste européen dans ses pronostics: le vrai rival des États-Unis, à la fin du siècle, hormis le cas d'une guerre mondiale, ce sera la confédération européenne.»

D'égal à égal?



Les paroles attribuées à M. Lévesque qu'on voit ici regardant dans la tasse de son voisin lors de la récente rencontre des premiers ministres sur la réforme constitutionnelle, ainsi que le titre de la photo, nous sont suggérés par une lectrice de Lachute, Mme Desnèges Boutin.

Distraction?

LA PRESSE du 10 juin mentionne que Monsieur René Lévesque, sans doute absorbé par le résultat du référendum du 20 mai dernier, a eu une étrange distraction: il n'a pas aperçu Monsieur Trudeau à son arrivée sur les lieux de la rencontre des Premiers ministres provinciaux.

Qui va nous faire croire qu'il s'agit d'une distraction? Mon oeil! C'est n'est pas la première fois que l'on manque de la plus élémentaire politesse au Québec. Tout récemment, lors de la visite du prince Philip à Québec, personne du gouvernement ne s'est rendu pour accueillir le mari de la reine à l'aéroport.

Dans les mois qui ont suivi la victoire du PQ, je me souviens d'une déclaration du ministre Louis O'Neil qui parlait d'Ottawa comme de la capitale d'un pays «étranger». Plus près de nous, rappelons la déclaration fracassante de M. Pierre Bourgault concernant Monsieur Ryan, le soir du référendum. A ce sujet, puis-je préciser que, avant ou après le référendum, tous les partisans du OUI, ou presque, que j'ai rencontrés ont fait preuve de fanatisme.

Le plus récent geste de Monsieur Lévesque perpétue la tradition. On viendra nous parler ensuite de fierté... Quelle honte et quelle humiliation pour tout le Québec.

Gilles DESMARAIS
Montréal



À son arrivée à la conférence des premiers ministres à Ottawa, Monsieur René Lévesque est passé tout droit devant le Premier ministre Trudeau sans le saluer. Il est ensuite revenu sur ses pas en s'excusant de ne pas avoir remarqué son hôte.

Sauvons le Festival des films du monde

M. Denis Vaugeois
Ministre des Affaires culturelles
Québec

Monsieur le Ministre, J'apprends que des menaces planent sur le Festival de Montréal. On menace de couper les vivres à un événement qui a eu le mérite de nous inciter depuis plusieurs étés à voir autre chose que les mauvaises productions dont on nous submerge périodiquement à cette saison.

Je ne suis qu'un consommateur banal, celui qui paye toujours sa place, dont on se préoccupe peu des goûts et dont la voix n'est entendue que trop rarement. J'affirme que c'est sur des gens comme moi que repose tout le cinéma car ce sont des gens comme moi qui le font vivre, ce dont nos fonctionnaires doivent tenir compte avant tout. Tout ce qu'on peut voir, nous qui ne pouvons pas nous déplacer gratis à l'étranger comme eux, ce sont des miettes d'informations qu'on nous présente de Cannes ou le cinéma québécois, si j'en crois ce qui s'est dit, aurait fait piètre figure cette année.

On vit dans un état de dépendance culturelle alarmant: on dépend presque entièrement des grosses productions américaines qu'une publicité tapageuse nous contraints presque à aller voir. Pour le reste, il s'agit de quelques films étrangers que certains distributeurs ont bien voulu se risquer à lancer et aussi d'une production locale encore

bien faible, tournée vers le documentaire.

Si on veut que les cinéastes québécois produisent autre chose que des films amateurs et nombrilistes, il est nécessaire qu'ils puissent se frotter aux autres, à ceux qui au moins (même s'ils se regardent aussi le nombril), connaissent la technique et savent faire partager des émotions esthétiques et autres aux spectateurs.

Il semble que le gouvernement tende de plus en plus à supprimer tout ce qui n'est pas purement québécois et cela m'alarme. Les échanges d'idées avec d'autres sont nécessaires. A cause de notre position géographique, on n'a aucune chance d'avoir d'autres échanges qu'avec le Canada anglais et les Etats-Unis. Faudra-t-il bientôt aller à New York pour voir le dernier film d'un réalisateur allemand ou italien?

J'aimerais faire une autre remarque: à chaque fois qu'on essaie de faire quelque chose pour la population, il y a toujours des gens qui veulent mettre des bâtons dans les roues. Ceux qui croient mieux faire montrent plus leurs propres lacunes qu'une authentique volonté de construire.

Je souhaite que le Québec devienne un pays ouvert au cinéma de qualité, tel qu'il nous a été présenté ces dernières années au Festival des films du monde, sinon c'est le ghetto culturel qui nous guette...

Claude ALLAIRE
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

EN VRAC

L'érection du mât du stade

M. Marcel Adam
Editorialiste
LA PRESSE

Cher Monsieur,

Le dernier paragraphe de votre éditorial du 9 juin me laisse perplexe: vous y affirmez qu'une «érection manquée» pourrait être «un constat d'impuissance».

Rassurez-moi, je vous prie, il s'agit bien de construction, n'est-ce pas?

Agréé, Monsieur, l'expression de ma plus sincère prudence.

Louis REMILLARD
Montréal-Nord

Excellents reportages

MM. Jules Béliveau et Armand Trottier
LA PRESSE

Messieurs,

Je tiens à vous féliciter pour le travail très professionnel que vous avez accompli lors de l'Ultra Provinciale du Cursillo, le dimanche 8 juin dernier.

Vous avez témoigné de votre compétence en offrant aux lecteurs un compte rendu, des commentaires et des photographies d'une grande qualité.

LA PRESSE était le seul journal présent pour observer cette foule recueillie à l'occasion de la Fête du Christ.

Au nom de mes frères et sœurs cursillistes, je vous dis un gros MERCI.

Marie-Alice QUESNEL
Laval

Racisme et sexisme

Cette lettre est une réflexion concernant une illustration que j'ai vue dans une école primaire, au cours de la présente année scolaire. Il s'agit d'une affiche conçue et distribuée par la COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE, et qui marquait l'année internationale de l'enfant.

Cette affiche-poster affirmait certains droits de l'enfant, et le dernier point traitait du racisme et du sexisme. Ce point était illustré par neuf personnages de races différentes et qui semblaient représenter les gens de toute la terre.

Ce que j'ai trouvé de bizarre à cette illustration qui se voulait contre le sexisme, c'est qu'il n'y figurait aucun personnage féminin. En effet, les neuf personna-

ges de races différentes étaient tous de même sexe: masculin. DONC, ON REPRESENTAIT UN MONDE SANS FEMME, POUR DIRE QU'IL NE FAUT PAS ETRE SEXISTE!

Publicité contre le racisme:...

oui. Publicité contre le sexisme:... non, certainement pas, à cause d'une contradiction grossière entre le texte et l'image.

Je vous remercie de votre attention.

Lison PRUD'HOMME
Pierrefonds

Bien piètre présentation

M. Don Drisdell
Cinéma Unis Ltée
Montréal

Monsieur,

Le lundi 9 juin dernier, 21h00, j'assistais à la projection du film «Le Tambour» à la salle quatre de votre cinéma Le Parisien.

L'image du film de même que celle du court métrage précédent «L.G.2» étaient d'une rare faiblesse lumineuse; le niveau sonore était très faible et la mise au point (foyer) inexistant. Il a fallu que je grimpe à la cabine du projectionniste pour lui expliquer — en anglais — d'effectuer les ajustements qui s'imposaient. Par surcroît, il a été impossible de lire les cinq minutes de sous-titres, le texte étant projeté dans la cache noire. Et ne serait-il pas possible d'attendre que les clients qui ont lu le générique final sortent avant de tout éteindre pour la soirée?

J'hésite toujours avant de donner un gros quatre dollars à ces cinémas. J'hésiterai encore longtemps! Allez donc faire un tour au Cinéma Outremont! On y offre des projections de qualité, et pour moitié prix.

Jean-François BOUCHER
Cinéophile
Maisonneuve, Québec

Rue Arnoldi, rue Namur

A monsieur André Arnoldi

J'ai bien reçu votre lettre du 23 mai dernier concernant le changement de nom de la rue Arnoldi en celui de Namur.

La rue Arnoldi fut dénommée le 6 novembre 1947 en l'honneur des trois frères Arnoldi, nés à Montréal d'un père probablement d'origine rhénane et qui furent des artisans de qualité: l'orfèvre Michel Arnoldi (1763-1807), l'orfèvre Peter Arnoldi (1769-1808) et le maître horloger et orfèvre Charles Arnoldi (1779-1817).

Le procès-verbal de la séance de la Commission de la toponymie et des monuments historiques de la ville de Montréal du 14 mai 1947 rapporte que: «La descendance de Peter Arnoldi s'est perpétuée jusqu'à nos jours à Montréal et l'un d'eux, Charles Arnoldi, a été trésorier de la Ville de 1911 à 1918».

L'administration municipale a jugé bon, pour dénommer la station de métro sise dans le voisinage de la ci-devant rue Arnoldi, de faire revivre l'ancien toponyme Namur bien connu dans ce territoire afin de faciliter le repérage de cette station.

Faut-il rappeler d'ailleurs qu'une partie de la rue Jean-Talon, à l'endroit où elle coupe l'axe de cette station de métro, s'est déjà appelée Namur?

Il faut dire également que le toponyme Arnoldi est retenu par le sous-comité de toponymie pour une dénomination éventuelle.

Jean-Louis ROY
Chargé de recherches et secrétaire du sous-comité de toponymie

Critique de mauvais goût

Je m'en réfère ici à la critique de mauvais goût parue samedi, le 10 mai dernier, et traitant du Mari d'Alix Renaud.

Il y a parfois lieu de dénoncer un produit «maï fait»; encore doit-on le faire de façon consistante. M. Réginald Martel n'y est certes pas allé avec le dos de la cuiller cette fois-là; c'est pourquoi la réponse qui suit s'impose.

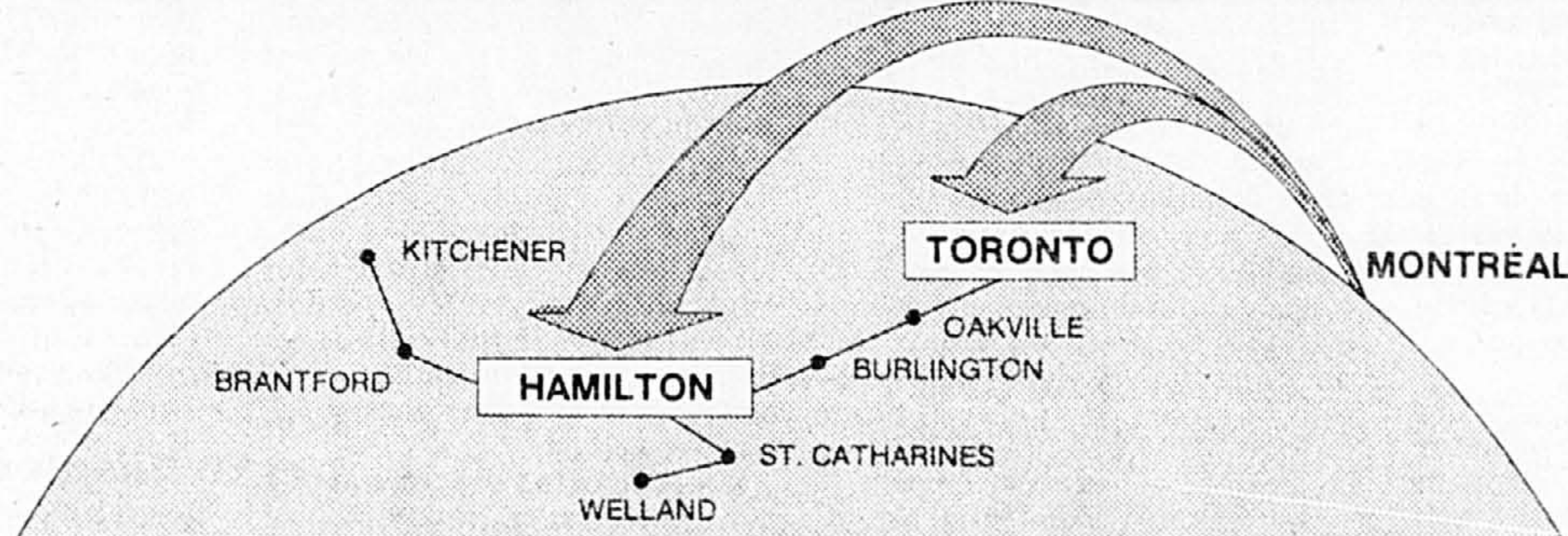
Le Mari, un livre contenant 14 nouvelles, serait à jeter dans les poubelles, huit nouvelles ne valant rien, le reste étant à reprendre d'un bout à l'autre. Peut-on en disconvenir? Un oeil critique saurait trancher; le vôtre, M. Martel, manque d'explications. Un critique consciencieux ne se serait pas contenté de démolir un livre de la sorte sans y aller de quelques explications: sujets traités, type de vision (universaliste ou régionaliste?) du monde, etc. Ou encore, y avait-il lieu d'expliquer ses dires en s'appuyant sur des phrases lourdes, retransmises textuellement à même votre article?

Le pire dans tout cela, c'est qu'un livre lu — sait-on? — à la sauvette sert de point de départ pour discréditer une maison d'édition qui existe depuis déjà sept ans. Les éditions Naaman ont publié 42 livres l'an passé. Certains de leurs livres ont même remporté des prix. (...)

Jacques CÔTÉ
Adjoint au directeur
Editions Naaman

UN PAS EN AVANCE DE NOS CONCURRENTS.

NORDAIR ET TILDEN VOUS FONT ÉPARGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT.



Cette annonce vous démontre comment épargner du temps et de l'argent. Venons-en au fait. Lorsque vous devez effectuer un voyage d'affaires au sud de l'Ontario, seul Nordair vous offre le choix entre les aéroports de Toronto ou Hamilton, soit celui le plus près de votre destination.

Et si vous désirez louer une voiture pendant votre voyage, choisissez Tilden. Vous n'avez qu'à présenter votre billet d'avion de Nordair au comptoir Tilden à l'aérogare 1 à Toronto ou à l'aéroport de Hamilton. Vous pourrez louer une voiture à l'un des aéroports et la déposer à l'autre sans avoir à débours le \$25 de frais supplémentaires habituellement requis - à condition que vous ayez un billet aller-retour avec Nordair.

Pour couronner le tout, profitez des tarifs réduits de Nordair. Epargnez \$40 avec notre tarif retour le même jour, ou \$20 avec notre tarif retour dans les 72 heures.

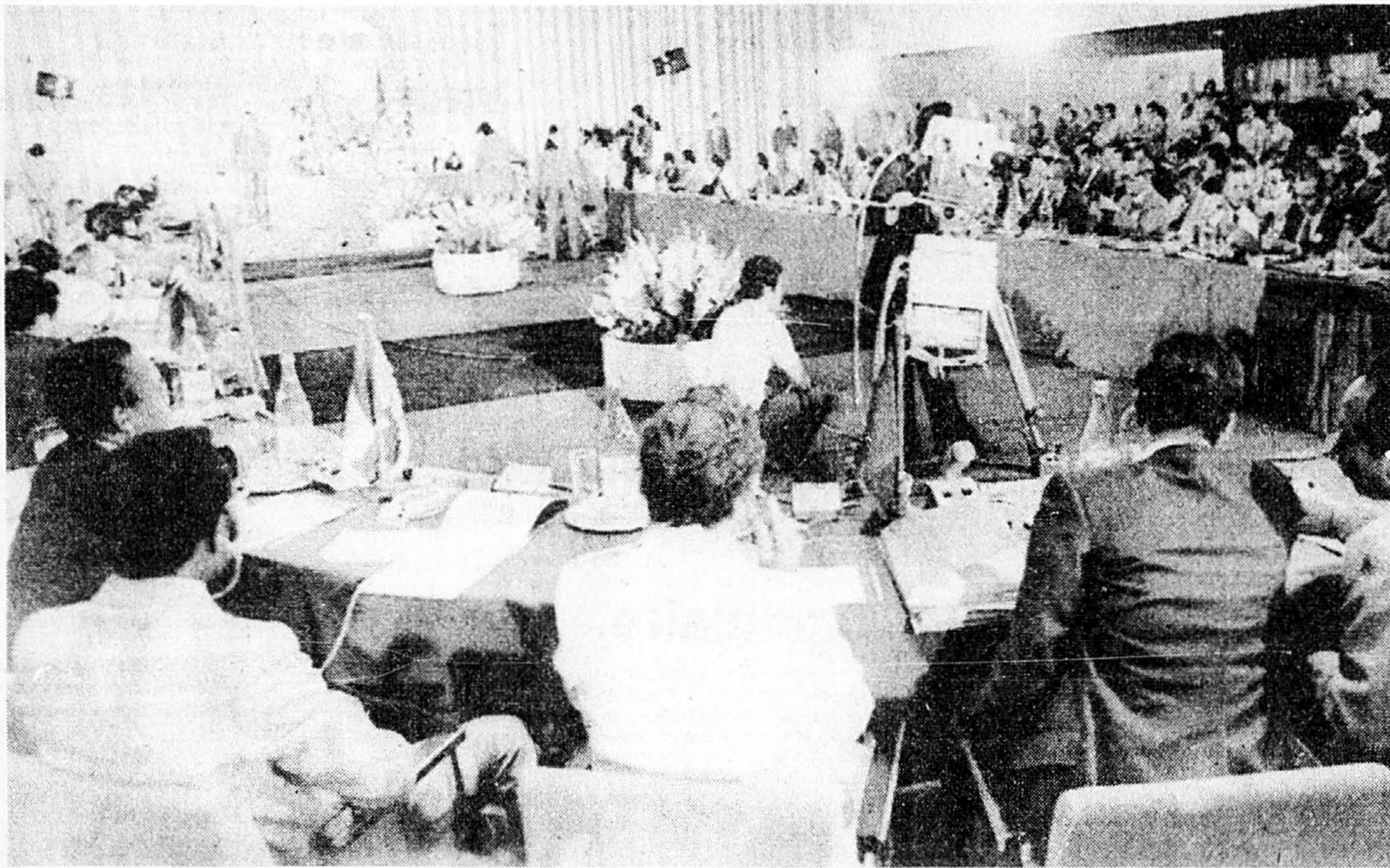
En épargnant du temps et de l'argent avec Nordair et Tilden, vous êtes un pas en avance avec nous. C'est faire de bonnes affaires.

Réervations: appelez Nordair au 747-7551 ou consultez votre agent de voyages.



358-002-307-80F





Une vue de l'ensemble des délégués à la conférence de l'OPEP tenue à Alger, la semaine dernière.

téléphoto PA

LE DR SUBROTO, MINISTRE DES MINES DE L'INDONÉSIE ET LA 57^e CONFÉRENCE DE L'OPEP À ALGER

Un premier pas en direction d'un système de prix unifiés

ALGER — Avec une population de 140 millions d'habitants dont le revenu per capita annuel n'excède guère US400\$ et une production d'or noir relativement modeste de 1,6 million de barils par jour, l'Indonésie se range parmi les pays à très forte absorption de pétrodollars au sein de l'OPEP. Comme tel, l'Indonésie devrait normalement faire partie du bloc militant de l'Arabie Saoudite et le ministre des Mines, le Dr Subroto, un économiste de 52 ans qui a pris en charge le portefeuille pétrolier en 1978 après avoir été ministre du Travail, joue un rôle de plus en plus influent comme modérateur au sein de l'organisation des pays exportateurs.

Comme président alternant de l'OPEP et hôte de la prochaine conférence ordinaire qui aura lieu à Bali à la mi-décembre, c'est en gardant à l'esprit les prochaines négociations cruciales entre le bloc industriel et les pays sous-développés dans le cadre des Nations Unies qu'il a pressé ses collègues à adopter un système de prix unifiés avant le sommet des chefs d'Etat de l'OPEP à Bagdad le 4 novembre prochain.

Q — Le résultat de la conférence d'Alger a été perçu avec beaucoup de confusion. Diriez-vous que la conférence a été l'une des plus difficiles de l'OPEP depuis mars 1979?

R — Deux choses. Difficile au plan du sujet à cause des remous créés par la conférence de Bagdad en décembre dernier (où il n'y eut aucun accord) et de la situation iraniennne. Difficile quant aux rapports des personnages sur scène.

A propos du sujet, ceci est une tentative pour faire le premier pas en direction d'un système de prix unifiés. C'est difficile à réaliser à cause de la situation désordonnée dont nous avons hérité après Caracat.

Q — Comment pouvez-vous expliquer que les pays militants de l'OPEP aient pu exercer autant d'influence sur la réunion? Après tout, la demande mondiale baisse, les inventaires de pétrole n'ont jamais été aussi élevés et nous entrons en pleine récession. En outre, ces pays militants ont quasiment épuisé leurs cartes de négociations en réduisant déjà substantiellement leur production. En fait, l'Iran songe à relever sa production pour des motifs financiers. Alors, que s'est-il passé?

R — Commençons d'abord avec la situation. Vous avez raison. Il y a un surplus de 2 à 2,5 millions de barils sur le marché et le deuxième phénomène est que les stocks de pétrole dépassent maintenant les 5 milliards de barils. Alors, pourquoi? Au chapitre de l'offre et de la demande, il y a eu une augmentation de l'offre de pétrole hors-OPEP, principalement au Mexi-

que et au Royaume-Uni, d'environ un million de barils par jour depuis la fin de 1979 et d'autre part, une chute de la demande mondiale d'environ 3 pour cent depuis l'an dernier. Comment pouvons-nous donc réagir? Clairement, tous reconnaissons que le volume requis de l'OPEP a diminué de 29,4 millions de barils par jour en janvier à environ 26,4/27,4 millions aujourd'hui. Nous avons donc discuté de la possibilité de programmer notre production et là-dessus, la Libye, l'Iran et le Nigeria se sont fait particulièrement insistants. D'autre part, on doit comparer la demande effective et la consommation actuelle à travers le monde.

Par là, j'entends l'entreposage de pétrole au-delà de la consommation. Ces inventaires pèsent lourdement sur le marché et mettent en quelque sorte en péril notre levier de production



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

puisque les inventaires excèdent de loin 90 jours de consommation pour les pays industriels. Pour couper court à ces opérations de stockage, vous pouvez réduire l'offre physique ou augmenter les prix. Et ici, nous croyons qu'un gros producteur (en l'occurrence l'Arabie Saoudite) vend son pétrole à trop bon marché. C'est dire qu'il devait y avoir un effort pour les emmener (les Saoudiens) plus haut. Enfin, il y a des producteurs qui affichent des prix trop élevés. Donc, ils devraient baisser leurs prix ou à tout le moins, les geler et permettre ainsi aux producteurs plus bas de se rattraper un peu.

Q — Croyez-vous que nous avons réussi cela?

R — Pas encore. Loin de là. Mais nous avons posé la première pierre parce que les pays nord-africains ont accepté de geler leurs prix.

Q — Mais le ministre algérien du Pétrole m'a dit que ses prix allaient grimper?

R — Il a un accord pour que le différentiel des prix ou la marge ne dépasse par US\$ le baril. Ceci touche particulièrement les bruts nord-africains. A supposer qu'ils s'ajustent en fonction d'un prix-référence de US\$32 le baril. Le prix maximal qu'ils peuvent réclamer sera donc de US\$37. Et ils resteront là jusqu'à la prochaine révision des prix à la réunion de Genève.

Q — Mais en incluant le bonus d'exploration de US\$3, l'Algérie est déjà à plus de US\$38 le baril. N'est-ce pas plus haut que le plafond autorisé?

R — Comme ils nous l'ont expliqué durant la conférence, ce bonus ne devrait pas être inclus dans le prix officiel donc en réalité, ils réclament US\$35,21\$ et peuvent donc grimper à US\$37.

D'après ce que je comprends d'ailleurs, ce bonus à l'exploration sera retiré en septembre.

Q — Yamani a dit qu'il ne relèverait pas son prix au-delà de US\$28 et l'une des résolutions finales de la conférence le laisse effectivement libre de rester à US\$28 en mentionnant que le prix de référence sera fixé jusqu'à US\$32, est-ce juste?

R — Correct.

Q — Alors si l'Arabie Saoudite est opposée à une telle majoration, pourquoi a-t-elle donc voté en faveur de cette résolution?

R — Toute l'architecture de cet accord a été conçue par Yamani lorsqu'il a dit: essayons de poser le premier jalon pour unifier les prix. Puis l'idée a été élaborée par le Koweït qui suggéra de grimper à US\$32. Maintenant, cela veut dire que ceux qui sont en bas de US\$32 peuvent augmenter. Qu'ils préfèrent rester plus bas, cela dépend d'eux. Puis Yamani a dit: j'accepte cela mais je ne peux pas dire en ce moment si j'irai jusqu'à US\$30, 31 ou 32\$.

Q — Mais il serait prêt à aller jusqu'à US\$30?

R — Sûrement.

Q — Avez-vous eu des assurances de cela?

R — Pas ouvertement mais il l'a dit au lobby.

Q — Croyez-vous qu'il fera cela par étape?

R — Oui. Pas à pas. Cela veut dire qu'il favorise un réaligement des prix. Ceci n'est pas une solution parfaite ou quasi parfaite. A la veille de son 20^e anniversaire, l'OPEP devrait améliorer sa posture comme organisation responsable et être prête à participer de façon constructive à des négociations cruciales entre le bloc des pays industriels et les nations sous-développées. Ceci était l'un de mes premiers soucis à cette réunion.

Q — Certains disent que les consommateurs auraient profité d'un désaccord à cette conférence puisque cela aurait pu entraîner un gel des prix saoudiens. Comme économiste, qu'en pensez-vous?

R — Je crois que si nous ne nous étions pas entendus, cela aurait été très mauvais puisque chacun y serait allé de son bonhomme de chemin.

Q — Mais le peuvent-ils réellement dans les conditions actuelles du marché?

R — La question, encore ici est de savoir ce que les pays industriels feront. Continueront-ils d'augmenter leurs stocks, tirent-ils sur leurs inventaires ou maintiendront-ils le statu quo? Le grand point d'interrogation porte sur l'incertitude qui persiste au Moyen-Orient. Si vous interrogez n'importe qui en Occident, ils vous diront qu'il n'est pas question de réduire les inventaires. En réalité, ils veulent les augmenter.

Q — Est-ce là l'expérience que vous avez avec vos clients?

R — Le Japon, par exemple, a maintenant plus de 100 jours d'inventaires et si je leur offrais

un cargo supplémentaire ils le prendraient.

Q — Est-ce à dire qu'en dépit de la baisse mondiale de la consommation, il y a suffisamment de poussée venant des activités de stockage pour justifier de nouvelles hausses de prix?

R — Oui. La Libye a mentionné par exemple qu'elle pouvait vendre à n'importe quel prix. Et cela explique en partie pourquoi la Libye était tant opposée au départ à toute forme de gel. Et je crois que le phénomène est réel.

Q — Mais êtes-vous d'accord avec Sheikh Yamani lorsqu'il dit qu'à défaut d'une unification des prix, les forces du marché pourraient causer un effondrement des prix?

R — C'est vrai. Mais la question de 64 000\$ concerne les inventaires. Si vous tirez sur ces stocks, tout pourrait s'effondrer.

Q — Craignez-vous sérieusement avec vos collègues que les pays industriels puissent tenter de manipuler le marché en inondant de leurs inventaires?

R — Cela n'est sûrement pas un scénario impossible.

Car consommateurs et producteurs sont engagés dans un véritable rapport de forces. Les producteurs réalisent qu'en vendant au-delà du niveau de consommation, le tout ira à l'entreposage. Et chaque baril destiné au stockage signifie un baril de moins dans mon rapport de forces. Les consommateurs pourraient jouer avec cela pour rogner sur les prix. Par ailleurs, il y a un autre facteur important. Qu'advient-il des relations entre Israël et les pays arabes? Qu'arrivera-t-il aux Soviétiques en Afghanistan? Les consommateurs sont donc dans un dilemme. Avec plus de 90 jours d'inventaires, ils peuvent faire cela. Mais pour des considérations stratégiques, ils ne veulent pas libérer un seul baril en inventaire.

Q — Quelques ministres m'ont dit qu'il y avait eu une certaine entente afin de rationaliser la production au sein de l'OPEP mais le communiqué final n'en fait guère mention clairement. Y a-t-il eu décision commune là-dessus?

R — L'Arabie Saoudite a toujours refusé de discuter de production bien que dans le plan de stratégie à long terme, la programmation de la production figure comme objectif. Donc, les Saoudiens disent: nous ne pouvons pas nous engager et refusons de discuter de programmation de la production (terme qui désigne une coordination collective des exportations) tant que ces principes n'auront pas été ratifiés par les chefs d'Etats à Bagdad.

Q — Croyez-vous que certains pays réduiront leur production?

R — Ceux en position de le faire, oui. Quant à nous, nous avons déjà diminué.

Q — L'Iraq suivra-t-elle le mouvement?

R — Je suppose que oui.

Crise scolaire à Montréal et laissez-faire à Québec

Bien des choses ont été dites sur le triste résultat des élections scolaires au Québec, et surtout à Montréal, dont la principale commission scolaire — qui est également la plus grande et la plus importante au Québec — est pour un deuxième mandat consécutif aux mains d'un groupe d'extrême droite dirigé par l'Association des parents catholiques. On a parlé de l'absentéisme de l'électorat, de la faible participation des groupes progressistes — tous requis cette fois-ci par la campagne référendaire —, du manque de moyens des parents intéressés par la chose scolaire, du gigantisme des deux grosses commissions scolaires de l'île de Montréal, lequel éloigne d'autant la population... Mais on a oublié qu'en ce domaine, la responsabilité du gouvernement du Québec est considérable, et qu'il est en train d'y faillir lamentablement.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a en effet constamment reculé devant cette réforme à laquelle son propre parti s'est engagé depuis le tout début des années 70, soit la restructuration scolaire de l'île de Montréal. Cette question a fait l'objet de nombreuses études depuis 15 ans. Toutes, elles ont conclu à la nécessité de mettre fin à ce système désuet fondé sur la consociation d'organismes qui devraient être aussi «neutres» que le sont les autres structures administratives — le ministère de l'Éducation par exemple.

Du bill 62 au bill 28...

Ces études, toutes parrainées par des «notables» aussi peu révolutionnaires que l'ex-commissaire Joseph Pagé, feu le ministre unioniste Jean-Guy Cardinal ou l'ex-ministre libéral Guy St-Pierre, ont conclu à la nécessité de rediviser le système scolaire de l'île de Montréal en commissions scolaires de dimension égale (de huit à 11 environ), «neutres» au sens où l'est un ministère, et communes dans la mesure où elles accueilleraient des élèves de foi et de langues différentes. Les écoles, bien sûr, auraient un caractère homogène: elles seraient, selon les milieux et le vœu des parents, soit catholiques, pluralistes ou protestantes, françaises ou anglaises.

Dans un pareil contexte, il n'y aurait plus d'affaire comme celle de l'école Notre-Dame-des-Neiges... et il n'y aurait plus ce scandale permanent que constitue l'ouverture multipliée, dans les commissions scolaires anglo-protestantes, de «classes d'accueil» françaises (soi-disant) à l'intention des immigrants que la loi 101 veut intégrer. Ce système ne serait que la consécration d'une situation de fait sur le plan linguistique (la majorité française aurait le contrôle de la majorité des commissions scolaires «neutres»), et sur le plan social (notre société pluraliste ne peut plus tolérer que son système scolaire soit divisé selon des lignes strictement confessionnelles).

Répetons-le: cela n'a rien de bien révolutionnaire. En 1969, le ministre Cardinal, sous un gouvernement unioniste, proposait un projet de semblable inspiration. Une fois les élections déclenchées — et le gouvernement Bertrand battu, le projet de loi 62 tomba à l'eau.

Deux ans après, l'idée allait être reprise par M. St-Pierre: mais le bill 28 allait à son tour prendre le chemin des tablettes, par suite de diverses oppositions conjuguées — dont celles des anglophones, des catholiques intégristes et du haut clergé.

L'inertie du PQ

C'est à cette époque que le Parti québécois allait à son tour reprendre la même question et promettre formellement, dans son programme politique, la restructuration scolaire de l'île de Montréal selon des critères analogues à ceux des défunts projets de loi 62 et 28.

Dix ans plus tard, toujours rien... Le PQ a été au pouvoir durant trois ans et n'a rien fait au sujet de ce problème crucial qui s'aggrave à chaque année qui passe car le système scolaire montréalais est de moins en moins adapté à une société qui devient de plus en plus pluraliste. Sans compter que la division confessionnelle empêche l'intégration normale et harmonieuse



Lysiane Gagnon

des immigrants, des non-francophones et des non-catholiques que la loi 101 nous invite pourtant à «franciser» dans nos propres écoles.

Pourquoi cette inertie? Au ministère de l'Éducation, on ne s'en cache même plus: c'est un problème carrément politique, qui a un aspect délicat — à cause de l'opposition conjuguée du haut clergé et de la minorité anglophone qui tient à conserver la main haute sur les structures scolaires... Pendant trois ans et demi, le ministre Morin a joué à l'autruche, faisant semblant de ne pas voir les problèmes qui s'accumulaient, jusqu'à ce que le litige autour de Notre-Dame-des-Neiges lui rebondisse au visage.

Un beau prétexte

Et tout à coup, ô miracle, voici que vient de lui tomber du ciel l'excuse rêvée, le prétexte béni: un juge décrète, une fois que le



Jacques-Yvan Morin

cancer de Notre-Dame-des-Neiges eût suffisamment pourri, que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord garantit la consociation des structures existantes. Et le ministre Morin, faisant d'une pierre deux coups, affirme que le «carcan» du régime fédéral l'empêche, justement, de s'attaquer à la restructuration scolaire de l'île!

Cela n'a aucun sens. D'une part, il aurait dû s'y attaquer il y a longtemps, avant qu'un jugement de Cour vienne figer dans le ciment ce qui n'était que supputations. D'autre part, ce n'est pas ce genre de considérations qui a empêché le gouvernement péquiste d'agir quand il le voulait: ainsi la loi 101, ainsi la loi d'expropriation de l'Asbestos. Dans les deux cas, certains aspects de la loi risquaient d'être jugés anticonstitutionnels mais le gouvernement Lévêque y passait outre... sachant en outre qu'il récolterait en prime l'appui des francophones irrités devant cette «intrusion» de la loi fédérale dans les affaires «intérieures» du Québec!

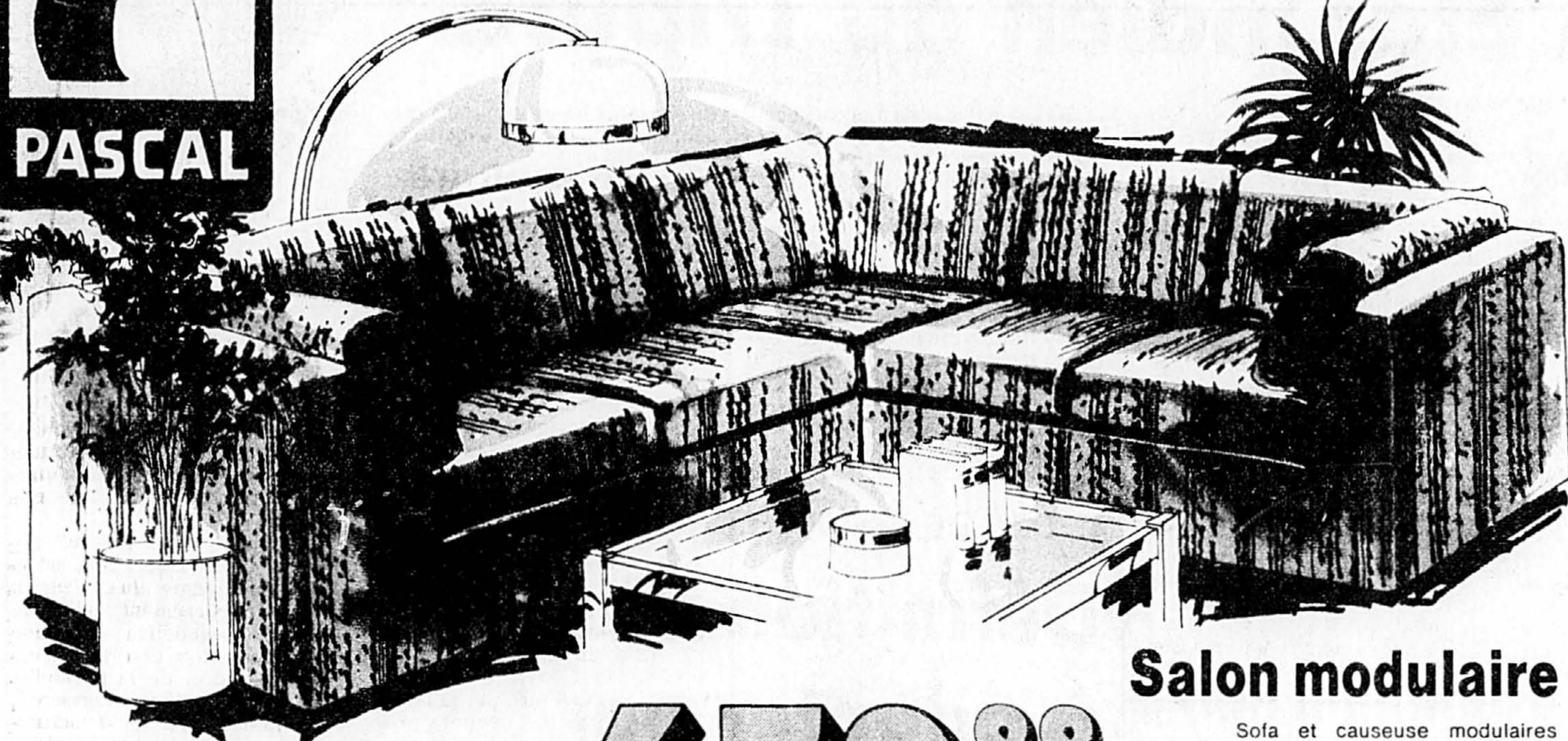
Ces jours-ci, le ministre affirme soudainement qu'il songe à créer, peut-être, un troisième réseau sur l'île de Montréal, non-confessionnel celui-là. Cette idée est si malvenue qu'on est presque gêné d'avoir à la commenter: parallèlement à un réseau «protestant» qui ne l'est que de nom, à un réseau «catholique» qui est, à la base, plutôt ouvert et au sommet noyé par ce qu'il y a de plus réactionnaire dans notre société, il y aurait un troisième réseau, qui renverrait comme dans un ghetto ceux qu'attirent la perspective d'une société pluraliste?

Mais ne nous inquiétons pas trop: on peut penser que ceux qui détiennent les cordons de la bourse à Québec ne verseraient pas, surtout à la veille d'une élection générale, dans une pareille luxure de dépenses publiques inutiles (peut-on imaginer le coût d'un troisième «réseau», alors que deux, en parallèle, c'est déjà trop coûteux?... Et en plus, un ou deux appels téléphoniques au ministère de l'Éducation suffisent à rassurer l'observateur inquiet: mais non, cette idée a été lancée en toute gratuité, il n'y a aucun projet sérieux à l'étude, il n'est pas question en somme d'un troisième réseau... Encore une fois, ce n'était là que parole de politicien soucieux de se sortir d'un mauvais pas.

(1) Autre exemple du manque d'intérêt qu'un gouvernement centriste à Québec affiche envers les problèmes montréalais: les militants péquistes de la région de Montréal ont demandé à maintes reprises au ministère de reporter à l'automne la date des élections scolaires afin qu'elles ne coïncident pas avec la fin de l'épuisante campagne référendaire. Peine perdue... et l'élection scolaire du 9 juin, passée presque inaperçue, a abouti au noyautage caractéristique de la CECM par des groupes qui ont le plus souvent été élus par acclamation, seulement 12 p. cent de l'électorat alliant aux urnes!



Aubaines pour votre intérieur



Économisez
90.07

Solde

459⁸⁸

Salon modulaire

Sofa et causeuse modulaires recouverts entièrement d'olefin durable. Rayures ton argile à la mode. Coussins de siège et dossier réversibles. Armature en bois dur résistant. No 705. Cour. 549.95

Téléviseur noir et blanc 20"

RCA

Économisez
10.00

Solde

179⁸⁸



Boîtier de style contemporain fini noyer. Entièrement transistorisé. Antenne VHF et UHF incluse. No CD191. Cour. 189.88

Portatif couleur 18"

RCA

Économisez
40.00

Solde

449⁸⁸



Boîtier de luxe fini noyer. Réglage automatique des couleurs et correction des teintes. Mise au point automatique. No ED393. Cour. 489.88

Portatif couleur 20"

RCA

Économisez
40.00

Solde

499⁸⁸



Réglage automatique des couleurs et correction des teintes. Faible consommation d'énergie. Tube-image à matrice noire. Boîtier fini noyer. No FD433. Cour. 539.88



Bar et tabouret assorti

Bar
Économie
de 37.07

Solde

88³³

Tabourets
Économie
de 7.07

Solde

11³³ ch.

Bar à dessus et côtés recouverts de lamifié "Arborite". Devant et accoudoirs rembourrés et recouverts de vinyle sable à bandes marron. No 242. Cour. 125.95
Tabourets. Siège à rembourrage dur recouvert de vinyle sable et cadre chromé. No 29. Cour. 18.95



Meuble stéréo

Solde

19⁸⁸

Économisez

14⁰⁷

Meuble de luxe conçu pour chaîne stéréo moderne. Sept tablettes à double paroi. 60" de long, 30" de haut et 16" de profond. No 21A169. Cour. 33.95

Balai électrique REGINA

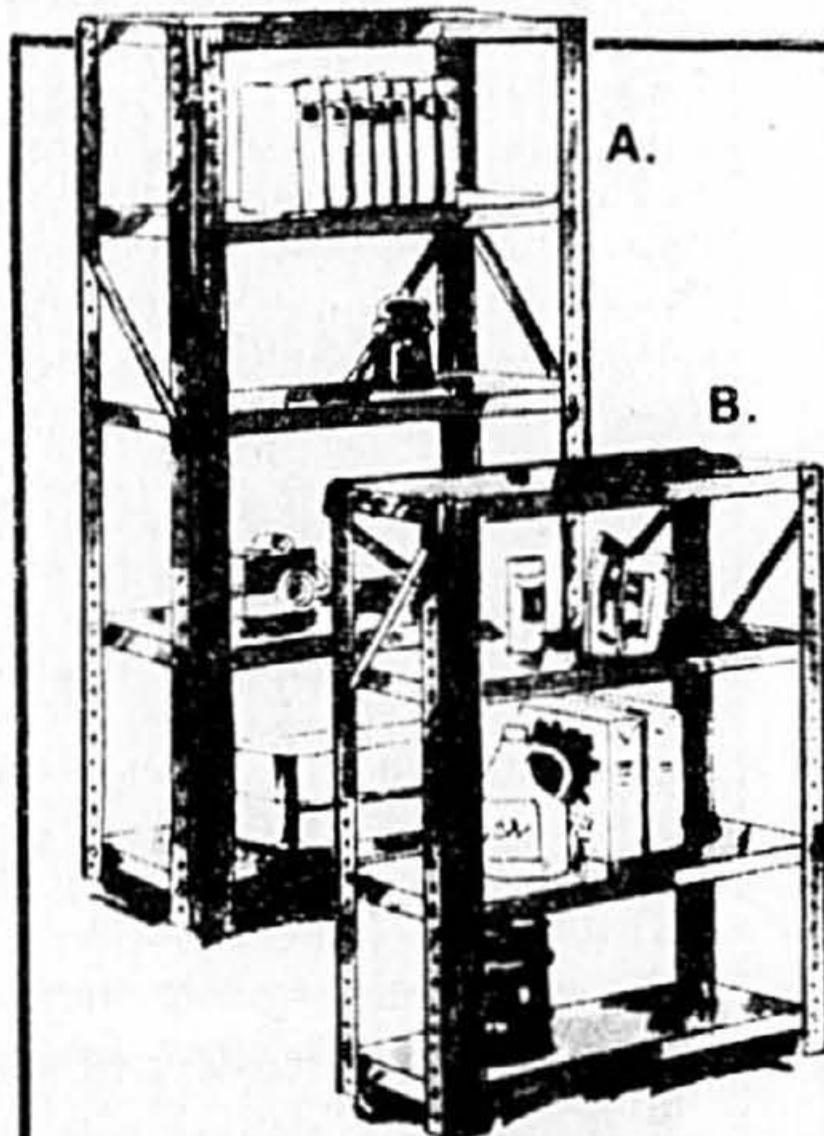
Solde

77⁸⁸

Économisez
6.07



Aspirateur compact et léger à deux moteurs. Sélecteur pour surface dure ou tapis. Pas de sacs-filtres. Boîte à poussière amovible facilitant son vidage. No E-1110. Cour. 83.95



Étagères "Quaker"

A. 5 tablettes 30" L x 58" H x 12" P. Amande ou chocolat. No 69A241. No 69A841. Cour. 32.95

Solde
26⁸⁸

B. 4 tablettes 30" L x 46" H x 12" P. Amande ou chocolat. No 69A239. No 69A839. Cour. 25.95

Solde
21⁸⁸

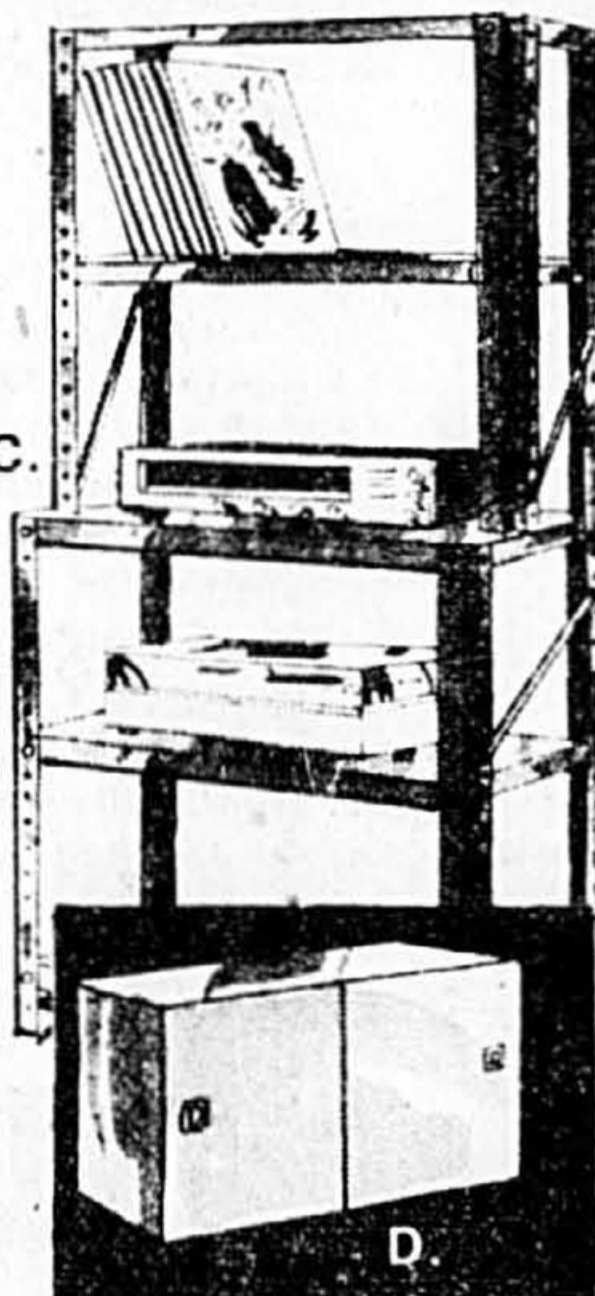
C. Étagère (amande) 30" L x 58" H x 16" P. No. 69A217. Cour. 37.95

Solde
29⁸⁸

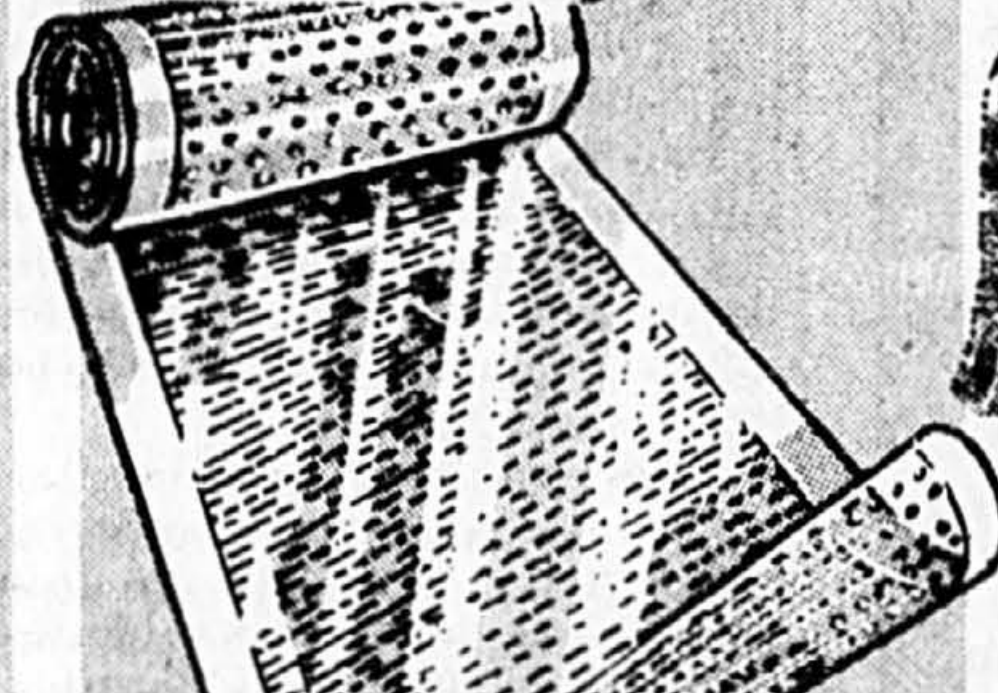
D. Armoire facultative 30" L x 30" H x 12" P. No 13A291. Cour. 15.95

Solde
12⁸⁸

Pratiques et décoratives, les étagères Color-Filic's rehaussent la tenue de la cuisine, salle de séjour, chambre d'enfant, salle de lavage, etc... Construction solide pour un usage durable. Fini amande ou chocolat. Réglage des tablettes à tous les 1-1/2". Montage facile.



Chemin protecteur en vinyle

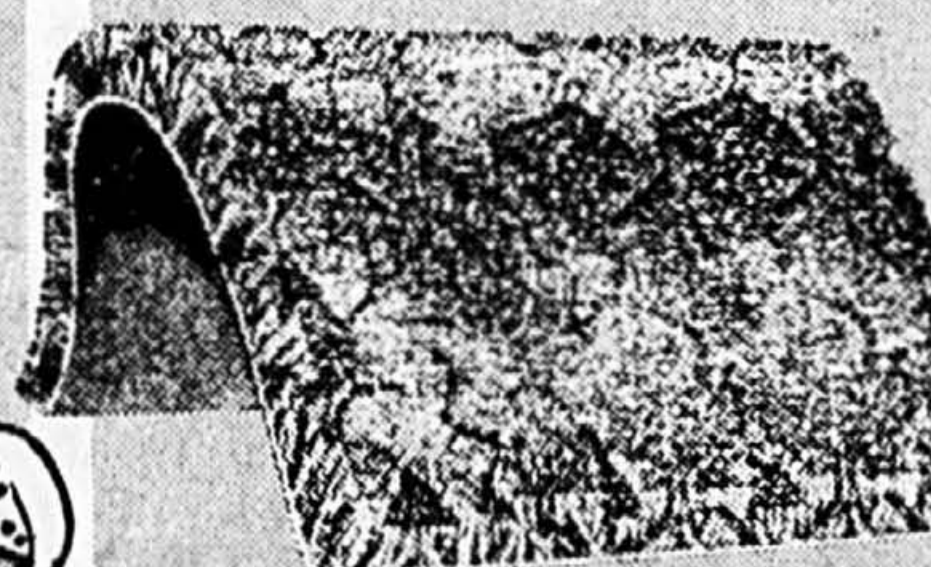


Solde

.68 le pi. lin.

Chemin de vinyle de 27". Grâce à ses taquets, il adhère bien au tapis. Choix de couleurs: or, transparent ou vert. Cour. .89

Tapis nylon

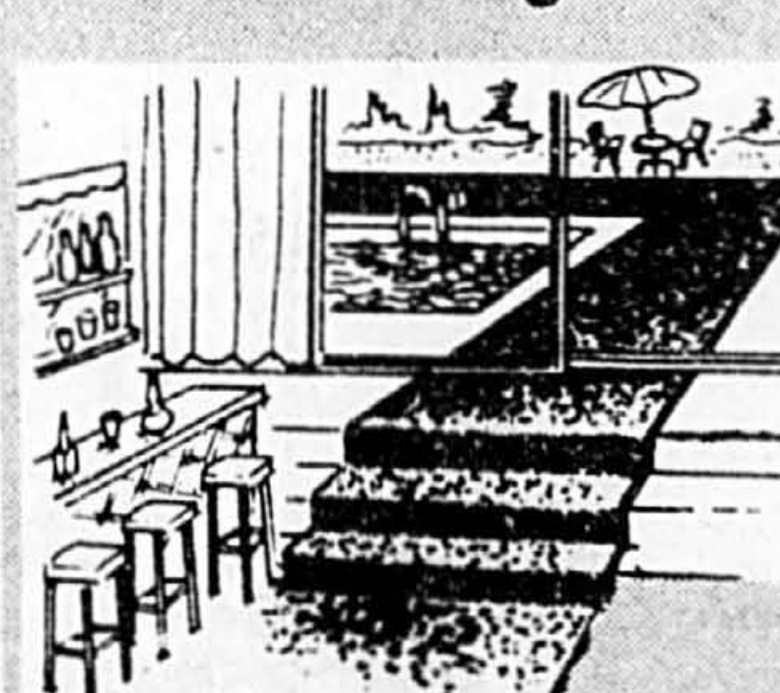


Solde

7⁸⁸ v. car.

Tapis saxony sur caoutchouc mousse. 100% nylon 4 couleurs différentes. Largeur 12" qui convient à la plupart des pièces. Cour. 8.95 v. car.

Tapis "Turfmattings" vert



Solde

4³³ v. car.

Gazon instantané idéal aux abords de votre piscine et sur votre patio. Très résistant, 6 pieds de largeur. Installation facile. Cour. 4.95 v. car.

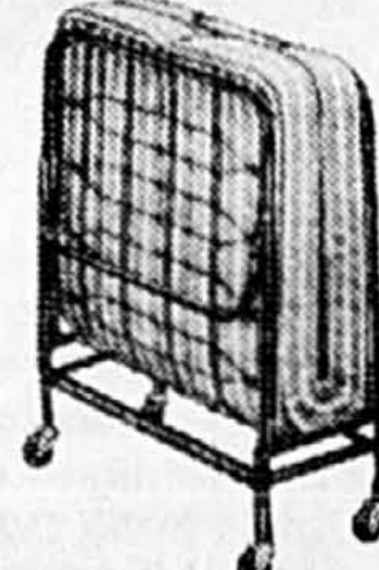
Lit d'appoint sur roulettes

Économisez
20.07

Solde

109⁸⁸

Qualité type hôtel-motel. Châssis en cornières d'acier robuste. Sommier maille à ressorts pour un meilleur support. Matelas épais de 5" en mousse de polyuréthane recouvert de couil rayé bleu s'assortissant au fini émailé bleu de l'armature. Monté sur roulette 3" de qualité. Se replie facilement et s'ouvre automatiquement en un lit confortable de 72" x 36". Cour. 129.95



IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke. 353-1150
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon. 722-4681
- Normandie — Boul. de Salaberry. 334-6311
- Dorval — Herron Road. 631-4291
- Fairview — Pointe-Claire. 695-6655

- Greenfield Park — Boul. Taschereau. 672-1771
- Le Carrefour Laval — Boul. Le Carrefour. 687-1220

MAGASINS

- 6825 Côte des Neiges. 735-2534
- 5742 Avenue du Parc. 878-5600
- 4050 rue Wellington, Verdun. 878-5611



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 28 JUIN INCLUSIVEMENT

LIVRAISON MINIMUM \$25.00

d'après AFP et UPI

Horrible massacre «d'étrangers» dans l'État indien du Tripura

La désolation, le silence et la mort règnent sur les villages de l'État indien du Tripura, à la suite des affrontements entre les autochtones et la population immigrée, principalement du Bangladesh, qui ont fait plusieurs centaines de morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sans-abri.

En effet, dans cet État de deux millions d'habitants, la population indigène a déclaré une véritable guerre aux immigrés du Bangladesh, deux fois plus nombreux. Les tribunaux de cette section du nord-est de l'Inde, furieux de voir leurs terres envahies par des «étrangers» se sont rués en particulier sur le village de Mandai, tuant et torturant des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, rapportait-on hier de New Delhi.

Des rapports émanant de l'État estiment qu'au moins 212 personnes ont été tuées, tandis que la police établit le nombre des victimes à plus de 350. Mais d'autres sources fiables indiennes affirment qu'au moins 2,500 personnes ont été supprimées.

Ainsi, des centaines de corps en décomposition flottent sur les rivières. Dans des maisons dévastées, des chacals dévorent les

cadavres étendus sur le sol. Des hommes ont été abattus, mais aussi un grand nombre d'enfants et des femmes ont eu le vagin lacéré à coups de couteau.

Le carnage qui résulte de ce conflit est un fait sans précédent dans l'histoire de l'Inde, depuis que ce pays a accédé à l'indépendance il y a trente-trois ans, a déclaré le ministre indien de l'Intérieur, M. Sail Singh. Déjà, environ 200,000 immigrés, selon les chiffres officiels, ont fui leurs maisons dont plusieurs ont été incendiées, pour se réfugier dans les quelque 150 camps aménagés à travers le Tripura.

Le ministre marxiste du Tripura Nripen Chakravarty et quatre législateurs indiens se sont rendus visiter les ruines du village de Mandai où ils ont affirmé avoir vu des tronçons de cadavres, des gens décapités, des fosses hâtivement creusées

desquelles dépassaient encore des membres humains, des fosses où s'empilaient des victimes, tous des témoignages d'un atroce carnage.

On ajoute que quelque 1,000 autochtones qui depuis des années se plaignaient de perdre graduellement leurs terres aux mains des immigrés venant du Bangladesh et de l'emprise d'autres ethnies ont envahi le village de Mandai, tuant chaque villageois qu'ils pouvaient attraper.

«Je crois que l'horreur de Mai Lai en 1968 était encore de beaucoup moins accablante que celle-ci», a dit le major R. Rajamani, faisant allusion au massacre des Vietnamiens par les forces américaines. «On ne peut déceler une trace d'être humain vivant dans Mandai, un village qui abritait 600 familles comprenant environ 2,500 habitants», a-t-il ajouté.

La haine des autochtones, pour la plupart convertis au christianisme, contre les immigrés hindous ou musulmans venus du Bangladesh, ne date pas d'aujourd'hui. Les habitants du Tripura, qui sont économiquement exploités par les étrangers, craignent de perdre leur identité culturelle et religieuse si le flot actuel d'immigration se poursuit.

Les troubles ont commencé, il y a neuf mois, dans l'État d'Assam où la population locale réclame l'expulsion des étrangers. L'agitation s'est étendue à l'État

du Tripura où un incident mineur a mis le feu aux poudres le 5 juin dernier.

Le groupement de la jeunesse autochtone du Tripura, une organisation non politique fondée en 1967, a été accusé par le pouvoir central de tendances sécessionnistes. Son leader, M. Harankhal, était arrêté vendredi dernier. Il avait mis sur pied, l'Armée du Tripura, un groupe militant, puissant et fanatique de 10,000 personnes.

Quant au gouvernement marxiste du Tripura, ayant perdu

son influence sur la population locale, il a recherché avec succès une nouvelle base politique parmi les immigrés.

Les soldats de l'armée indienne et des forces paramilitaires ont été transportés par avion dans le Tripura et tentent depuis de s'interposer entre les tribaux et les «étrangers». Mais les autochtones décidés pour un grand nombre à combattre les immigrés se sont enfilés trouvant refuge dans les forêts denses, laissant craindre d'autres génocides et tueries.

LE DÉFI DE RAMSEY CLARK AU PRÉSIDENT CARTER

Définition d'une stratégie à adopter par les USA

WASHINGTON — En débarquant de l'avion dimanche dernier M. Ramsey Clark, l'ex-procureur de la Justice sous l'administration Johnson, a mis au défi le président Carter de le poursuivre en justice pour avoir enfreint un décret présidentiel interdisant à tout citoyen américain (sauf aux journalistes) de voyager en Iran.

Ce défi fort probablement le président Carter ne le relèvera pas sachant bien que la constitu-

tion américaine quelle qu'en soit l'interprétation la plus conservatrice pour faire la Cour suprême ne peut être invoquée contre Ramsey Clark.

Mais que M. Clark soit poursuivi ou non par la Maison-Blanche ou plus exactement par le département du Trésor américain chargé de faire respecter la décision présidentielle, l'odyssée de l'ex-procureur n'a fait que renforcer la stratégie de modération chez les uns (ceux surtout qui en étaient déjà les partisans) et celle de l'affrontement chez les autres qui ne peuvent accepter que les États-Unis demeurent impassibles face à l'outrage commis par la nouvelle république islamique contre le géant américain.

Ce débat idéologique dans la capitale américaine (car qui parle maintenant de la crise des otages dans le reste du pays) affaiblit la détermination qu'entend afficher le président lors du sommet des 7 à Venise face à ses homologues des pays industrialisés.

Cet état de fait est d'autant plus agaçant pour la Maison-Blanche dès lors que la thèse que soutient M. Ramsey Clark reflète à plus d'un égard celle de bien des leaders européens. Ces derniers qui auront sous peu à faire face à des élections s'engageront sans enthousiasme dans les sanctions économiques contre l'Iran, condamneront officiellement l'initiative militaire de

Carter en avril dernier y voyant un autre signe de faiblesse du président américain, préfèrent jouer sur les deux tableaux accusant Washington de ne rien comprendre à la révolution iranienne sans pour autant proposer de solution raisonnable à la crise.

De Washington on considère que la Maison-Blanche aura tôt ou tard à reprendre seule l'initiative de libérer ses diplomates et l'on va jusqu'à soutenir que l'attitude des Européens comme de M. Ramsey Clark ne fait qu'accélérer la dissolution de l'autorité occidentale dans le monde.

La solution de M. Ramsey Clark en est une en 9 points qui s'ils étaient tous adoptés imprimeraient un virage radical à la politique étrangère traditionnelle des États-Unis.

Cette politique part du postulat suivant: Les États-Unis devraient officiellement renoncer (de concert avec toutes les autres nations du monde) à s'immiscer dans les affaires internes d'un autre pays en vertu du principe de l'autodétermination des peuples.

Le résultat de cette prise de position que les États-Unis en vertu du droit et de la justice internationale reconnaîtraient aux autres pays de réclamer l'extradition des criminels et le rapatriement de ses biens.

Les États-Unis devraient par ailleurs adopter une charte contrôlant les activités de la CIA, rendant ainsi cette agence plus tributaire des représentants du peuple.

Comme le réclame l'Iran le Congrès américain devrait enquêter sur les crimes du chah et exposer au monde entier la vérité sur les interventions américaines en Iran depuis un quart de siècle.

En outre, le gouvernement américain devrait exprimer son regret pour les 70,000 victimes des tortures du chah et reconnaître que quel que soit l'emprisonnement injuste imposé aux 53 otages américains, le sort de ces derniers ne peut être comparé aux souffrances de ces milliers d'Iraniens.

Le gouvernement américain, prescrit ensuite M. Clark, devrait cesser d'harasser les ressortissants iraniens vivant aux États-Unis, prédisant que ces derniers entretiendraient toute leur vie une haine profonde contre l'Amérique qui ne peut qu'aggraver la crise actuelle.

En fin, le président devrait lever toutes les sanctions économiques imposées contre l'Iran depuis novembre, car de soutenir M. Ramsey Clark, ces mesures à long terme causeront plus de tort aux États-Unis qu'à l'Iran, une région vitale aux intérêts pétroliers des USA.

M. Clark conclut son manifeste publié dans l'hebdomadaire «The Nation» en enjoignant ses compatriotes à remercier l'Iran de ne pas avoir tué ou blessé un seul Américain détenu en otage et de prier en second lieu pour qu'ils soient libérés au plus tôt. Une telle prière collective, selon M. Clark, impressionnerait le peuple iranien qui, parce que profondément religieux répondrait avec beaucoup de générosité.

Cette stratégie, inutile de le souligner, ne convient à aucun des candidats présidentiels à quatre mois des élections, même pas au sénateur Ted Kennedy qui fut pourtant le seul à ce jour à dénoncer publiquement les crimes du chah. Forcément dès lors les homologues de M. Carter au sein du sommet des sept n'iront pas jusqu'à réclamer de la Maison-Blanche qu'elle suive les préceptes du «self-made» intermédiaire qu'est Ramsey Clark, bien qu'ils refusent d'aller plus loin dans les sanctions invitant plutôt le président des États-Unis à manifester plus d'ouverture et de tolérance face au régime Khomeiny.

Cet état d'esprit contredit la stratégie domestique de la Maison-Blanche et dans l'absence d'un front commun à Venise face à l'Iran, le président Carter se verra forcé au nom de sa survie politique d'adopter seul une nouvelle stratégie qui n'exclut aucun recours, ni même à nouveau celui des sanctions militaires.



C'est un sauve-qui-peut chez les manifestants de Soweto.

téléphoto AP

Sanglantes manifestations à travers l'Afrique du Sud

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

Défiant l'interdiction de tout rassemblement de plus de 10 personnes, Noirs, Métis et Indiens ont manifesté hier au Cap, à Johannesburg, à Pretoria, à Bloemfontein et à Durban pour marquer le 4e anniversaire des émeutes anti-apartheid de Soweto, qui firent plus de 600 morts en juin 1976.

Toutes les cités non blanches en banlieue des grandes villes étaient la nuit dernière bouclées et isolées. Les journalistes en ont été expulsés par la police qui accuse les médias d'inciter les habitants au désordre. Le bilan partiel s'élevait à 35 blessés, dont un grand nombre d'enfants de 7 à 10 ans atteints par balles.

Les manifestations d'hier ont fait au moins un mort, en l'occurrence un policier blanc de 20 ans poignardé à mort pendant qu'a-

vec ses confrères, il tentait de disperser un groupe d'étudiants à coups de matraque à Mfuleni Township, en banlieue du Cap. «Je ne laisserai plus mes hommes se faire assassiner», a déclaré le chef de police.

Les affrontements les plus sanglants se sont produits à Soweto et Noordgezicht, où les policiers ont tiré sur les manifestants, faisant en tout 27 blessés par balles.

En soirée, on apprenait l'arrestation d'Andrew Boraine, président de l'Union nationale des étudiants sud-africains (blancs) et de deux étudiants de l'Université du Cap, où les étudiants, blancs, soutiennent activement les lycéens noirs et métis de la région.

Intervenant après deux mois de boycottage des cours et des autobus au Cap, les manifesta-

tions d'hier allaient de pair avec la fermeture des magasins. Les étudiants noirs avaient demandé que les cités deviennent «villes mortes» pour marquer l'anniversaire de Soweto et pour protester contre le régime raciste.

Un appel à la grève générale semble avoir été au moins partiellement suivi, bien que les autorités s'efforcent d'en limiter la portée. En de nombreux endroits, la police a tiré en l'air pour disperser les foules lapidant et incendiant les véhicules et les édifices publics.

Charles Mitchell, correspondant de UPI, fut l'un des derniers journalistes à quitter Soweto. Il a déclaré qu'au moment de son départ, la situation était en pleine détérioration. La police, équipée d'armes automatiques, tira des grenades lacrymogènes au moindre signe de rassemblement, a-t-il ajouté.

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL POUR PROJET DE RÉNOVATION

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

RÉNOVATION UN BON INVESTISSEMENT... LA RÉNOVATION RÉSIDENNELLE SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT D'UN RAJOUT RÉSIDENNELLE

CONSTRUIT PAR **METROPOLITAIN**

Grâce à nos 21 ans d'expérience nous savons comment planifier et exécuter votre projet de façon à ce que vous dépassiez les problèmes causés par la réalisation d'un tel projet.

QUELS SONT VOS BESOINS

- GRENIERS • SALLES DE JEU • TOITURE • BUREAU • CUISINE
- RÉNOVATIONS GÉNÉRALES • SALLES DE BAINS

CONSULTEZ NOS EXPERTS FABRILISE SALLE DE MONTRÉAL

4058 ouest, rue Jean-Talon ou composer **482-0600**

Heures d'ouverture de notre salle de montre Dim.: 11h à 5h Lun., mar., merc.: 9h à 5h Jeu., ven.: 9h à 8h Sam.: 9h à 4h

pour une estimation gratuite à domicile

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

la presse

A BESOIN DE TOI

Nous cherchons des jeunes qui possèdent une bonne voix pour être

CRIEURS

Une bonne affaire:

- Une commission sur chaque copie de La Presse que tu vends.
- Des primes ou bonis après chaque mois que tu fais partie de l'équipe crieur.

Téléphone-nous!

Extérieur du Grand Montréal dont l'indicatif est 514 (sans frais) **1-800-361-8202**

Les autres dont les indicatifs régionaux sont 819, 613 ou 418 (sans frais) **1-800-361-7453**

Montréal **285-6911**

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat de créativité: Fondements et techniques

Objectifs:

- assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favorisent le développement;
- rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail et de vie;
- amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Structure du programme:

- des cours théoriques sur les diverses disciplines scientifiques à partir desquelles se sont développées les méthodes de développement du potentiel créateur;
- apprentissage de certaines méthodes de développement de la créativité;
- des ateliers;
- des séminaires sur divers aspects de la créativité;
- des stages de formation.

Conditions d'admission:

Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

Date limite d'admission: 1er août

Les candidats intéressés sont invités à appeler au numéro 343-6090 pour obtenir les formulaires d'admission et d'inscription ou à se présenter à la Faculté.

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

LE MONDE

La CIA et ses armes secrètes

d'après AFP et AP

La parapsychologie et le langage des plantes font partie des dernières recherches en armes secrètes de la CIA, ainsi que les loutres poseuses de mines, la pâte de guimauve paralytante, le parapluie qui tue ou le poisson électrique.

La liste de ces armes secrètes, décrites dans un document de 3.000 pages de la CIA, comprend également la pilule pacifiante, le pistolet électrique paralysant, le piston à écraser les auteurs de détournement d'avion, le filet électrique antiterroriste, le LSD et autres drogues pour retourner un agent ennemi ou agir sur son cerveau ou ses pulsions sexuelles.

Il ne s'agit pas de science-fiction, mais de très sérieuses recherches de la CIA effectuées de 1965 à 1975 et dont le New York Times a publié l'essentiel hier. Le quotidien cite notamment les études sur le contrôle de la pensée, par produits chimiques, hypnose et parapsychologie, ou

le parapluie qui tue utilisé l'année dernière à Londres et à Paris par des services des pays de l'Est contre deux dissidents bulgares. Il s'agit d'une seringue cachée dans un parapluie qui projette du poison mortel à retardement sur la victime.

Les animaux ont été également mis à contribution. Dans l'un des projets, les spécialistes de la CIA ont cherché à apprendre à des phoques, des loutres, des chiens, des chats et d'autres animaux à transporter des explosifs ou des microphones dans

des endroits inaccessibles aux humains.

En revanche, l'arme électrique semble avoir été mise au point et ne pas avoir été abandonnée par la CIA. Imitant le poisson électrique qui paralyse ses victimes, le pistolet électrique tire des décharges de 30.000 volts à 100 mètres, paralysant l'ennemi. La CIA étudie également les effets des éclairs paralysants utilisés par les Britanniques lors des prises d'otages.

Les recherches les plus inattendues portent sur l'utilisation du langage secret des plantes à des fins d'espionnage. Le problème est de déterminer s'il y a dialogue possible entre les hommes et les plantes. Dans le même ordre d'idée, la CIA a tenté de cerner les champs magnétiques des êtres humains afin de déterminer s'il était possible de lire la pensée d'un agent ennemi.

Une arme efficace contre les pirates de l'air aurait été mise au point sans qu'il soit possible de savoir si elle a été installée. Il s'agit du piston antidétournement d'avion. Placé derrière le siège du pilote, il projette le pirate hors du poste de pilotage par simple pression sur un bouton par le pilote.

Quant à la guimauve paralytante, ou fléchette, il s'agit d'un cocon de plastique de même apparence que la pâte de guimauve qui s'abattra sur le pirate à son entrée dans le poste de pilotage. Une version du filet électrique antiterroriste a également été mise au point, mais le document ne donne pas plus de détails sur cet engin sophistiqué.

Salvador: état d'alerte

SAN SALVADOR (UPI) — Le Salvador a mis son aviation en état d'alerte d'urgence hier et a donné l'ordre d'abattre tout appareil non identifié qui survolera le pays.

Au même moment, les autorités rapportaient qu'au moins 12 autres personnes ont été tuées, victimes de la violence politique qui déferle dans ce pays, et parmi ces dernières deux adolescentes violées et torturées et cinq jeunes hommes qui ont été tirés dans la tête.

Le ministre de la Défense, le colonel Jose Guillermo Garcia, a expliqué que l'alerte aérienne a été ordonnée à la suite de l'écrasement d'un avion panaméen transportant des munitions fabriquées au Venezuela, desti-

nées aux guérilleros de gauche, prétend le gouvernement.

«La force aérienne a été placée en état d'urgence et a reçu instruction d'abattre tout avion non identifié qui violera l'espace aérien du Salvador», a déclaré le colonel Garcia.

Le colonel a ajouté que l'avion s'était posé sur un terrain d'atterrissage privé près de San Miguel, à 84 milles à l'est de San Salvador et qu'il était parti de l'aéroport Punta Paitilla, à Panama. Il a aussi précisé que d'après ses renseignements, l'appareil avait tout d'abord fait une escale à Managua, au Nicaragua, pour repartir ensuite pour le Salvador. «Nous pouvons ainsi tirer nos propres conclusions», a-t-il dit.

DÉPÊCHES

L'ÉTAT d'urgence entrera en vigueur en Egypte dans la région de Marsa Matrouh, à proximité de la frontière libyenne, à partir de demain et pour la durée d'un an, a annoncé hier soir M. Mansour Hassan, ministre d'Etat pour l'Information et la Culture. Il a expliqué que cet état d'urgence répond aux menaces formulées par le colonel Kadhafi contre la sécurité de l'Egypte et contre les forces égyptiennes stationnées aux frontières, et était indispensable pour parer aux tentatives d'infiltrations de terroristes à partir de Libye.

L'EXPLOSION d'une grenade dans un bar de Sinoia, à l'ouest de Salisbury, au Zimbabwe, a causé la mort de deux Africains et en a blessé trente-huit autres. Deux des blessés sont dans un état grave. L'homme qui a jeté l'engin participait à une vive discussion politique avec d'autres consommateurs. Il a peu après été arrêté par la police.

L'ASSOCIATION des étudiants des Etats-Unis a lancé hier contre le recensement en vue de la conscription une campagne en fourchette: que les jeunes de 19 et 20 ans refusent de s'inscrire au recensement et qu'ils travaillent pour faire battre aux élections les parlementaires favorables à la conscription. Le refus de s'inscrire entraîne une amende de \$10.000 et une peine de cinq ans de prison. Les 3.000 universités et collèges des Etats-Unis sont la cible choisie de la présente campagne, qui a recueilli l'appui de nombreuses organisations.

L'EX-PRÉSIDENT Yousouf Lule, qui succéda en 1979 au maréchal Idi Amin Dada avant d'être écarté du pouvoir au profit de M. Godfrey Bianaïsa, regagnera l'Ouganda aujourd'hui au terme d'une année d'exil au Kenya, a-t-on révélé hier. Par ailleurs, 15 personnes ont été tuées par des soldats à Kampala au cours des dernières vingt-quatre heures et ces meurtres semblent avoir un caractère politique, ces personnes étant à célébrer le retour de M. Lule.

UNE VELETTE israélienne a intercepté et coulé hier, au large de la station balnéaire de Nahariya, un canot pneumatique motorisé. Les trois fédâyine à bord ont été tués. Pour l'agence Wafa, il y a eu un échange de tirs qui a duré plusieurs heures et qui a fait «de nombreux morts et blessés» du côté israélien. Cette opération intervient deux semaines après les attentats anti-palestiniens de Cisjordanie.

LA CHINE durcit ses positions vis-à-vis de Moscou et de Hanoi, et appelle les pays d'Asie à ne pas céder à leurs «manoeuvres» diplomatiques visant à «étendre leurs tentacules» vers les pays du Golfe et l'Asie du Sud-Est. Cette mise en garde en Pakistan et à la Thaïlande lancée par l'agence Chine-Nouvelle coïncide avec la décision de la Chine de geler ses négociations avec le Vietnam. «Il n'y a aucune possibilité que la Chine reprenne ces pourparlers dans un proche avenir», a déclaré un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

LES PLAGES de la province iranienne du Mazandaran, sur la mer Caspienne, comporteront désormais une zone mixte, uniquement consacrée au repos, entre celles réservées aux hommes et celles réservées aux femmes. Cette réglementation permettra aux familles de partager leurs moments de repos avant ou après le bain. Cette initiative est due à l'hadjatoleislam Fazel, imam de la prière du vendredi de Nowchahr, principale station balnéaire du Mazandaran. «Avec l'aide de Dieu, nous appliquerons cette loi avec fermeté», a-t-il dit.

LA FRANCE célèbre, toute cette semaine, le 40e anniversaire de l'appel à la Résistance lancé le 18 juin 1940 par un général inconnu, un certain Charles de Gaulle qui, au micro de la radio anglaise, s'adressait à son pays occupé par les armées allemandes. Depuis lors, le général de Gaulle est entré dans l'Histoire, puis dans la légende. Cet anniversaire, devenu symbole d'énergie, coïncide cette année avec une période où la France s'interroge sur ses capacités de défense et sur sa politique étrangère.

TIP TOP

1/2

PREMIER PRIX

Articles mode à prix d'aubaine! Quantités limitées seulement!

COMPLETS 1/2

A moitié prix, ce sont des achats super-avantageux! Très jolie sélection de complets 2 et 3 pièces. Entièrement laine ou mélanges de laine. Tons unis, rayures et carreaux très chics. Coloris mode: bleu, brun et gris.

EN SOLDE À PARTIR DE \$84.66
NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$169.50

DE NOS PRIX D'ORIGINE

COUPE-VENT

Le moment ne pourrait être mieux choisi! Tip Top vous offre un vaste choix de coupe-vent de styles et de coloris variés. A moitié prix jusqu'à épuisement des stocks!

EN SOLDE À PARTIR DE \$22.50
NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$45.00

ECONOMISEZ JUSQU'À

50%

SUR NOS PRIX DE DÉTAIL D'ORIGINE

CHEMISES HABILLÉES

À MANCHES COURTES

Chemises Tip Top très pratiques pour l'été car à la fois confortables et habillées. Tons unis et motifs fantaisie. Polyester et coton, donc facilement lavables. Blanc, bleu et havane.

EN SOLDE À PARTIR DE \$7.46
NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$15.00

ECONOMISEZ JUSQU'À

50%

SUR NOS PRIX DE DÉTAIL D'ORIGINE

PANTALONS

Tip Top a ce qu'il vous faut! Pantalons allant à merveille avec nos chemises d'été et nos vestons sport. Sélection spéciale offerte à moitié prix jusqu'à épuisement des stocks.

EN SOLDE À PARTIR DE \$12.46
NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$25.00

1/2

DE NOS PRIX D'ORIGINE

CHEMISES SPORT

Vive l'été grâce à Tip Top! Très belle sélection de chemises sport à manches courtes ou longues. Styles et coloris variés. Achats super-avantageux en tout temps. Des aubaines à moitié prix!

EN SOLDE À PARTIR DE \$7.96
NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$16.00

1/2

DE NOS PRIX D'ORIGINE

SUPER-AUBAINES!

CRAVATES

À ce prix, vous ne pouvez qu'en acheter plusieurs! Styles, coloris et motifs variés. Certaines sont même offertes avec plus de 50% de rabais!

\$3⁹⁶

VESTONS SPORT

Tons unis et carreaux fantaisie dernière mode. Sélection spéciale comprenant tissus, coloris et styles variés.

\$49⁹⁶

ET PLUS

NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$99.95

CHEMISES DE MARQUES REPUTÉES

Sélection spéciale de chemises habillées à manches longues. Portent l'étiquette de grands couturiers tels que Pierre Cardin et Nino Cerruti.

\$14⁹⁹

ET PLUS

NOS PRIX D'ORIGINE: À PARTIR DE \$22.00

LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS REDUITS DE 1/2 OU PLUS

- Place Vertu
- Plaza Alexis-Nihon
- Centre commercial Laval
- Carrefour Laval

- Mail Cavendish
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Galeries d'Anjou

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Charge

- Place Versailles
- Centre Châteauguay
- Mail Champlain

- Place Normandie
- Place Ville-Marie
- Les Proménades St-Bruno

w.h. perron

Il s'appelle **Parlez-en aux insectes**
Dutox!

DUTOX détruit les pucerons, les mites, les mineuses et les chenilles sur les fleurs, les arbres et les arbustes.

DUTOX insecticide systémique. Tue les insectes par contact et par ingestion.

Parlez-en aux insectes!!!

Bouteille de 8 oz **\$5⁹⁹** 16 oz **\$8⁹⁹** 1 litre **\$14⁴⁹**

GRAND PRIX D'HONNEUR
Les Florales internationales de Montréal
W.H. PERRON
Participation privée

w.h. perron
Le plus grand centre de jardinage au Québec.

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville
2e intersection à gauche)

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 5h p.m. **332-3610**

Prison et amendes aux dirigeants de Space Research

■ OTTAWA (PC) — Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, a indiqué, hier, que le gouvernement fédéral décidera d'ici à la fin du mois s'il continuera ou non de subventionner une filiale de Space Research Corporation, une société américaine condamnée hier, à verser \$45,000 pour avoir exporté sans autorisation des armes à l'Afrique du Sud.

L'amende a été imposée par un tribunal de Rutland, au Vermont, qui a également imposé une peine d'emprisonnement d'un an, avec six mois de sursis, au fondateur de la compagnie, Gerald Bull, et à l'ex-président

Rodgers Gregory. Des amendes de \$100,000 leur ont également été imposées.

Par ailleurs, un tribunal de Montréal examine la possibilité de porter des accusations semblables à celles portées aux Etats-Unis contre Space Research Corporation-Québec et ses dirigeants canadiens.

Space Research, qui possède son siège social à Highwater, ville québécoise à la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, a déclaré faillite le mois dernier à Rutland. L'actif de la société, surtout en immobilisations, se chiffrait par \$448,100 et le passif, par \$792,743.

MM. Bull et Gregory ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir exporté sans permis deux canons de fusils de 155 mm, 30,000 canons courts et un réseau de détecteur de radars à l'Afrique du Sud. Tant le Canada que les Etats-Unis avaient appuyé une résolution des Nations unies imposant un embargo sur l'exportation d'armes à l'Afrique du Sud.

Un syndicaliste sud-africain en exil, M. Zola Zombo, a déclaré dernièrement que ces armes avaient servi au pilonnage de villages du sud de l'Angola, où sont rassemblés les rebelles qui luttent contre le contrôle de l'Afrique du Sud sur la Namibie.

Il semble que les armes étaient expédiées par camion du Québec jusqu'à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, d'où elles étaient expédiées par bateau en Afrique du Sud. Un employé de la compagnie R. C. Elkin Ltée, spécialisée dans le transport de marchandises, a témoigné aux audiences à huis clos de Montréal, à l'issue desquelles le gouvernement fédéral décidera ou non d'intenter des poursuites.

Au nombre des ayants droits, on compte les 600 employés de la compagnie Produits chimiques de Valleyfield, qui a été acquise en 1977 par Space Research.

concours la presse Leonard / Duran

gagner l'un des 12 billets (d'une valeur de \$300 chacun) pour assister au premier combat de championnat du monde au stade olympique

12 BILLETS DE PARTERRE
(\$300 chacun)



parmi tout le courrier reçu la presse choisira 3 personnes pour faire partie du

JURY LA PRESSE

dites-nous pourquoi, dans l'espace prévu à cet effet ci-dessous, vous croyez avoir les aptitudes pour faire partie du jury la presse

jury la presse

Postez à: **Concours «Leonard/Duran»**
La Presse
Case Postale 5020
Montréal, Québec
H2Y 3M1

Déposez vos coupons au **Complexe Desjardins** lorsque vous assistez aux séances d'entraînement.

NOM: _____
ADRESSE: _____ APP: _____
VILLE: _____
CODE: _____ TÉL: _____

règlements

- 1) Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom et adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame.
- 2) Le concours débute le 4 juin pour se terminer le 17 juin.
- 3) L'attribution des prix aux gagnants se fera le 17 juin par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues.
- 4) Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.

5) Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés.

6) Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.



Régie des installations olympiques

MOI, J'MANQUE PAS LES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT!

Au Centre Paul-Sauvé:
(admission \$1)



- Roger et Sugar Ray Leonard** À l'aréna, du samedi 7 juin au jeudi 19 juin (sauf le 17 juin), de 12h à 14h.
- Roberto Duran** À l'aréna, du lundi 9 juin au jeudi 19 juin (sauf le 16 juin) de 14h à 16h.
- John Tate** À l'aréna, du lundi 9 juin au jeudi 19 juin, de 19h à 21h.
- Fernand Marcotte** Au gymnase, du lundi 9 juin au jeudi 19 juin (sauf le 11 juin), de 12h à 14h.
- Eddy Melo** Au gymnase, du mardi 10 juin au jeudi 19 juin (sauf le 12 juin), de 14h à 16h.

Au Complexe Desjardins:
(gratuit)



Sugar Ray Leonard le mardi 17 juin, de 12h à 14h.

Le tirage pour déterminer les 12 gagnants du concours «Leonard/Duran» aura lieu immédiatement après la séance d'entraînement de Sugar Ray Leonard.



"Je ne l'ai jamais vu d'aussi bonne humeur en voyage."

Le première chose que vous remarquerez en montant à bord du "Montrealer" d'Amtrak, c'est qu'il est très spacieux. Beaucoup plus sans doute que la plupart des trains auxquels vous êtes habitué.

Pourtant le "Montrealer", comme tous les trains du réseau ferroviaire national des U.S.A. d'ailleurs, offre beaucoup plus que plus d'espace: des sièges moelleux inclinables, de larges fenêtres, des repas délicieux à bons prix sans oublier la gentillesse et la courtoisie des employés d'Amtrak qui verront à ce que votre voyage soit des plus agréables.

Et tout cela ne vous coûtera pas une fortune. Nous offrons, entre autres, des tarifs d'excursion économiques, des rabais pour personnes âgées ou handicapées et même un programme familial qui comporte des rabais allant de 50% à 75% sur les tarifs courants des places en wagon ordinaire.

AVEC AMTRAK, VOUS POUVEZ DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES.

En effet, car vous pouvez maintenant voyager en wagon-lit à bord du "Montrealer". Nous offrons des chambrettes simples ou doubles équipées d'un siège confortable et d'un lit douillet.

Et cela à un prix légèrement plus élevé que celui des places en wagon ordinaire.

En d'autres mots, tout ce dont vous besoin pour passer une bonne nuit et faire de beaux rêves.

Alors, avant de prendre la route, prenez quelques minutes pour appeler votre agent de voyage ou Amtrak. Vous aurez toutes les raisons d'être de bonne humeur.

Heure Aller	Heure Retour	Tarif*
19h05	11h10	
4h45	0h30	\$50 US
6h45	22h45	\$50 US
8h42	20h45	\$75 US
10h29	19h02	\$75 US
11h35	18h10	\$75 US

Sont en quinzaine de destination de New York également assurés par L'Admiral K. Amtrak
NOTE: Toutes les heures indiquées sont locales. Les tarifs et les horaires peuvent être modifiés; consultez votre agent de voyage ou Amtrak pour connaître toute restriction telle que tarifs, heures et dates. *Tarifs aller-retour; excursion de 5 jours, en wagon ordinaire.



Pour plus de renseignements, adressez-vous à la Gare Centrale, 800, Dorchester ouest, Montréal ou composez, sans frais, 800-253-8130.

Coalition contre la décriminalisation de la mari

«Si ce projet de loi visant à décriminaliser la possession de marijuana pour usage personnel est effectivement déposé devant les Communes au cours des prochains jours, cela prouvera, finalement, que le gouvernement fédéral, pourtant bien informé des effets biologiques néfastes reliés à l'usage de la marijuana, a froidement décidé de décriminaliser un effrayant tueur génétique et, conséquemment, de permettre à

nos enfants de se détruire eux-mêmes. S'il agit ainsi, le gouvernement, à toutes fins utiles, se conduira comme l'assassin qui tue ses victimes alors qu'elles dorment.»

C'est en ces termes-là que M. Pierre Beaudry, président de la Coalition québécoise contre les stupéfiants et professeur à l'Université de Montréal, a riposté, hier, à l'annonce faite la semaine dernière, par le ministre Jean Chré-

tien, du dépôt, avant l'ajournement de la Chambre des communes pour les vacances d'été, d'un projet de loi prévoyant, primo, la décriminalisation de la possession de marijuana pour usage personnel, et, secundo, une réduction de peine pour importation de marijuana.

Pierre Beaudry, qui a fondé la Coalition québécoise contre les stupéfiants le 14 juillet 1979, soutient qu'aucun compromis

n'est humainement et légalement acceptable au chapitre des lois portant sur l'importation, la possession et la consommation de marijuana. De plus, Pierre Beaudry affirme que tous les arguments apportés jusqu'ici dans le débat et tendant à prouver que «la criminalisation» de la possession de marijuana pour usage personnel a surtout eu pour conséquences d'engorger les cours de justice et de surmultiplier les dossiers judiciaires

sont faux et escamotent le fond du problème. «C'est sûr que c'est encombrant pour n'importe quel citoyen d'avoir un dossier criminel pour importation, possession ou consommation de marijuana, dit-il, mais rien n'interdit d'éliminer pareil dossier quand le respect des droits de l'individu ou le bien-être de la collectivité le commandent. En fait, une législation humaine et lucide doit prévoir cela. Par contre,

ça donne le vertige de savoir que le projet de loi du ministre Jean Chrétien, une fois voté par la Chambre des communes, ouvrira la porte à une décriminalisation toujours plus grande, plus permissive, plus proliférante, débouchera inévitablement sur des légalisations inquiétantes à tous les niveaux — importation, possession et consommation — qui, finalement, permettront aux agents du crime organisé de travailler à ciel ou-

vert et tout à fait légalement.» La Coalition québécoise contre les stupéfiants a reçu jusqu'ici l'appui de MM. André Nadon, Vincent Brousseau, Alfred Morin et Christian Pilote, respectivement président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, du Front commun pour le respect de la vie, de la Fédération des pompiers professionnels du Québec et des Associations de parents des cégeps.

POUR HANDICAPÉ

AMIGO

VOTRE AMI LE FAUTEUIL MOTORISÉ



Étroit, il passe dans toutes les portes, léger, rapide, puissant, l'AMIGO offre tous les avantages inimaginables: un fauteuil pivotant, des appuie-bras, un moteur électrique pour monter ou descendre le siège, un pare-chocs avant pour ouvrir les portes, etc.

Moins dispendieux que le fauteuil motorisé conventionnel. Ce fauteuil a été conçu pour être utilisé autant à l'intérieur de votre maison qu'à l'extérieur.

Il est aussi très facile à transporter en voiture. Téléphonnez ou écrivez pour connaître le distributeur le plus près de chez vous.

Documentation disponibles - démonstrateur à domicile

Mobilité - Plus inc.

4360 est, rue Beauharnois, Montréal
Tél.: 727-9906

COMMENT TIRER LE MAXIMUM DE L'INTÉRÊT QUOTIDIEN

À la Banque de Commerce, nous voulons faire disparaître une certaine confusion concernant l'intérêt quotidien et vous indiquer comment vous pouvez tirer le maximum de ce mode d'épargne.

Vous avez peut-être envisagé d'ouvrir un compte de chèques à intérêt quotidien. Aussi, vous devez savoir que, dans certains cas, le taux consenti est très bas. De plus, il faut souvent maintenir dans ces comptes un solde relativement élevé avant de pouvoir bénéficier de tirages de chèques sans frais.

Le compte d'épargne à intérêt quotidien Commerce est un compte d'épargne personnel sans privilège de chèques. Vous trouverez ce mode d'épargne très avantageux puisque l'intérêt, capitalisé semestriellement, se calcule chaque jour sur le solde

final. De plus, contrairement à certains autres comptes d'épargne à intérêt quotidien, vous pouvez effectuer, sans frais, des retraits ou des virements de fonds de votre compte d'épargne à intérêt quotidien Commerce.

Après avoir ouvert votre compte d'épargne à intérêt quotidien Commerce, vous aurez avantage à y laisser la plus grosse partie des fonds destinés à vos dépenses et de ne virer de l'argent à votre compte de chèques Commerce qu'au fur et à mesure de vos besoins.

Ainsi vos fonds fructifieront chaque jour à un taux avantageux.

Tirez dès aujourd'hui le maximum de l'intérêt quotidien en ouvrant un compte d'épargne à intérêt quotidien Commerce.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

LE COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN COMMERCE

L'ESPAGNE...

Passez-y 24 jours pour apprendre une autre langue

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:

10 septembre 1980
8 octobre 1980
5 novembre 1980

Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période d'environ 25 jours.

ENDROITS:

Valence (centre touristique sur la côte méditerranéenne), Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola. Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutants, de géographie et de tourisme. L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:

\$1,089
(inscriptions reçues avant le 4 juillet)

\$1,189
(inscriptions reçues après le 4 juillet)

Le forfait inclut:

Transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe. Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence et l'agence Voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère du Tourisme du Québec. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

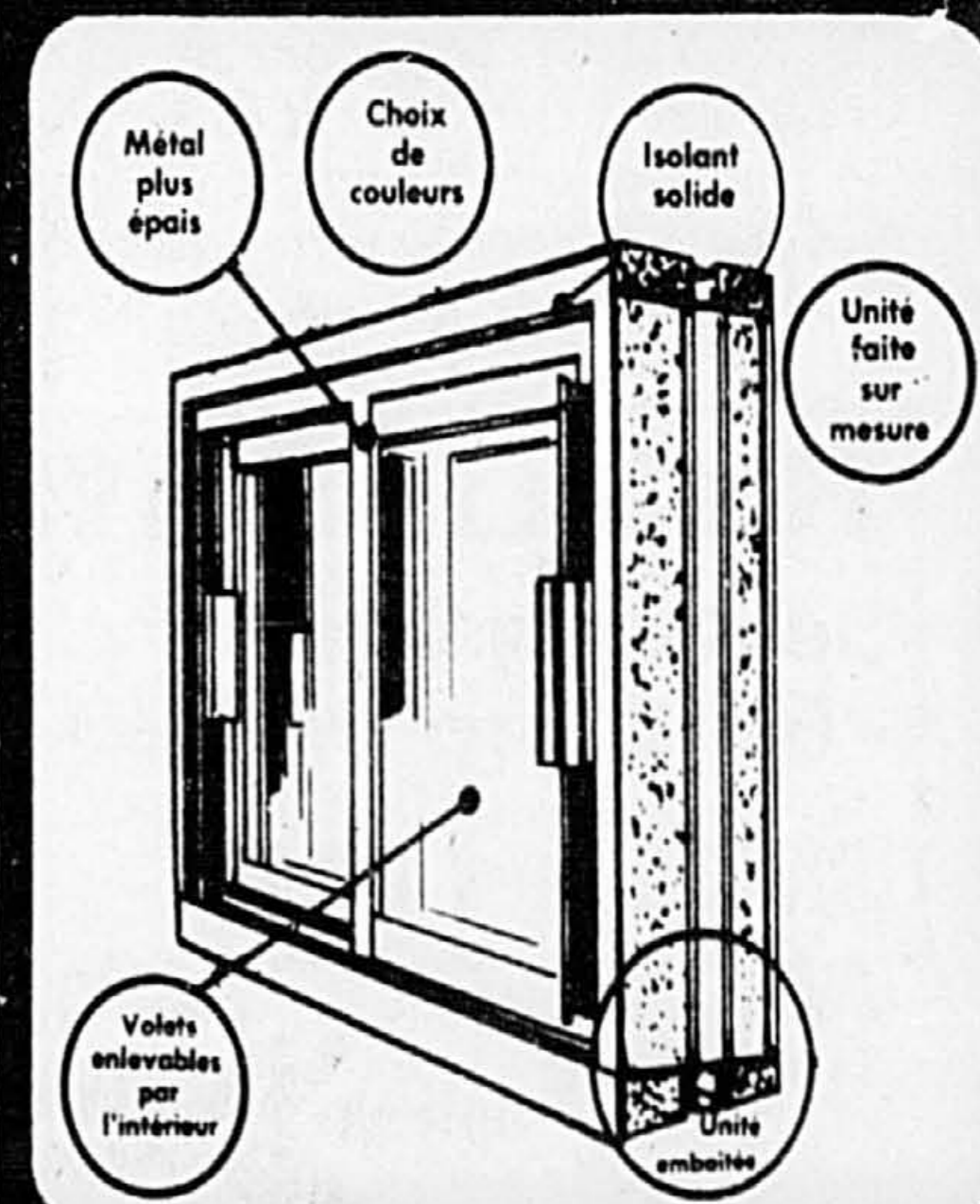
Pour plus de renseignements:

Mlle Sylvie Laforest
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal
Tél.: (514) 389-5921,
poste 271
entre 13h00 et 18h00



PROFITEZ DE LA SUBVENTION \$500

JUSQU'À
DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL SUR L'ACHAT DE
NOTRE NOUVEAU MODÈLE DE FENÊTRE



SPECIALITES DE MAISON (1962) INC

Nous avons l'expérience et le savoir-faire depuis 1952
2015, boul. Thimons
Saint-Laurent Québec
337-1005
Estimation gratuite — Facilités de paiement



Rabais 25% à 40%

PLAYTEX®

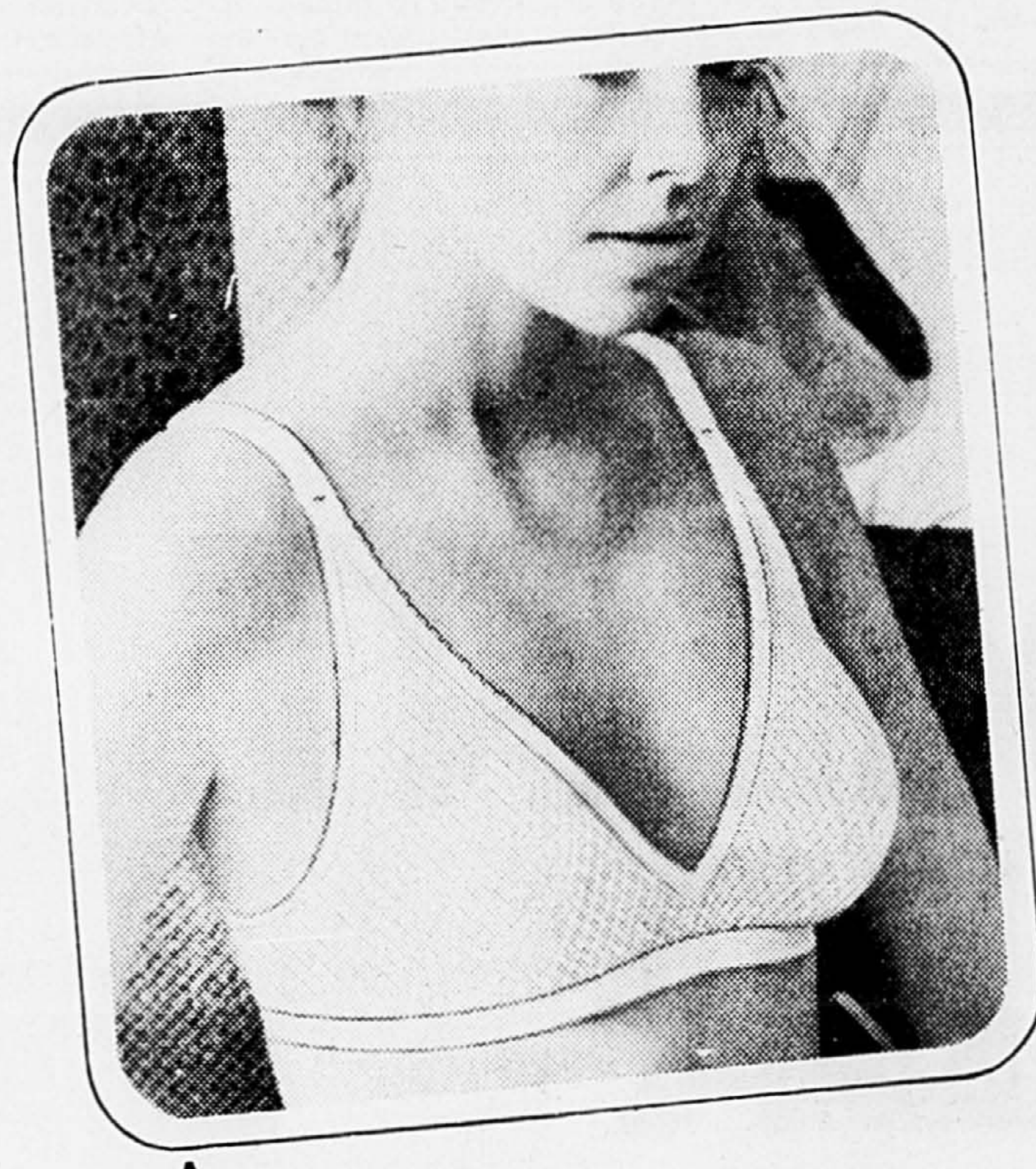
pour une silhouette des plus féminines!

Rabais 25%

Soutien-gorge sans couture «Super Look»

Prix ord. Simpsons 10.95 **8²⁰**

A. Modèle 506. Soutien-gorge sans couture en dentelle nylon/spandex extensible; Blanc ou beige. A et B 32-36.



A



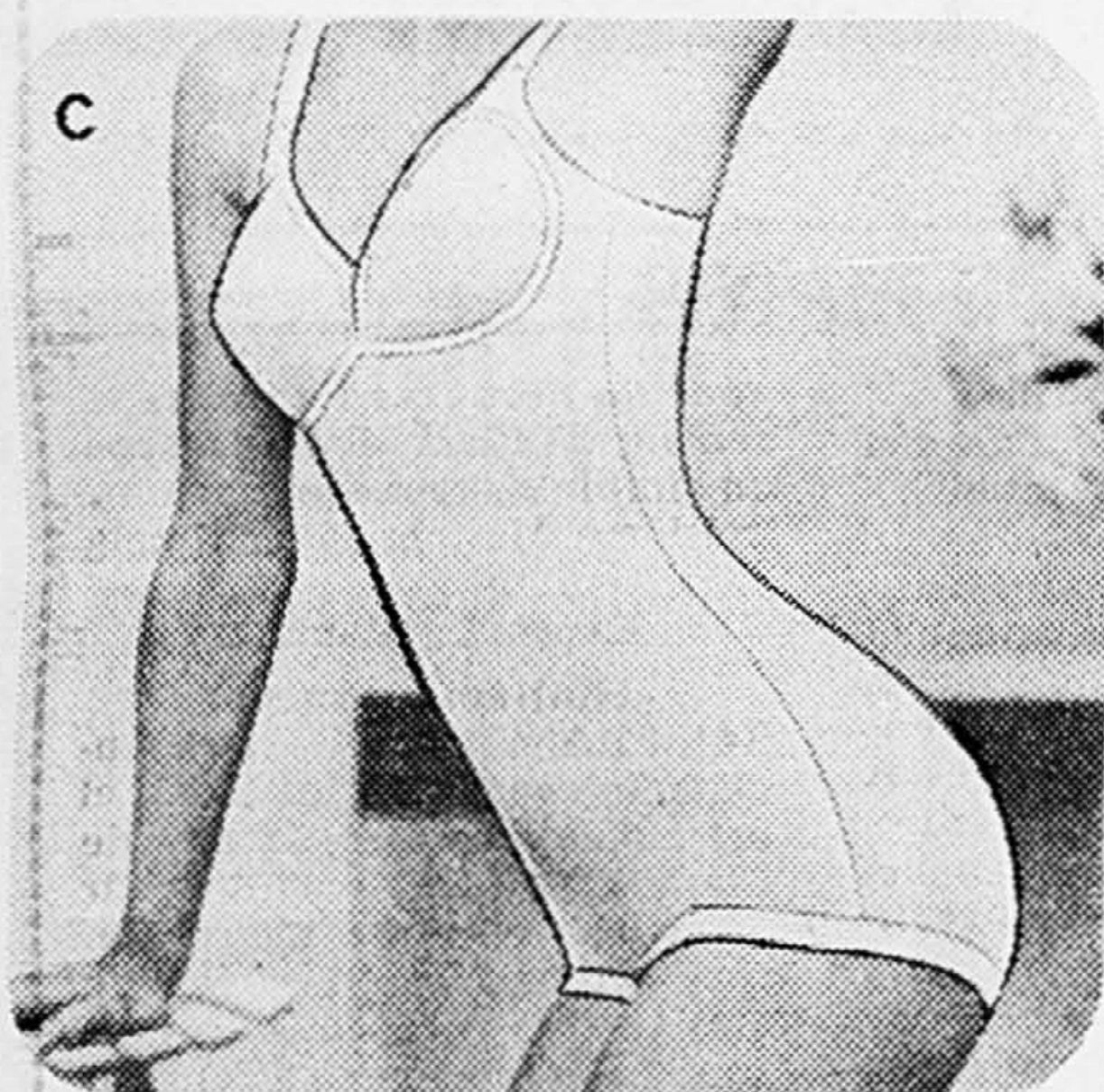
B

Rabais 25%

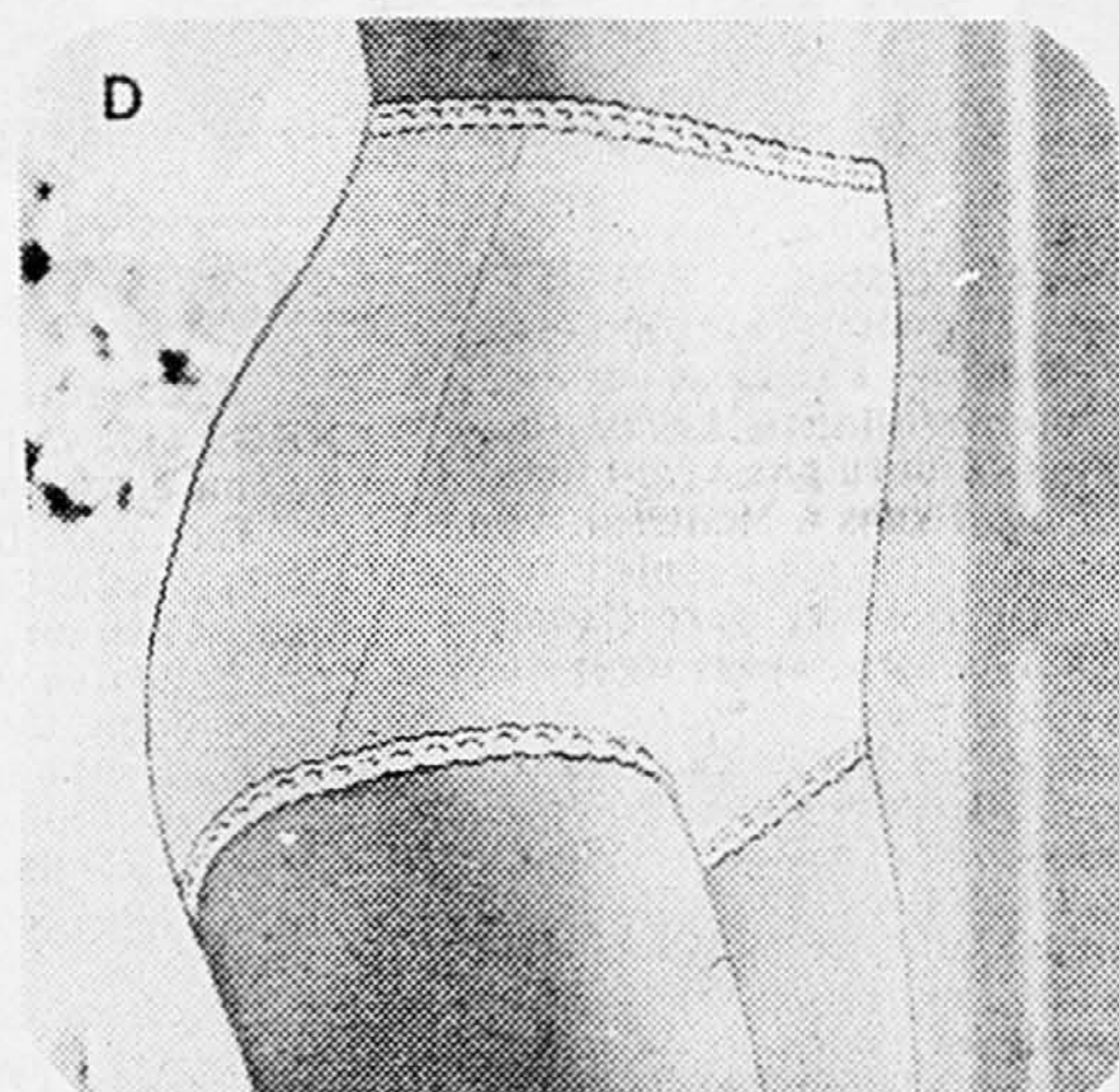
Bikini «Super Look» dentelle extensible

Prix ord. Simpsons 6.95 **5²⁰**

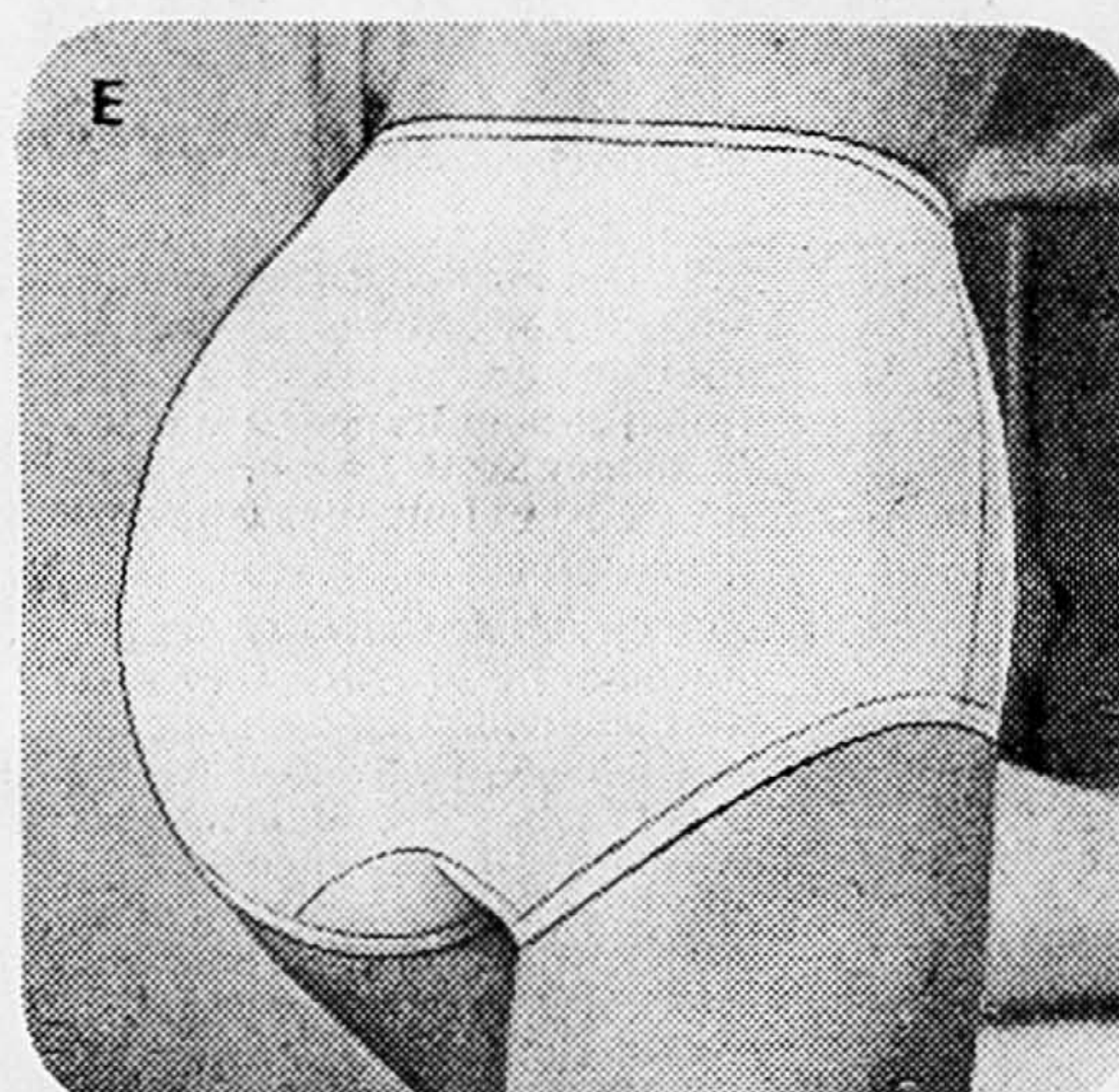
B. Modèle 5130. Bikini en doux et confortable dentelle nylon/spandex extensible; Gousset doublé coton. Blanc ou beige. P, M, G.



C



D



E



F

Rabais 40%

Combiné sans couture «Super Look»

Prix ord. Simpsons 26.95 **15⁹⁹**

C. Modèle 2788. Ce confortable combiné «Super Look» vous procure une jolie silhouette naturelle et bon maintien! Nylon/spandex, bonnets tricot polyester. Bretelles extensibles réglables. Beige. A 34-36, B et C 34-38.

Rabais 25%

Légère culotte moulante «Super Look»

Prix ord. Simpsons 8.95 **6⁷⁰**

D. Modèle 447. Polyester/spandex, gousset doublé coton. Blanc ou beige. P, M, G.

Rabais 25%

Culotte moulante «Super Look»

Prix ord. Simpsons 5.95 **4⁴⁶**

E. Modèle 982. Confection nylon/spandex, gousset doublé coton. Blanc ou beige. P, M, G.

TG, TTG
Prix ord. Simpsons 6.50

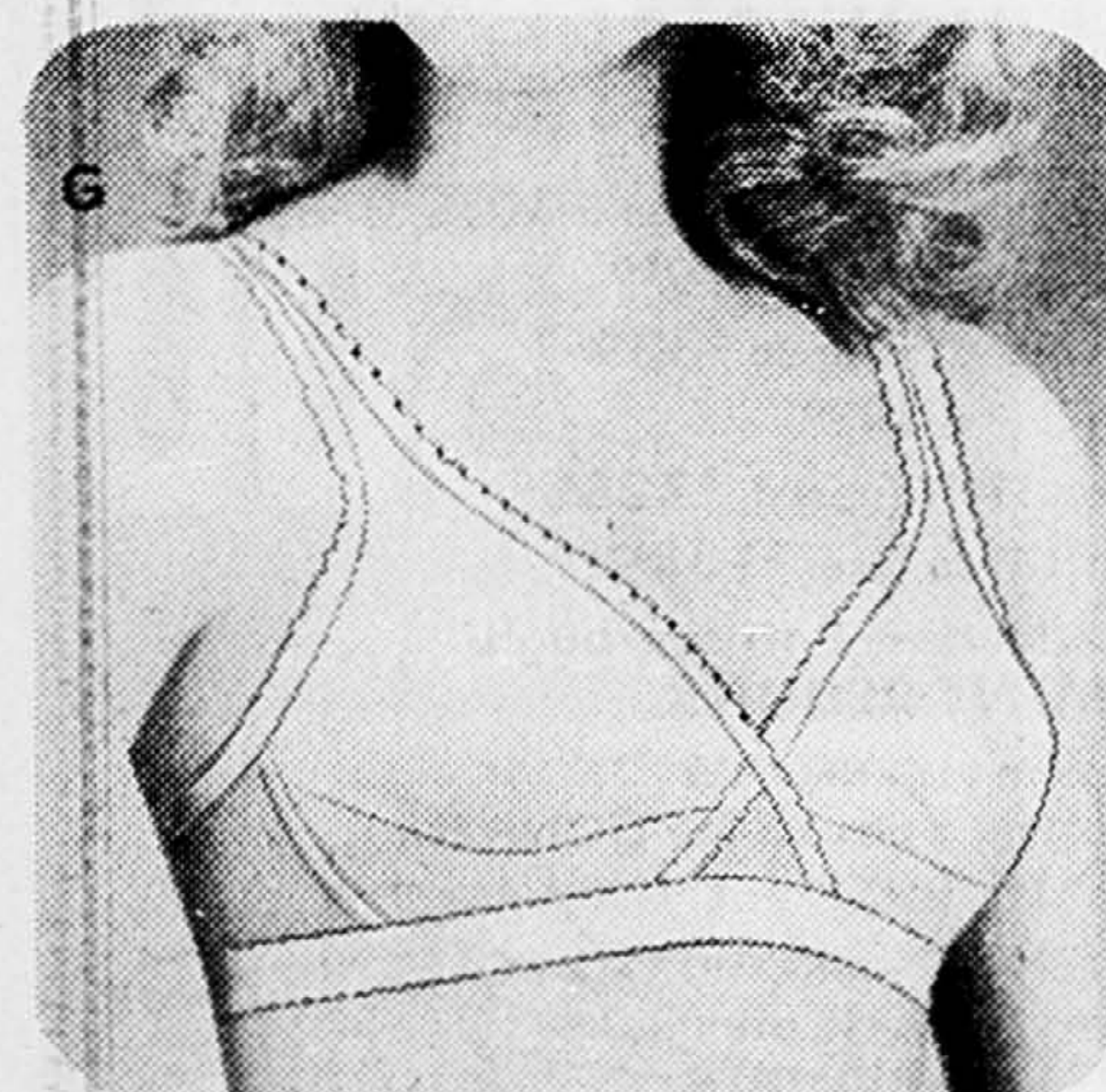
4⁸⁷

Rabais 25%

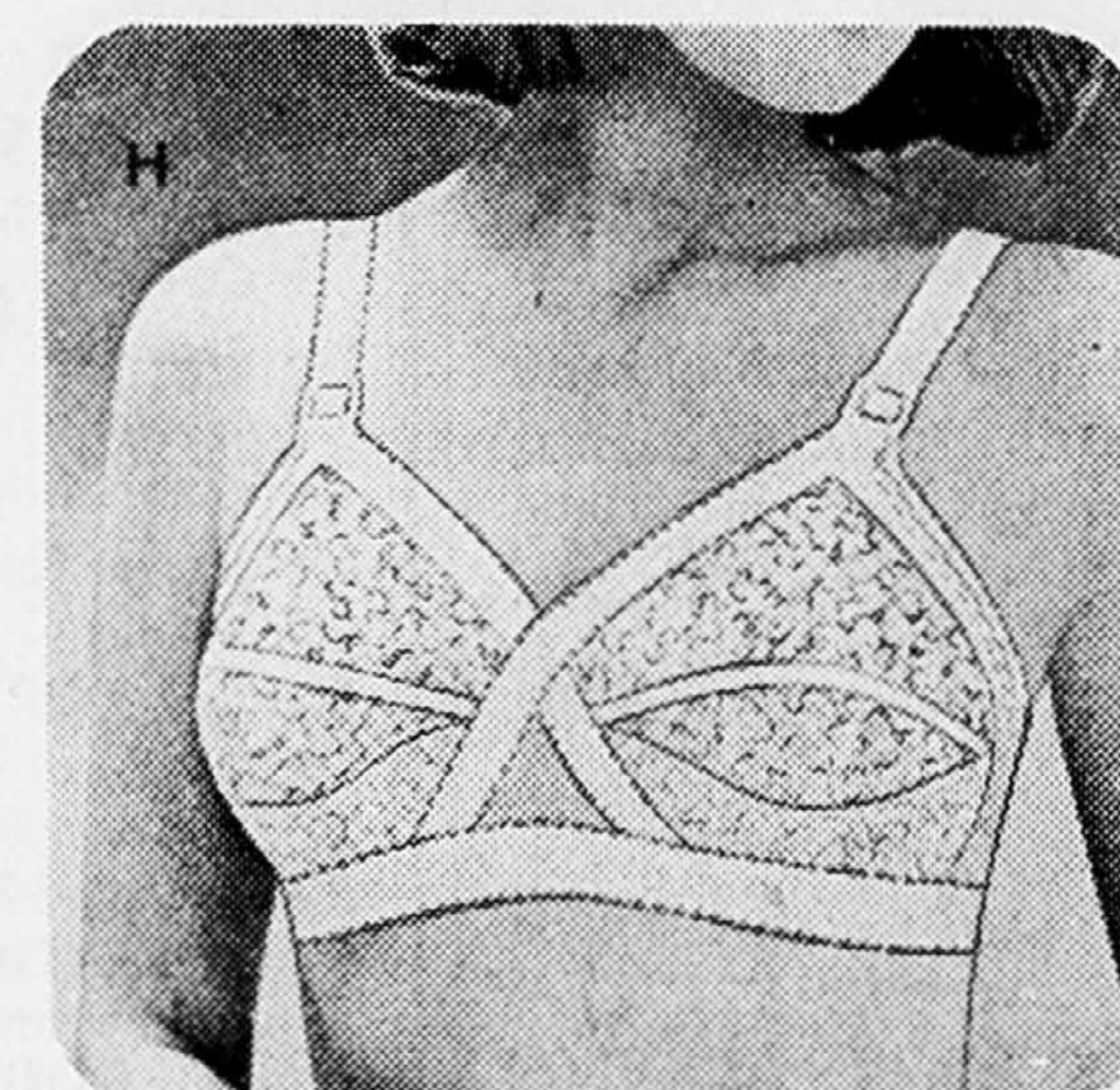
Soutien-gorge «Les beautés»

Prix ord. Simpsons 11.95 **8⁹⁶**

F. Modèle 600. Bonnets en souple tricot à garniture festonnée, insertions en dentelle. Délicate garniture de dentelle aux côtés et au dos. Coupe «Cross Your Heart» pour une silhouette flatteuse... et très féminine! Armature et bonnets nylon, côtés et dos nylon/spandex. Bretelles extensibles réglables. Blanc ou beige. A 34-36, B 34-40, C 34-38.



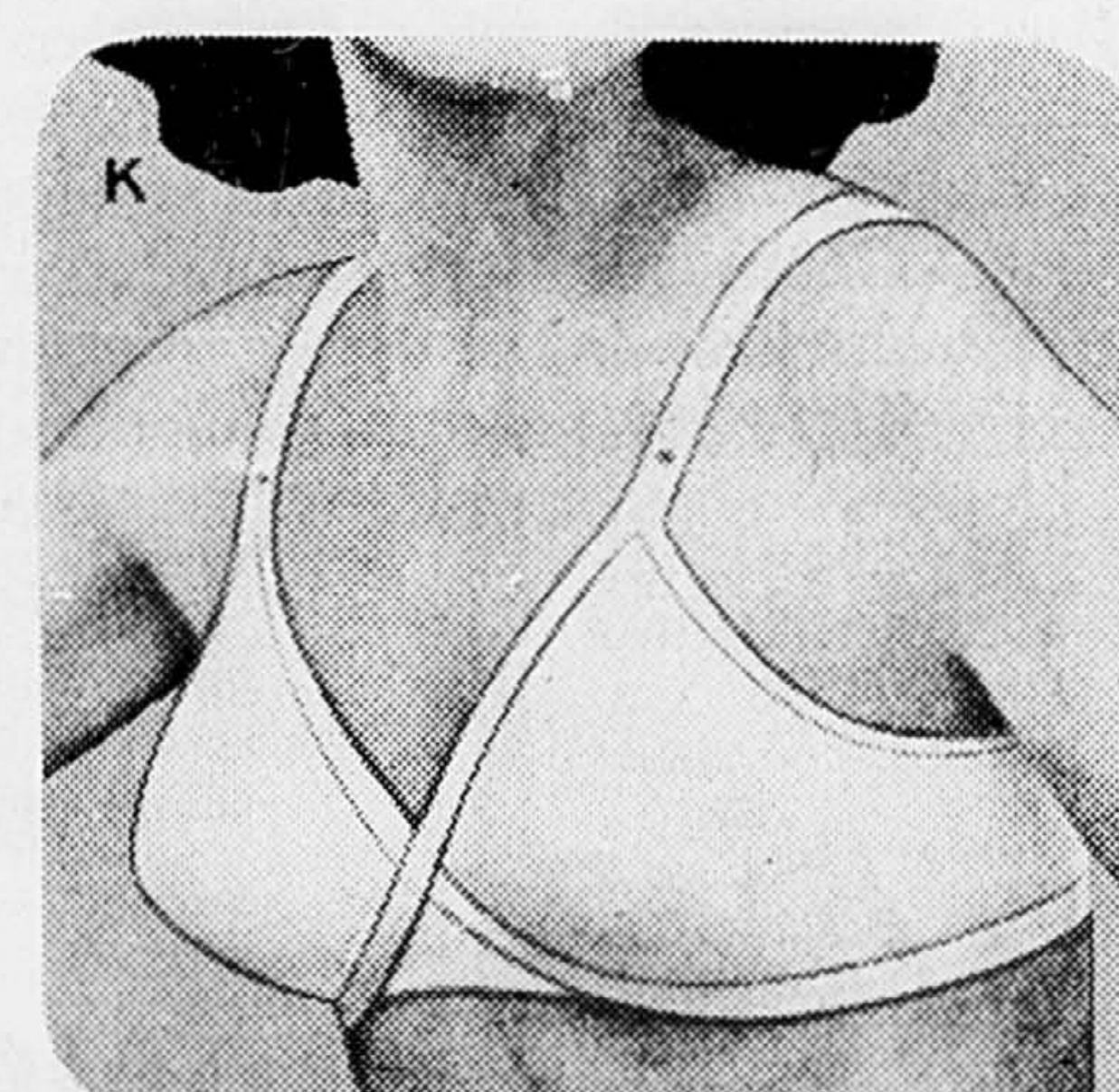
G



H



J



K

Rabais 25%

Soutien-gorge «Rehausse-beauté»

Prix ord. Simpsons 13.95 **10⁴⁶**

G. Modèle 740. Soutien-gorge sans couture coupe «Cross Your Heart» avec panneaux sous bonnets pour maintien accru et jolie silhouette. Armature sous le buste maintenant le soutien-gorge bien en place. Bonnets polyester, côtés et dos nylon/spandex. Bretelles souples. Blanc ou beige. B 34-40, C 34-42.

D 36-42
Prix ord. Simpsons 14.95

11²⁰

Rabais 30%

Soutien-gorge «Rehausse-beauté» garni dentelle

Prix ord. Simpsons 11.95 **8³⁷**

H. Modèle 152. Soutien-gorge coupe «Cross Your Heart» à bonnets diaphanes garnis dentelle, panneaux sous bonnets et souple armature sous le buste. Bonnets nylon/tayonne, côtés et dos nylon/spandex. Bretelles extensibles. Blanc ou beige. B 34-40, C 34-42.

Rabais 29%
D 36-40 avec bretelles en tricot.
Prix ord. Simpsons 13.50

9⁴⁵

Rabais 25%

Soutien-gorge coussiné sans couture

Prix ord. Simpsons 12.95 **9⁷⁰**

J. Modèle 655. Soutien-gorge coupe «Cross Your Heart» à bonnets coussinés sans couture, vous offrant support sans pareil... vous pourrez le porter sous vos vêtements les plus moulants! Bonnets polyester, côtés et dos nylon/spandex. Bretelles extensibles. Blanc ou beige. A 32-36, B 32-38, C 34-38.

Rabais 25%

Soutien-gorge «Playtops»

Prix ord. Simpsons 10.95 **8²⁰**

K. Modèle 542. Soutien-gorge pour le sport avec armature spécialement conçue pour offrir aisance de mouvement. La coupe «Cross Your Heart» assure maintien et confort hors pair. Confection polyester/spandex, bonnets en souple tricot. Bretelles réglables en tricot extensible. Blanc ou beige. A 34-36, B et C 34-38.

K1. (Non représenté). Modèle 543. Identique à l'article K ci-dessus, mais légèrement coussiné. Blanc ou beige. A 32-36, B 32-38, C 34-38.

Prix ord. Simpsons 11.95

8⁹⁶

Rayon 331, au quatrième et au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.